

Maximilienne TÉTRAULT

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
DE PARIS



LE
ROLE DE LA PRESSE
DANS
L'ÉVOLUTION DU PEUPLE FRANCO-AMÉRICAIN
DE
LA NOUVELLE ANGLETERRE
AVEC

une liste chronologique des journaux publiés dans les États
de l'Illinois, Michigan, Minnesota, New-York
et de la Nouvelle Angleterre

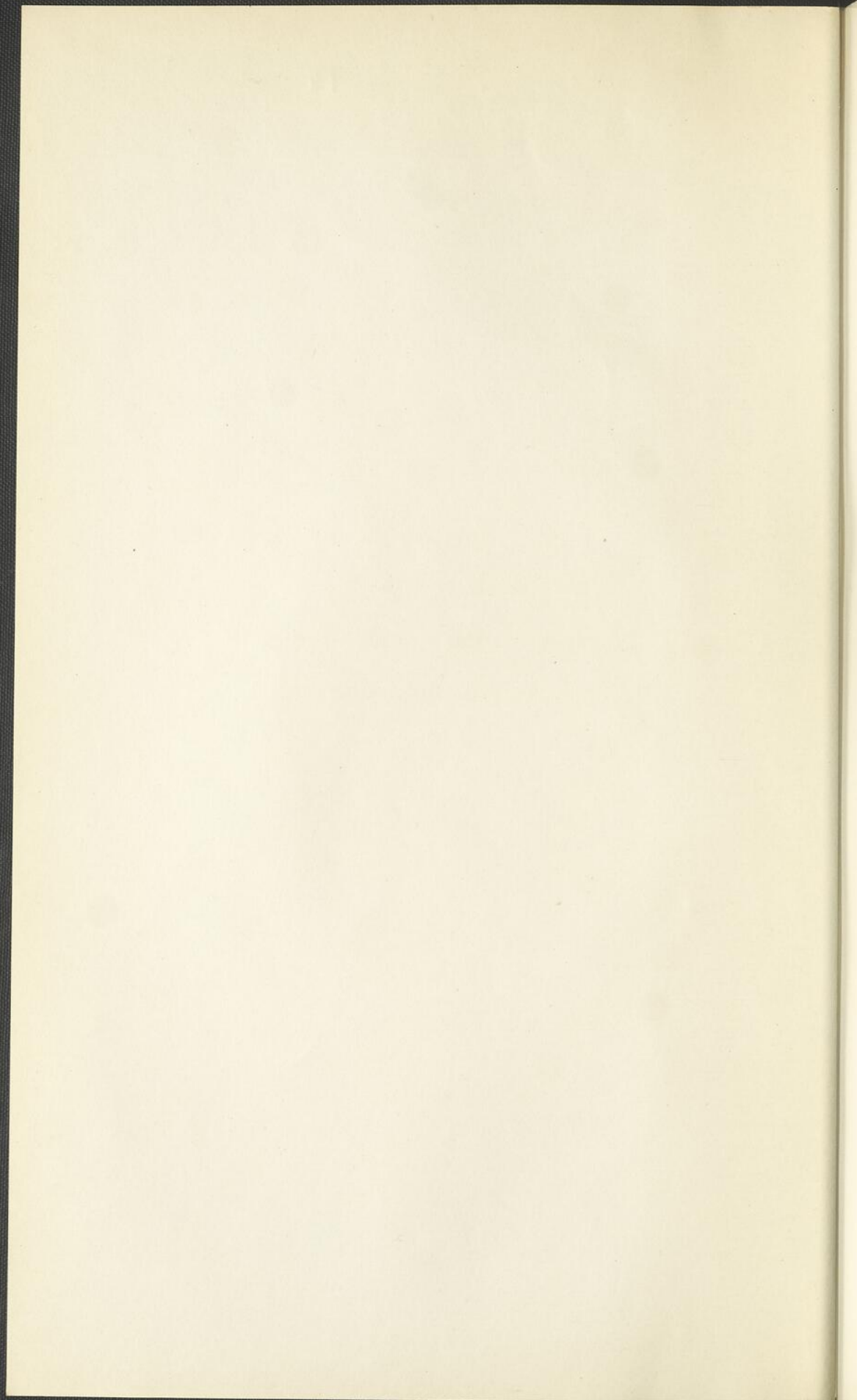


Lib. 9
MARSEILLE
IMPRIMERIE FERRAN & C^e

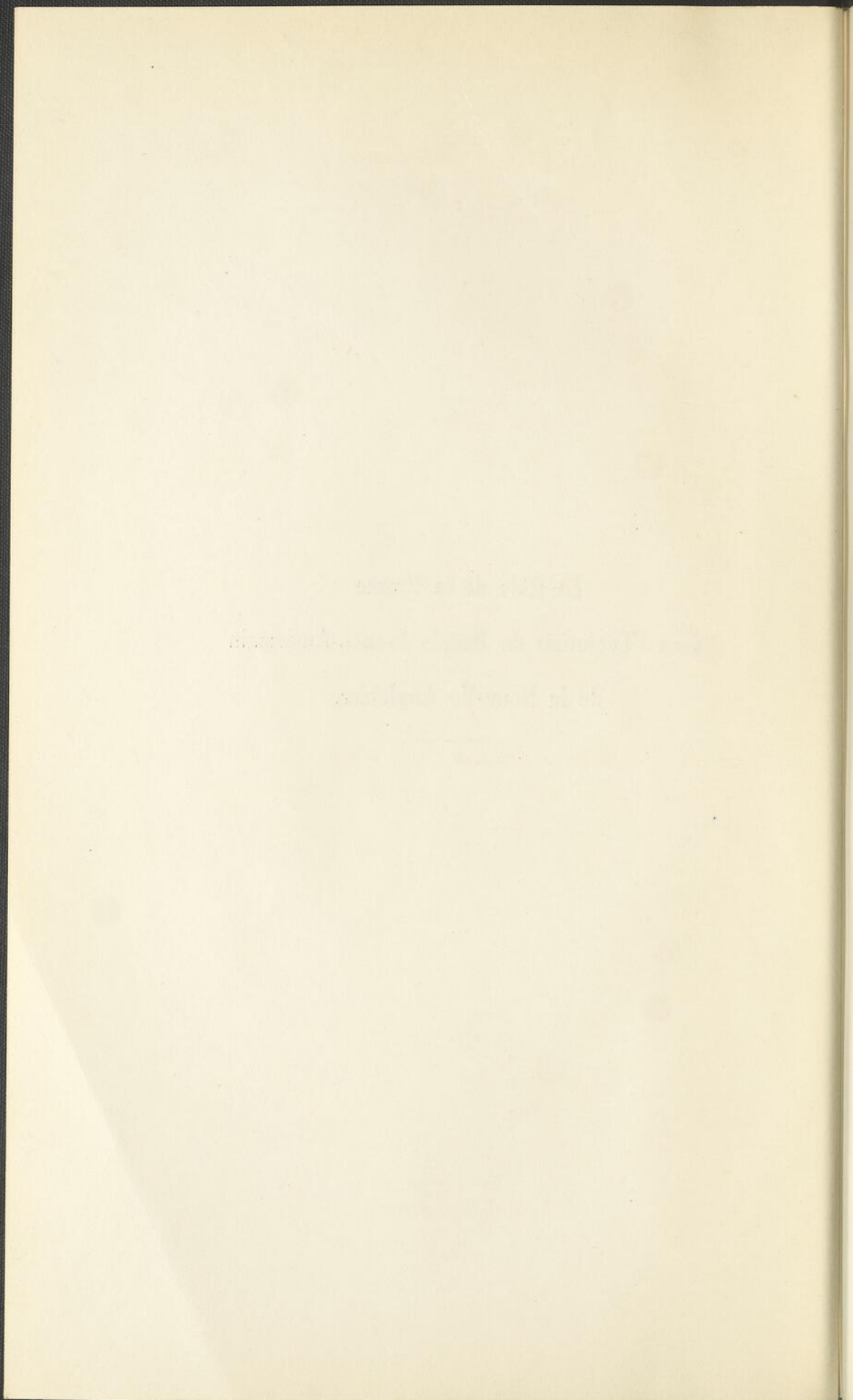
—
1895



à M. le docteur Gabriel Uadeau,
hommages de l'auteur,
Pierre Cétrault



Le Rôle de la Presse
dans l'Évolution du Peuple Franco-Américain
de la Nouvelle Angleterre



Maximilienne TÉTRAULT

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
DE PARIS

LE
ROLE DE LA PRESSE

DANS
L'ÉVOLUTION DU PEUPLE FRANCO-AMÉRICAIN
DE
LA NOUVELLE ANGLETERRE

AVEC

une liste chronologique des journaux publiés dans les États de l'Illinois,
Michigan, Minnesota, New-York et de la Nouvelle Angleterre.

MARSEILLE
IMPRIMERIE FERRAN

1935

PN
4885
F72 T48
1935

A la mémoire de mon père et de ma mère
qui seraient peut-être contents de moi
aujourd'hui

et de

mon frère, Charles, qui, par sa générosité
et son encouragement, m'a permis de mener
à bien ce travail.

errata

Bulletin Paroissiale

Cowell

Laurence

fs 46 existent encore

LE ROLE DE LA PRESSE

DANS

L'ÉVOLUTION DU PEUPLE FRANCO-AMÉRICAIN DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

INTRODUCTION

Nous avons été élevée en Nouvelle Angleterre, où l'idée de survivance est aussi naturelle à l'esprit et au cœur que le retour des saisons. Ce n'est qu'en nous éloignant de ce foyer franco-américain que nous avons pu vraiment comprendre l'évolution de ce peuple.

Après avoir habité plusieurs années chez des Américains, descendants des premiers colons, les puritains, nous avons compris leur esprit et la mélancolie de leur position ; nous avons pu voir aussi les Franco-Américains tels qu'ils les voient. Dans le « Middle West », à Saint-Louis (Missouri) et à Notre-Dame (Indiana), nous éloignant toujours du clocher de la paroisse, nous avons senti le mépris, assez mal dissimulé de ces hommes parvenus, pour la civilisation plus ancienne de la Nouvelle Angleterre. C'est là que nous avons rencontré beaucoup de personnes portant de beaux noms français, mais qui n'avaient plus rien qui rappelât la France. Et nous nous sommes demandé si c'était le sort qui attendait les Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre.

Les journaux sont le pouls d'un pays. C'est pour cette raison que nous avons essayé d'étudier et de comprendre le rôle de la presse de langue française dans l'évolution et la survivance du peuple Franco-américain en Nouvelle Angleterre. Par ces journaux nous avons tracé l'histoire des émigrés canadiens sur la terre des Etats-Unis. Mais c'est peut-être plus encore en entendant parler de certains journalistes, tels Ferdinand Gagnon, Edouard-N. Lacroix, Remy Tremblay et tant d'autres que notre imagination a été séduite. Ces vies nous ont fait comprendre que l'existence d'un grand nombre est captivante et romanesque ; leurs journaux ne pouvaient pas, il est vrai, parler de leurs vies, mais ils ont ouvert des échappées sur leurs caractères. C'est avec plaisir que nous

aurions voulu parler de ces hommes qui sont « always on the grand hourrah, with plenty what you call esprit », selon la description d'un vieux cultivateur canadien, mais cela aurait dépassé les limites de notre travail. Car pour rassembler et organiser les articles de journaux que nous avons trouvés, seule la séduction exercée sur notre imagination par la vie des journalistes nous a permis de mener ce travail à bonne fin.

Malheureusement, beaucoup de journaux n'ont pas conservé d'archives : c'est grâce à des collectionneurs comme mon père, qui a laissé parmi ses papiers beaucoup de coupures de journaux, sur des questions de son temps, et à l'amabilité et à la générosité de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, vétéran journaliste, de M^{lle} Lenoir, qui, avec son beau-frère, M. Demeules, a lutté vaillamment pour la survivance à Minneapolis (Minnesota), à M. Paul-Eudore Mayrand, éditeur et rédacteur du dernier journal de langue française dans le centre des Etats-Unis, et à M. le professeur Arsène Croteau, de Connecticut State College, Storrs (Connecticut), que nous avons pu obtenir tous les renseignements nécessaires.

Nous sommes très reconnaissante à tous ceux qui nous ont aidée, et la liste est longue. Les rédacteurs de journaux qui nous ont consacré un temps précieux, afin de rendre notre tâche plus facile, et qui nous ont permis de consulter les archives. Nous tenons à remercier très sincèrement l'Association Canado-Américaine et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ; c'est dans ces bibliothèques que nous avons recueilli un grand nombre de noms de journaux.

La liste chronologique des journaux fut rédigée après avoir consulté *l'Histoire de la Presse Franco-Américaine*, de M. Alexandre Belisle, de l'histoire des villes et villages où habitent des Franco-Américains et aussi en faisant raconter, aux anciens de ces villages, leurs souvenirs. C'est ainsi que nous avons pu constater que les Franco-Américains semblent se souvenir moins des faits de leur vie que les Canadiens. Par exemple, des hommes de soixante à soixante-dix ans n'avaient aucun souvenir des journaux publiés dans leur petite ville, il y a 20 à 25 ans.

Nos recherches nous ont amené à travailler à l'American Antiquarian Society, à Worcester (Massachusetts), à la Boston Public Library, à la Bibliothèque Mallet de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et à celle de l'Association Canado-Américaine, à la Bibliothèque Nationale à Paris et à la Bibliothèque Sainte-Genève à Paris. Partout dans ces institutions nous avons reçu une bienveillante attention que nous tenons à reconnaître, et pour laquelle nous exprimons nos sincères remerciements.

NOTE.— *Les journaux sont classés par ordre chronologique ; le nom et la date de fondation sont suivis d'une courte histoire du journal.*

ABRÉVIATIONS

Av. Nat.....	<i>L'Avenir National.</i>
Le Dev.....	<i>Le Devoir.</i>
Le Fr. Amer.....	<i>Le Franco-Américain.</i>
La Just.....	<i>La Justice de Holyoke.</i>
Just. de Holy.....	
Justice de Hol.....	<i>L'Opinion Publique.</i>
Op. Pub.....	
La Rev. F. A.....	<i>La Revue Franco-Américaine.</i>
Rev. des 2-Mondes.....	<i>La Revue des Deux-Mondes.</i>
Trav.	<i>Le Travailleur.</i>
Le Trav.....	
Trib.	<i>La Tribune.</i>
L'Avenir d'un Peuple, de Nevers.	<i>L'Avenir du Peuple Canadien-Français.</i> Edmond de Nevers.
Bel	<i>L'Histoire de la Presse Franco-Américaine.</i>
Belisle	
Bender	<i>A New France in New England.</i> Prosper Bender.
Prosper Bender: A New Fr. in New Eng.....	
Collection of Ill. State Hist. Lib.	<i>Collections of the Illinois State Historical Library.</i>
Ill. State Hist. Lib.....	
Canada & the U. S. Keenleyside.	<i>Canada and the United States.</i>
Débuts de la Col. F. A. de Woon	<i>Débuts de la Colonie Franco-Américaine de Woonsocket (R. I.).</i>
Desrosiers & F.....	<i>Desrosiers et Fournet.</i>
Ferdinand G.....	<i>Benjamin Sulte — Ferdinand Gagnon.</i>
J. B. Geniesse	<i>Geniesse, chanoine J.-B.</i>
Gat. Cong. de Springfield.....	<i>Conventions générales des Canadiens-Français aux Etats-Unis.</i>
Hist. de Southbridge	<i>Gatineau: Histoire des Franco-Américains de Southbridge.</i>
Hist. des F. A. de S.....	
Hist. of Mich.....	<i>History of Detroit and Michigan.</i>
Hist. of Detroit & Mich.....	
Hist. de la Presse (Crapouillot).	<i>Histoire de la Presse.</i> Jean Galtier-Boissière, et René Lefebvre.
Hist. of Jour. in U. S.....	<i>History of Journalism in the United States.</i>
Immig. Press	<i>George Henry Payne.</i>
Mag.	<i>The Immigrant Press & Its Control.</i> Robert E. Park.
Making of Amer.....	<i>La Race Française aux Etats-Unis.</i> L'abbé D. M. A. Magnan.
Monog. de presse parisienne....	<i>The Making of Americans.</i> Gertrude Stein.
S. J. B. de New Haven.....	<i>Monographie de la presse parisienne.</i>
	<i>Société Saint-Jean-Baptiste de New Haven (Conn.).</i>

[Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

1880-
c
1885-
b
s
d
j
n
e

JOURNAUX EXISTANTS

1880.— Le *Messenger*, fondé à Lewiston (Maine), par M. J.-D. Montmarquet et M. le docteur Louis-J. Martel, le 23 mars.

Le *Messenger* n'est pas le premier journal français publié dans le Maine, comme le dit M. Belisle (1) ; M. Léon Bossue, dit Lyonnais, en 1870, publiait l'*Emigré Canadien* à Biddeford (2). Le *Messenger* est le plus ancien des journaux de langue française du Maine et le plus ancien journal franco-américain des Etats-Unis existant aujourd'hui.

En 1884, M. Montmarquet se retirait et M. le docteur Martel prenait comme associés, MM. Eusèbe Provost, J.-N. L'Heureux et le docteur Vannier.

A sa fondation, le journal était hebdomadaire. En 1891, il devint bi-hebdomadaire et fut rédigé en collaboration par MM. le docteur L.-E.-N. Natte et F.-X. Belleau.

Après la mort de M. le docteur Martel, le 28 février 1899, M. J.-B. Couture acheta le *Messenger* et en 1906 le publia trois fois par semaine. Et le caractère du journal « plutôt littéraire en rend la lecture agréable et intéressante » (3). Enfin, le 8 janvier 1934, le *Messenger* devient quotidien.

C'est le *Messenger* qui a combattu le grand combat dans la fameuse « Affaire du Maine » dont nous parlerons un peu plus loin.

1885.— L'*Indépendant*, fondé à Fall-River (Massachusetts) le 27 mars, par M. Antoine Houde. De sa fondation jusqu'au 13 octobre 1893 le journal est hebdomadaire, puis il devient quotidien.

En 1889, M. Onésime Thibault, qui avait été employé au *Castor* en 1884, devenait principal propriétaire. C'était le *Castor* que M. Houde avait acheté et dont il avait changé le nom en celui de l'*Indépendant*.

M. Thibault avait pour rédacteur M. Rémy Tremblay, homme bien connu dans le journalisme franco-américain et dans les sociétés, et de leur association sortit un journal qui représentait dignement les Franco-Américains de l'Est du *Massachusetts*. Le journal allait de succès en succès et en 1893 l'*Indépendant* devenait quotidien. M. Godfroi de Tonnancour en accepte la rédaction en 1894 qu'il garde jusqu'en 1923.

(1) Bel, p. 205.

(2) Voir p. 19.

(3) Bel, p. 206.

C'est en 1923 que l'actuel directeur, M. P.-Armand Lajoie prit la succession de M. de Tonnancour.

Cinq ans plus tard, le 4 février 1928, le grand incendie de Fall-River détruisait entièrement les ateliers de l'*Indépendant*, rue Pocasset, et pendant quelques semaines on dut suspendre la publication du journal. M. J.-N.-B. Paradis était alors gérant. Un mois plus tard, la compagnie de publication est réorganisée avec MM. Louis-P. Clapin, Albert Plante et P.-Armand Lajoie. Le journal est imprimé dans les ateliers de l'*Indépendant*, 226, rue Pleasant, Fall-River.

L'*Indépendant* de Fall-River publiait une édition pour New-Bedford qui portait le titre de *Le Journal*. En 1920, *Le Journal* disparaît et la publication devient l'*Indépendant de New-Bedford*. Depuis la réorganisation de 1928 l'*Indépendant de New-Bedford* porte toujours ce titre, mais ce n'est ni plus ni moins que l'*Indépendant* de Fall-River qui a conservé le bureau de New-Bedford pour les collections des abonnements, la rédaction des nouvelles locales et la distribution.

1886.— L'*Etoile*, fondé à Lowell (Massachusetts) le 21 mars, par le Cercle Canadien de Lowell et dont certains membres formaient le bureau de direction : MM. A.-A. Parthenais, Henry-J. Lanthier et Weillbrener.

En 1889, le journal était vendu à Lépine et C^e où nous retrouvons M. Henry-J. Lanthier. Avec lui se trouvaient MM. Clovis Bélanger, Aimé Gauthier et Maxime Lépine.

De 1890 à 1893 l'*Etoile* traversa des moments assez difficiles ; le *National*, journal de M. Benjamin Lenthier, lui fit une forte concurrence, surtout en 1891 lorsque celui-ci devint quotidien. L'*Etoile* continua la lutte inégale d'hebdomadaire contre quotidien jusqu'au 20 mars 1893, puis à son tour il devint quotidien et, le *National* disparaissant l'année suivante, l'*Etoile* put désormais compter sur un peu de prospérité. En effet, tout alla bien jusqu'en avril 1909, lorsque le matériel et tout ce qui composait l'*Etoile* fut vendu à la fameuse compagnie de publication *Le Réveil* de Manchester (New-Hampshire) qui était l'organe de M. de Champlain et sa compagnie : The New-England Investment Company*. Naturellement, lorsque M. de Champlain fit faillite, l'*Etoile* tomba dans la tourmente, mais seulement pour quelques jours, pendant l'été de 1910.

Du printemps 1909 à l'été 1910 l'*Etoile* était un journal qui avait grande allure et sortait d'ateliers qui contenaient tout ce qu'il y avait de mieux en fait de matériel moderne. Aussi le journal annonçait-il les nouvelles les plus séduisantes : on se voyait déjà riche propriétaire ayant pignon sur rue.

Par ailleurs, le rédacteur prenait le temps aussi de répondre aux journaux qui n'étaient pas de l'avis de l'*Etoile*. Et entre Cana-

(*) New England Investment Company était une compagnie fondée par M. de Champlain et qui avait pour but l'exploitation de mines d'or, etc.

diens la lutte devint bientôt épique. « A ce moment-ci M. Arthur « Smith était rédacteur de l'*Etoile* et du *Réveil* de Manchester et « se faisait remarquer par la violence de son langage quand il se « mettait en frais de répondre aux journaux et à ceux qu'il appe- « lait les détracteurs de la New-England. » (4).

C'est après la disparition de la New-England Investment Company que l'*Etoile* fut vendu aux enchères publiques et que MM. L.-N. Biron et Paul-N. Chaput l'achetèrent. M. Biron était éditeur de l'*Impartial* de Nashua et M. Chaput du *Courrier* de Salem. La publication du journal reprit après quelques jours de suspension, mais avec un format réduit.

Depuis M. Chaput s'est retiré de la compagnie de publication de l'*Etoile*, laissant M. Louis-A. Biron seul propriétaire.

1894.— L'*Avenir National*, fondé à Manchester (New-Hampshire), par MM. J.-E. Bernier, éditeur-propriétaire ; J.-G. Leboutillier, rédacteur, et Ernest-A. Bournival, administrateur du bureau de publicité.

Le 11 septembre 1888, M. Ephreim-R. Dufresne, un ancien journaliste de l'Ouest fondait l'*Avenir Canadien*, à Manchester (New-Hampshire). Trois ans plus tard, il le vendait à M. Benjamin Len- thier qui en fit une édition de son *National* pour Manchester en retenant M. Bernier comme gérant à Manchester.

Lorsque disparut le *National*, M. Bernier recommença la publi- cation en lui donnant le nom de l'*Avenir National*. Au début le journal paraissait trois fois par semaine et M. Bernier le rédigeait lui-même. En 1901 il devenait quotidien avec M. Léo Richard, rédacteur.

L'*Avenir National* est un beau journal qui a pu et peut soutenir sans peine la concurrence des autres journaux quotidiens de Man- chester. Lorsqu'en 1908 M. de Champlain y publiait son *Réveil*, au lieu de diminuer l'influence de l'*Avenir National*, celui-ci prit un nouvel élan et par son mérite sut convaincre le public de sa valeur.

M. Bernier mourut le 25 mai 1925 et le 20 juillet de la même année M. Bournival fut nommé directeur-gérant de l'*Avenir Natio- nal* et M. Le Boutillier, rédacteur. Ainsi M. Le Boutillier, excepté les années de 1901 à 1907, qu'il passa à l'*Opinion Publique*, fut rédac- teur de l'*Avenir National*, depuis que ce journal possède un rédac- teur.

1895.— La *Tribune*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. Adé- lard-E. Lafond, le 7 avril, est le premier journal franco-américain qui fut quotidien dès le début.

Un an plus tard, le 12 septembre 1896, M. Lafond, ne pouvant plus faire honneur à ses obligations, dut céder son journal à une compagnie composée de ses créanciers pour un beau matin se réveiller « ex-propriétaire et fondateur de la *Tribune*. » (5).

Le premier rédacteur de la *Tribune* fut M. Olivar Asselin qui y resta trois ans.

(4) Bel, p. 157.

(5) Bel, p. 263.

Le 24 octobre 1911 la *Tribune* transporte ses ateliers rue Front où le journal est imprimé depuis.

En 1901, la *Tribune* achetait le journal de M. le docteur J.-H. Boucher, le *Progrès*, et en continua la publication comme hebdomadaire de la *Tribune*.

Le 13 décembre 1934 la *Tribune* de Woonsocket était en liquidation et on se demandait si la ville « la plus française » d'Amérique allait rester sans journal de langue française. En janvier 1935 l'*Indépendant* de Fall-River acquiert la *Tribune* et continuera la publication du journal, mais en changera le nom. La *Tribune*, dorénavant, portera le nom de l'*Indépendant de Woonsocket*.

« Le nouveau propriétaire annonce que l'*Indépendant de Woonsocket* constituera une entité journalistique indépendante, n'étant relié intimement à ses frères de Fall-River et de New-Bedford que par sa rédaction générale, qui sera en substance la même dans les trois journaux. » (6).

Dans son article annonçant l'acquisition de la *Tribune*, M. Philippe-A. Lajoie, rédacteur de l'*Indépendant* de Fall-River, dit : « Il va sans dire que rien ne sera négligé pour que les compatriotes de Woonsocket possèdent un journal qui reflètera fidèlement leurs activités et leurs aspirations, un journal qui travaillera à leur union dans la voie du progrès. » (7).

1896.— La *Justice*, fondé à Biddeford (Maine), en mai, par M. Alfred Bonneau. Le 29 décembre 1920 M. Bonneau est mort et au commencement de l'année 1921 MM. Alvarez Gagné et Francis Langley achètent la *Justice* et en font une publication bi-hebdomadaire.

En 1922 M. Joseph-C. Bolduc en devient propriétaire-rédacteur et en 1924 le journal paraît de nouveau comme hebdomadaire.

1898.— L'*Impartial*, fondé à Nashua (New-Hampshire), par M. Louis-A. Biron et était alors hebdomadaire. Peu de temps après il paraissait deux fois par semaine, et maintenant il paraît trois fois, le mardi, jeudi et samedi.

M. Armand-J. Biron est le propriétaire actuel de l'*Impartial*.

1899.— Le *Courrier*, fondé à Lawrence (Massachusetts), en novembre, par MM. le docteur T. Tétreault, Rosario Dubrulle, Amédée Cloutier, Siméon Viger et A.-D.-V. Bourget. A sa fondation et jusqu'en 1907 ce journal fut connu sous le nom de *Le Courrier National*.

En septembre 1903, M. A.-E. Roberge achetait le *Courrier National* et en faisait une publication hebdomadaire qu'il dirigeait et rédigeait lui-même.

Le premier janvier 1907 le journal était vendu à M. l'avocat Joseph Monette qui en changea le nom en *Courrier de Lawrence*, et l'année suivante, il le vendait à la Réveil Publishing Company qui s'occupait de faire la réclame pour la *New-England Investment Company*. Lorsque s'effondrait celle-ci en décembre 1910, la com-

(6) et (7) *La Justice* de Holyoke, 24 janvier 1935.

pagnie de publication du *Courrier de Salem*, dont M. Paul-N. Chaput est directeur, achetait le *Courrier de Lawrence*. La publication en fut interrompue pendant quelques semaines. En mars 1911, M. Chaput et sa compagnie d'actionnaires reprirent la publication du journal sous forme d'édition pour Lawrence du *Courrier de Salem*, tout en conservant le titre de *Courrier de Lawrence*.

Depuis 1911 la rédaction du *Courrier de Lawrence* est faite à Salem.

Dans les premières années, le *Courrier National* était imprimé dans les ateliers de l'*Avenir National*, de Manchester, mais quelque temps avant de le vendre à M. Monette, M. Roberge faisait faire l'impression de son journal à l'*Impartial* de Nashua. Pendant qu'il était la propriété de la *Réveil Publishing Company*, le journal était imprimé à l'*Etoile* de Lowell.

Vers 1921, le *Courrier de Lawrence* change encore de mains et devient la propriété de la Wood Press Company de Lawrence, qui en confia la rédaction à M. Herigault-H. Pelletier.

Cinq ans plus tard, le 14 août 1926, MM. Edouard Fecteau et Ernest Wood achètent le journal et en continuent la publication jusqu'en 1931 lorsque, encore une fois, le *Courrier de Lawrence* change de propriétaires. Cette fois ce sont MM. C. Ernest Wood et Lorenzo Fecteau qui entreprennent cette publication et qui, deux ans plus tard, le 10 mars 1933, en changent le format de la grande feuille à la petite de 11" par 15".

- 1901.— Le *Canado-Américain*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par l'Association Canado-Américaine. Revue mensuelle qui, de 1901 à 1908, était imprimée à l'*Avenir National* de Manchester.

En 1922, elle est imprimée aux ateliers du *Progrès de Manchester*.

C'est l'organe officiel de l'Association Canado-Américaine.

- 1902.— Le *Courrier*, fondé à Salem (Massachusetts) par une compagnie dont le directeur était M. Paul-N. Chaput qui, en 1908, devient trésorier-gérant de la compagnie de publication.

Depuis 1932, le *Courrier de Salem* est imprimé à l'*Etoile de Lowell*, et en passant par les ateliers de ce dernier, le *Courrier* ne manque pas d'en prendre les allures et habitudes : une grande partie des articles et des nouvelles sont la reproduction de ce qui paraît dans l'*Etoile*.

- 1902.— L'*Union*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique.

C'est une revue mensuelle et l'organe officiel de cette société.

Depuis plusieurs années, jusqu'à décembre 1934, L'*Union* sortait des ateliers typographiques de la *Tribune* de Woonsocket (8). Ce dernier ayant fait faillite, le Comité Exécutif de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique accorda le contrat pour l'impression du journal l'*Union* à l'imprimerie Philippe et Henry Deschamps frères, de Salem (Massachusetts).

(8) *La Justice*, de Holyoke, 24 janvier 1935.

1904.— La *Justice*, fondé à Holyoke (Massachusetts), en novembre, par une compagnie de publication avec M. le docteur H.-E. Chaput, rédacteur.

Ce journal était fondé pour les élections municipales de l'année 1904 et avait une page rédigée en anglais par M. John-J. White qui, plus tard, fut élu maire de Holyoke.

En 1908, M. l'avocat O.-O. Lamontagne ayant acquis le contrôle de la *Justice* fit disparaître la page anglaise et rédigea le journal lui-même.

En 1909, le 1^{er} avril, M. Joseph-M. Lussier achetait la *Justice* et depuis ce temps s'occupe de la direction et de la rédaction lui-même : « j'en ai été le rédacteur, l'administrateur, le solliciteur, le commissionnaire, etc., et n'ai jamais eu d'assistant. » (9).

La *Justice* est un journal hebdomadaire, rédigé d'une manière très agréable, et chaque émission contient des articles et des mots très fins commentant les nouvelles qui indiquent bien le caractère moqueur du rédacteur.

1905.— Le *Clairon*, fondé à Lowell (Massachusetts), par M. J.-E. Lambert.

Au début, ce journal paraissait trois fois par semaine, mais après quelques mois il devenait hebdomadaire.

Depuis 1930, le *Clairon* publie, de temps en temps, des articles en anglais, ce qui, d'ailleurs, n'en fait pas une publication bilingue.

1906.— Le *Citoyen*, fondé à Haverhill, par M. J.-E. Lambert, du *Clairon* de Lowell.

Quoique ce journal soit presque identique au *Clairon*, on y maintient un rédacteur local, M. John-W. Coddair. Excepté pour les annonces et deux ou trois colonnes de nouvelles de Haverhill, le journal est tout comme le *Clairon*. Aussi on y trouve, comme dans celui-ci, quelquefois des articles rédigés en anglais.

1908.— La *Liberté*, fondé à Fitchburg (Massachusetts) le 1^{er} octobre, par MM. A.-B. Trudeau et L.-H. Bourguignon. Trois ans plus tard, le journal passa aux mains de MM. J.-E. Venne et C^{ie}. Jusqu'à ce moment-ci le journal s'intitulait *L'Indépendant*, puis le 2 février 1911 il devint le *Progrès*, sous la direction de MM. J.-E. Venne, Paris et Roy.

En mai 1920, *Le Progrès* est vendu à M. le prof. J.-L.-J. Dupuy qui le rebaptise en lui donnant le nom de la *Liberté*, en souvenir des nombreuses feuilles qu'il avait publiées un peu partout en Nouvelle-Angleterre et surtout à Willimantic (Connecticut) et à Fall-River (Massachusetts). Et quoique la devise ait été « Religion, Langue, Traditions », le journal, néanmoins, n'était qu'une feuille commerciale.

Au mois de janvier 1924 M. J.-Arthur Smith acheta la *Liberté* pour le vendre presque aussitôt, en mars, à M. C.-A. Robidoux. Pendant ces années, il est certain que la *Liberté* fit des affaires d'or

(9) Lettre de M. Lussier du 5 mai 1934.

pour ses propriétaires, mais en 1929 tout fut détruit par un incendie ; les archives aussi furent détruites.

Enfin la *Liberté* ne devint vraiment feuille nationale franco-américaine qu'au printemps de 1931 lorsqu'elle passa aux mains de M. Léonard-A. Rémy, qui avait M. Josaphat-T. Benoît comme rédacteur en chef.

- 1909.— *Courrier du Michigan*, fondé à Lake-Linden (Michigan) par M. P.-Eudore Mayrand, en août. En 1919, M. Mayrand quitte Lake-Linden pour s'établir à Détroit. Jusqu'à ce moment-là le journal paraissait semi-mensuellement et mensuellement. Quand il fut établi à Détroit il y eut six mois d'interruption pendant que M. Mayrand faisait la reconnaissance de Détroit « avant de mettre en opération ma branche de folie » (10). A peine installé son atelier était ravagé par un incendie ; tout son matériel était détruit. Alors il s'avisa de faire imprimer son journal ailleurs « avec un peu la « doublure d'un autre » (11). Depuis 1931 le *Courrier du Michigan* est imprimé dans son propre atelier, « il paraît régulièrement et son éditeur fait des affaires d'or !... » (12).

Aujourd'hui, c'est le seul journal français dans la région des Grands Lacs. M. Mayrand, depuis la fondation de son journal, en a été le directeur, rédacteur et imprimeur.

- 1910.— Le *Lynnois*, fondé à Lynn (Massachusetts), par M. Paul-N. Chaput. Au moment de sa fondation ce journal portait le titre de *Le Courrier* et était une édition du journal du même nom publié à Salem.

En 1914, un groupe de Franco-Américains de Lynn formèrent une compagnie de publication qui acheta le *Courrier*. Les deux principaux actionnaires de la compagnie étaient MM. Orphée Gingras et le docteur Armand Bédard. Immédiatement après la transaction le *Courrier* devenait le *Lynnois*.

En 1924 M. Gingras en devient seul propriétaire et en continue la publication jusqu'à sa mort qui survint le 24 avril 1926. M. René Gingras, fils du précédent, succéda à son père comme directeur du journal.

Deux ans plus tard, en septembre 1928, le *Lynnois* fut vendu à une corporation dont MM. Aimé-J. Chassé et Ernest Boisclair étaient les principaux actionnaires. Depuis 1932 le journal est imprimé dans l'atelier de l'*Etoile* de Lowell dont M. Aimé-J. Chassé est directeur-gérant et M^{me} Elizabeth Chassé est rédactrice.

- 1917.— L'*Assomption*, fondé à Worcester (Massachusetts) par le Collège Franco-Américain de l'Assomption. C'est une revue mensuelle, bulletin du collège, qui paraît dix fois par an. R. Père Crescent Armanet en est le rédacteur.

- 1925.— La *Justice*, fondé à Sanford (Maine) par M. Joseph-C. Bolduc, qui, en 1922, avait acheté la *Justice* de Biddeford. Il imprimait les deux journaux dans son atelier de Biddeford et sauf les annonces

(10) (11) (12) Lettre de M. Mayrand en date du 21 juillet 1934.

et les nouvelles locales la *Justice* de Sanford était tout à fait comme sa sœur de Biddeford.

En juin 1927, M. Moïse Barriault était nommé gérant et trois mois plus tard l'achetait, mais il ne la publiait que pendant un peu plus d'un an, car en novembre 1928 M. Lionel Lafrance achetait le journal.

M. Lafrance continua de faire imprimer son journal dans l'atelier de la *Justice* de Biddeford jusqu'à l'automne de 1930 quand il s'entendit avec le *Messenger* de Lewiston et où depuis se fait l'impression de la *Justice* de Sanford.

Cette dernière démarche eut pour effet de faire de la *Justice* de Sanford presque une édition du *Messenger*, car excepté pour deux ou trois colonnes de nouvelles de Sanford et de Springvale le journal reproduit le texte de ce dernier.

- 1927.— Le *Messenger*, fondé à New-Bedford (Massachusetts) le 28 mai, par M. J.-Arthur Desaulniers. C'est un hebdomadaire qui paraît le dimanche.

Depuis 1932 M. Desaulniers imprime son journal dans son propre atelier.

- 1927.— Le *Journal*, fondé à Lawrence (Massachusetts) par M. Joseph-Arthur Smith. Au moment de la fondation de ce journal M. Smith possédait une imprimerie qui fonctionnait sous le nom de New-England Publishing Company et qu'encourageaient les Pères Maristes de Lawrence. C'est ainsi que M. Smith fonda son journal pour combattre l'influence de la *Sentinelle* de Woonsocket qui, alors, jouissait d'un fort tirage dans toute la Nouvelle-Angleterre.

Le premier numéro parut le 24 juin (la Saint-Jean-Baptiste et fête nationale des Canadiens) 1927 à Lawrence et continua à être publié dans cette ville jusqu'en avril 1928 quand on transporta l'atelier à Haverhill. Ainsi le journal devenait le *Journal de Haverhill* et sauf les cinq semaines d'interruption en 1932 il paraît chaque semaine le vendredi.

- 1929.— Le *Franco-Américain*, fondé à Waterville (Maine) le 5 septembre, par M. Jules Savarin.

Depuis quelques années M. Savarin était le gérant, pour l'Etat du Maine, de la *Semaine Paroissiale* de Fall-River, et lorsque ce journal disparaissait en août 1929, M. Savarin en acheta la liste d'abonnés.

Au mois d'août 1931 le *Franco-Américain* change de mains. Cette fois c'est une compagnie de publication composée de MM. le maire Harold Dubord, président ; Napoléon Marcoux, secrétaire, et Jules Savarin, trésorier. L'année suivante, M. Dubord était remplacé par M. le docteur Louis-J. D'Argy qui mourut en septembre 1933.

D'abord le journal était imprimé au *Messenger* de Lewiston mais depuis le 7 décembre 1933 le *Franco-Américain* possède son atelier ; c'est le matériel d'imprimerie d'un de nos plus anciens journaux de langue française, le *Jean-Baptiste* de Pawtucket (Rhode-Island) et qui disparaissait en février 1933.

1930.— Le *Messenger de New-York*, fondé à New-York, le 1^{er} octobre, par M. Auguste Giraldi. C'est une revue bi-mensuelle qui succéda au *New-York Magazine* et qui a le mérite de savoir intéresser les Français et les Franco-Américains.

1931.— Le *Bulletin*, fondé à Biddeford (Maine), le 6 août, par M. Lionel Lafrance qui publiait déjà la *Justice* de Sanford, et M. Renaud Lacroix. Après treize mois de publication, le 15 septembre 1932, le *Bulletin* cessa de paraître. Jusqu'à ce moment le journal était imprimé au *Messenger* de Lewiston, et n'était, en réalité, qu'une édition de la *Justice* de Sanford. On y trouvait quelques colonnes de nouvelles locales que rédigeait M. Renaud Lacroix.

Au printemps de 1932, le *Bulletin* avait été vendu à M. Raphaël Leclerc, de Biddeford, qui en continua la publication jusqu'en septembre, mais il se trouva dans l'obligation de le rendre à ses premiers propriétaires.

C'est à ce moment, le 15 septembre 1932, que le *Bulletin* et la *Justice* de Sanford se confondirent, mais cet état de chose dura à peine un an. Avec une nouvelle vigueur le *Bulletin* reprend sa publication le 17 août 1933 avec M. Pierre-T. Perreault, directeur-gérant, et M. Henri de Vitry, rédacteur en chef, avec les fonds qu'avaient souscrits une quarantaine de Franco-Américains, dont quelques-uns étaient politiciens, de Biddeford.

Penant l'année 1933 le *Bulletin* était imprimé au *Messenger* et était l'organe politique du parti progressif qui se préparait aux élections municipales de décembre 1933 ; mais au mois d'octobre M. Perreault démissionna, ce qui précipita une autre interruption après les élections de décembre.

Enfin, en février 1934, M. Alfred Lantagne en devient gérant-rédacteur et la publication reprend de nouveau, mais cette fois imprimée au *Franco-Américain* de Waterville.

1931.— Le *Travailleur*, fondé à Worcester (Massachusetts), le 10 septembre, par M. Wilfrid Beaulieu, rédacteur, et une compagnie composée de Franco-Américains de Worcester ; M. le docteur Alfred Lachance, président ; M. Dolord Hamel, trésorier ; M. Wilfrid Beaulieu, secrétaire, et MM. Adolphe Gaucher, docteur Paul Dulault et docteur Dolord Lafond.

Au début le *Travailleur* était imprimé à Worcester, mais depuis avril 1932 il est imprimé par la Lafayette Press Company de Manchester (New-Hampshire).

Le 11 août 1932 le *Progrès* (ci-devant de Nashua et depuis environ deux ans de Manchester) et le *Travailleur* étaient confondus conservant le titre de *Le Travailleur*.

1933.— *Amérique*, fondé à New-York, par Mlle Josette Lacoste ; hebdomadaire illustré paraissant le dimanche.

1934.— Le *Journal de Lawrence*, fondé à Lawrence (Massachusetts) par M. R.-J. Chandonnet, en juin.

1934.— Le *Canadien*, fondé à Waterbury (Connecticut). C'est une « petite feuille miméographiée française » (13).

M. J. Lemieux est rédacteur de ce petit journal qui raconte les activités franco-américaines de la ville. Ce nouveau venu du Connecticut est « hebdomadaire amusant et instructif » (14) et est distribué gratuitement.

1936 - La voix franco-américaine

de Taunton, Mass.

voir Le Travailleur 7 janvier 1936 p 4.

JOURNAUX PUBLIÉS POUR LES FRANCO-AMÉRICAINS

de l'Illinois, du Michigan, du Minnesota, de New-York
et des États de la Nouvelle Angleterre

LISTE CHRONOLOGIQUE DES JOURNAUX QUI ONT DISPARU

1809.— *Michigan Essay or Impartial Observer* fondé à Détroit. Le premier numéro paraît le 31 août et devait paraître chaque jeudi, quoiqu'un seul exemplaire existe. L'éditeur et l'imprimeur sont le même homme, M. James-M. Miller ; quoiqu'on ait prétendu que M. le curé Richard en fut l'éditeur le journal indique bien clairement en tête de la feuille que c'est M. James-M. Miller (1). Le nom du journal est en anglais et seulement une colonne et demie des seize, que comportait le journal, était rédigée en français.

Le journal était imprimé sur une presse à bras que l'abbé Richard avait acheté à Baltimore, et sur laquelle un ou deux livres avaient été imprimés avant la publication du journal.

Le journal ne publiait aucune nouvelle locale et une seule annonce ; celle de St. Anne's School. Dans ce premier numéro le rédacteur annonça qu'il avait l'intention de publier plusieurs ouvrages, « entre autres un manuel d'agriculture, une neuvaine au Sacré-Cœur, des cartes particulières à l'étude de l'histoire, de la géographie, etc... » (2).

1817.— *Detroit Gazette*, fondé en juin. Ce journal publiait une colonne en français rédigée par un collaborateur qui signait « Vieux Philippe ». C'était un hebdomadaire publié par MM. Sheldon et Reed et qui parut pendant treize ans sans interruption. Le premier numéro porte la date du 25 juillet 1817. La dernière page portait la traduction française des articles les plus importants.

En juillet 1828, la *Detroit Gazette* était loué à M. H.-L. Ball pour neuf ans et celui-ci engageait M. Sheldon comme rédacteur ; M. Ebenezer Reed lui succéda. Le journal cessa de paraître en 1830 — le dernier numéro parut le 22 avril 1830 et quatre jours plus tard tout le matériel était détruit par un incendie.

(1) « Il (*Michigan Essay or Impartial Observer*) était rédigé par un prêtre catholique, M. l'abbé Richard. A vrai dire, ce journal n'était ni français ni canadien ; c'était tout simplement un organe politique qui a servi à faire entrer M. l'abbé Richard au Congrès des Etats-Unis et à l'en faire sortir ». Lettre de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, du 3 avril 1934.

(2) Hist. of Detroit & Mich. (Amer. Antiquarian Society).

1825.— *La Gazette Française*, fondé à Detroit. Le premier numéro parut le 31 octobre 1825. M. Ebenezer Reed en était l'éditeur et le journal était imprimé dans les ateliers de la *Detroit Gazette*. Il paraissait la première et la troisième semaine du mois. Au moins trois numéros ont paru et ce journal est considéré comme étant le premier journal de langue française de cette région. Dans le premier numéro nous trouvons cet article de la rédaction.

« La rédaction prie les abonnés de la *Gazette Française* de bien vouloir se rappeler que cette publication n'est qu'un essai et que la continuation de cette publication dépend, en grande partie, de leur générosité. Il ne faudra pas emprunter la *Gazette* aux voisins. Si on tient à ce que l'éditeur continue la publication du journal il faut que tout le monde s'y abonne. »

1837.— *Le Patriote Canadien*, fondé à Derby par un M. Blanchard et des Canadiens, le 15 décembre. Français et anglais (3).

1838.— *Le Patriote*, fondé à Burlington (Vermont) par M. Ludger Duvernay. On prétend que ce journal a vécu environ deux mois, mais on n'est pas sûr. Il se peut qu'on ait confondu le *Patriote Canadien* fondé en 1837 avec :

1838.— *La Révolution Canadienne*, fondé à Burlington (Vermont) par MM. Ludger Duvernay et Georges-Etienne Cartier, vers la fin décembre (4).

1839.— *The North American*, fondé à Swanton (Vermont) par M. le docteur Wolfred Nelson et des patriotes canadiens. Il était publié moitié en français et moitié en anglais. Le premier numéro parut au printemps (5).

Ces quatre journaux étaient en effet des journaux canadiens publiés aux États-Unis et qui avaient pour but de continuer la lutte que ces patriotes canadiens, en s'expatriant pour raisons d'État, avaient dû cesser au Canada. Alors ils ne traitaient que de l'indépendance du Canada et de l'établissement d'une république canadienne.

1843.— *L'Ami de la Jeunesse*, fondé à Detroit (Michigan) par M. Edouard-N. Lacroix comme rédacteur et M. James-A. Girardin, éditeur. Il en parut onze numéros, dont le premier porte la date du 23 mai.

1850.— *Le Citoyen*, fondé à Detroit (Michigan) par M. L.-J. Paulin avec M. E.-N. Lacroix comme rédacteur. Le premier numéro parut le 11 mai. C'était un journal littéraire paraissant le samedi et qui cessa de paraître au bout de six mois. Après un intervalle de quelques semaines la publication fut reprise par M. Charles Dossin, M. U. Adam en était rédacteur, mais le journal disparaissait définitivement en juin 1851.

1857.— *Le Courrier de l'Illinois*, fondé le 2 janvier à Kankakee par MM. Alexandre Grandpré et Claude Petit. C'était le premier jour-

(3) (4) (5) *La Justice*, Holyoke, Massachusetts, 9 novembre 1933. Article de M. Maxime-O. Frenière.

nal de langue française de l'Illinois. En septembre de cette même année le journal est transporté à Chicago, où il est publié comme bi-hebdomadaire pendant un mois, puis ensuite revient à son premier état, d'hebdomadaire pour, au bout de quelques mois, revenir à Kankakee où il disparaissait en 1863.

Le *Courrier* était bien rédigé, mais il manquait d'attrait pour le Canadien d'alors ; « la note patriotique n'y était pas aussi accentuée « qu'elle aurait dû l'être. » (6).

En 1875, le *Courrier* reparait rédigé par M. J.-B.-A. Paradis à Chicago. En 1903, après avoir subi toutes sortes de changements et de péripéties, le journal disparaît portant le nom de *Courrier Canadien*.

1860.— L'*Union*, fondé à Ogdensburg (New-York) par un docteur Dorion. Ce journal ne parut que quelques mois. On prétend que ce même docteur Dorion a publié un autre journal à Keesville ou Plattsburg (New-York).

1861.— L'*Observateur de Chicago*, fondé à Chicago (Illinois) par M. S.-E. Pinta, éditeur (7).

1864.— Le *Phare des Lacs*, fondé à Watertown (New-York) par MM. Alexandre et Michel Grandpré et Claude Petit comme rédacteur. En 1868, M. Petit acheta le journal et continua seul la publication jusqu'en 1876.

1867.— La *Sentinelle*, fondé à Chicago (Illinois) par M. Couillard de l'Epinay. Il ne vécut que quelques semaines.

1867.— Le *Public Canadien*, fondé à New-York, en novembre, par une compagnie d'actionnaires. M. J.-B.-A. Paradis en était rédacteur. Le journal était publié sous la raison sociale de Duval, Aubry et C^{ie}. Il vécut dix mois.

Ce journal était en réalité une feuille canadienne-française et devait diffuser les idées d'indépendance nationale qui avaient leur berceau dans les réunions d'une société canadienne-française reconnue sous le nom de « L'Ordre des Dix » ; les fondateurs étaient au nombre de dix.

Le journal était tellement canadien qu'il parlait des Etats-Unis comme étant un pays étranger (8).

(6) Belisle, p. 52.

(7) L'Ill. State Hist. Lib., p. 78, ne donne ni le nom de Frechette ni celui de Barclay. A ce moment-là les journaux canadiens aux Etats-Unis étaient souvent imprimés chez un imprimeur qui n'avait aucun intérêt dans ce journal. Si les noms des propriétaires et du rédacteur ne paraissaient pas c'était peut-être par prudence. L'*Observateur* était un journal canadien du Canada, et qui ne faisait aucune place au mouvement d'organisation des Canadiens aux Etats-Unis.

(8) Bel. « C'était aller trop loin — mais c'était l'année de l'établissement du « nouveau régime de la Confédération Canadienne. — En même temps il se faisait « une propagande annexionniste très active à New-York. — Il fallait réagir énergi- « quement pour enrayer la manie anglophile. — L'apparition du *Public Canadien* « venait donc au moment propice. — Les appels au sentiment national lancés par « le *Public Canadien* firent tellement impression, même au dehors, qu'un nouveau « journal parut sur la scène », p. 44.

- 1868.— Le *Protecteur Canadien*, fondé à Saint-Albans (Vermont) par M. Antoine Moussette et M. l'abbé Zéphirin Druon. Le premier numéro parut le 10 mai.

Ce journal doit son existence au cri de ralliement lancé par le *Public Canadien* de New-York. M. Moussette, qui avait été prié d'organiser la convention de Springfield de 1868 par la convention de Troy, l'année précédente, avait promis « qu'avant la convocation de la quatrième convention, les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre auraient un journal dévoué à leurs intérêts. » (9).

M. l'abbé Druon, vicaire général du diocèse de Burlington (Vermont) trouva l'idée de M. Moussette bonne et devint ainsi rédacteur du nouveau journal, tandis que M. Moussette allait un peu partout dans les centres où se trouvaient des Canadiens et prenait des abonnés ; plusieurs de ces abonnés habitaient l'Ouest.

En septembre 1871, un incendie détruisait l'édifice dans lequel était imprimé le journal. C'est alors que M. l'abbé Druon vendait ses listes d'abonnés à M. Georges Desbarats de l'*Opinion Publique* de Montréal, et que le *Protecteur Canadien* disparaissait.

- 1868.— Le *Courrier de l'Ouest*, fondé à Kankakee (Illinois) par MM. Alexandre et Michel Grandpré et M. J.-B.-A. Paradis a la rédaction Vers l'année 1875, M. Paradis changea le nom en celui de *Courrier de l'Illinois* en souvenir de celui de 1857. En 1903, M. Bachand-Vertefeuille l'acheta et le confondit avec d'autres feuilles leur donnant le nom de *Courrier Franco-Américain*. C'était toujours un journal hebdomadaire.

- 1868.— L'*Amérique*, fondé à Chicago par MM. Théophile Gueroult et Samuel-E. Pinta avec Louis Fréchette (10).

C'était un bi-hebdomadaire. Disparaît en 1870.

- 1869.— L'*Idee Nouvelle*, fondé à Burlington (Vermont) par M. Médéric Lanctot. Les deux premiers numéros ont paru à Burlington et les deux ou trois autres à Worcester (Massachusetts). M. T.-H.-N. Lambert en était l'éditeur, administrateur et propriétaire. Ce journal avait été fondé pour propager l'idée de l'indépendance de la province de Québec, mais les Canadiens des États-Unis n'ont pas semblé s'y intéresser.

- 1869.— L'*Impartial*, fondé à Burlington (Vermont) par M. Médéric Lanctot, au printemps. Deux numéros de ce journal sont publiés à Burlington, et un à Worcester. M. T.-H. Sarony Lambert était aussi administrateur et propriétaire de ce journal-ci, qui aussi avait pour but l'indépendance du Canada.

Après l'échec de Worcester, M. Lanctot transporta son journal à Détroit (Michigan) où il était publié dans les deux langues. Mais là aussi il ne rencontra aucun succès et disparut après cinq semaines.

(9) Bel, p. 61.

(10) Collection of Ill. State Hist. Lib., p. 100. L'*Amérique* succéda à l'*Observateur*, disait Louis Fréchette dans une lettre adressée à l'*Opinion Publique* en date du 14 mars 1905, quoique M. Bel l'ait placée avant l'*Observateur*. Aussi Ill. State Hist. Lib. place-t-elle la fondation de l'*Observateur* en 1861.

869.— Le *Charivari*, fondé à Champlain (New-York) par M. T.-H. Sarony Lambert. C'était un journal humoristique, anglais et français, de huit pages. Vécut quelques semaines.

869.— La *Voix du Peuple*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. le docteur A.-L. Tremblay, le 25 février. Cesse de paraître le 15 septembre de la même année. C'était un journal rédigé par M. Ferdinand Gagnon « qui, après avoir été radical, annexionniste « et Dieu sait quoi finit par se reconnaître et publia plus tard, à « Worcester (Massachusetts) un journal qui a rellété les véritables « aspirations du Canadien émigré : Le *Travailleur*. » (11).

Le numéro prospectus parut le premier mars et avait pour devise « Attendre et Espérer » au-dessus de laquelle étaient ces mots : « journal du peuple canadien aux Etats-Unis ». Le journal était publié sous la raison sociale de A.-L. Tremblay & C^{ie}. Ce fut le premier journal de Manchester.

869.— L'*Etendard National*, fondé à Worcester (Massachusetts), le 3 novembre, par une compagnie d'actionnaires, avec M. Ferdinand Gagnon comme rédacteur. Un an plus tard, l'*Etendard National* était vendu à M. Georges-E. Desbarats de l'*Opinion Publique* de Montréal, qui en fit une édition de l'*Opinion Publique* pour les Etats-Unis. M. Gagnon continua à la rédaction. En 1873 M. Gagnon se retire, afin de fonder, avec M. Frédéric Houde, le *Foyer Canadien*, ce qui ne l'empêchait pas de collaborer à l'*Etendard National* jusqu'à sa disparition en 1874.

869.— L'*Impartial*, fondé à Détroit (Michigan) par un groupe de Canadiens et rédigé par M. Médéric Lanctot qui arrivait de Worcester où son journal avait échoué. Le premier numéro parut le 20 novembre et devait paraître deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Dix numéros seulement ont paru.

870.— Le *Citoyen Américain*, fondé à Syracuse (New-York) par M. le docteur J.-N. Cadieux, au mois d'août. Vécut quelques mois.

870.— L'*Emigré Canadien*, fondé le premier mai à Biddeford (Maine) par M. Léon Bossue dit Lyonnais. C'était le premier journal de langue française publié dans le Maine. Il en parut six numéros. Hebdomadaire.

871.— L'*Etoile Canadienne*, fondé par MM. Joseph-Oulette et J.-A. Girardin, à Détroit (Michigan). Paraissait le jeudi et vécut un an.

871.— L'*Avenir National*, fondé à Saint-Albans (Vermont), en octobre, par MM. Antoine Moussette et Frédéric Houde. En 1873 le journal est vendu à un syndicat de Troy (New-York).

Le journal était bien rédigé et au lieu de parler indépendance, etc..., il s'occupait du sort des Canadiens émigrés, tout en donnant des nouvelles du Canada.

Lorsque le journal fut vendu en 1873, M. Arthur-E. Valois en devint rédacteur. Malheureusement, M. Valois se permettait

(11) Lettre de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, du 3 avril 1934.

des écrits qui « laissaient parfois beaucoup à désirer au point de « vue de la religion » (12), et comme les abonnés étaient tous croyants la publication ne tarda pas à périr. M. Moussette étant obligé de reprendre son journal, le vend le même jour à M. le juge Joseph Le Bœuf, qui en reprit la publication six semaines plus tard, en juillet 1874. L'année suivante le journal est vendu à M. L.-G.-G. Le Bœuf, frère de M. le juge, et M. Misaël Authier devenait co-rédacteur. *L'Avenir National* de Saint-Albans cessa de paraître en 1876.

1871.— *L'Etoile de l'Est*, fondé à Southbridge (Massachusetts) avant le 13 juillet, par M. C. Desmarais (13).

1873.— *The Cataract*, de Cohoes (New-York) a publié pendant un temps quelques colonnes en français que M. Arthur-E. Valois, ci-devant de *L'Avenir National* de Troy, rédigeait.

1873.— *L'Echo du Canada*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. le docteur Alfred Mignault et M. Honoré Beaugrand. Le premier numéro paraissait en juillet 1873. C'était le premier journal de langue française fondé à Fall-River et c'est à ce moment que l'organisation des Canadiens commence sérieusement ; le journal se fait l'organe des cercles de naturalisation et des sociétés nationales.

L'Echo du Canada avait des éditions à Boston et à Lowell. Le journal disparaît en 1875 quelques mois après la fusion avec *l'Ouvrier Canadien*.

1873.— *L'Etoile*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. G. Desmarais, celui qui, en 1871, fondait *L'Etoile de l'Est* à Southbridge (Massachusetts). *L'Etoile* fut le premier journal de langue française publié dans l'Etat du Rhode-Island. Il n'en parut qu'un numéro.

1873.— *La Guêpe*, fondé au mois de juillet à Woonsocket (Rhode-Island) par le courageux M. Desmarais qui venait de fonder son troisième journal sans plus de succès. Celui-ci ne vécut que quelques mois.

1873.— *Le Foyer Canadien*, fondé à Worcester (Massachusetts) par MM. Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde. Le premier numéro parut le 18 mars. L'été de 1874 M. Gagnon vendit ses intérêts dans le journal à M. Houde, qui le transporta à Saint-Albans (Vermont). L'année suivante, en juin, M. Houde confondait son journal avec le *Nouveau Monde* de Montréal, dont il venait d'accepter la rédaction.

1873.— *Le Courrier du Rhode-Island*, fondé à Woonsocket (Rhode-

(12) Bel, p. 109.

(13) Bel et M. Gatineau, dans l'Histoire de Southbridge, disent que *L'Etoile de l'Est* fut fondé en 1872, mais à la page 109 de Bel on dit : « M. Perrin a dû faire erreur en écrivant dans le *Spectateur* de Hull, en 1901, qu'il avait remplacé M. Houde en 1871, car au mois de juillet de la même année (le 13) *L'Etoile de l'Est*, publié à Southbridge (Mass.), reproduisait un extrait d'article de M. Houde, rédacteur de *L'Avenir National*. M. Gatineau dit que ce journal parut pendant quelques semaines ; Bel, qu'il n'en est paru qu'un seul numéro.

Island) au mois d'août, par MM. Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde. Le journal était une édition du Foyer Canadien de Worcester. Dura un an.

1873.— Le *Cosmorama*, fondé à New-York (New-York) par M. le professeur Georges Batchellor. C'était une revue mensuelle ayant trois pages rédigées en français et une en anglais. C'était la deuxième publication canadienne dans la ville de New-York. M. Batchellor s'était donné pour but l'unification de la race française en Amérique, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la tâche était vraiment trop lourde, avec son enseignement. Il décida de cesser la publication de son journal, après qu'il eut paru six fois, le 3 mai, le 7 juin, le 5 juillet, 4 octobre, le 11 novembre en 1873 et le dernier au mois d'avril 1874.

1874.— L'*Etoile du Nord*, fondé à Saint-Paul (Minnesota) par MM. J.-B.-A. Paradis et Zéphirin Desmeules. Le premier numéro paraissait en mai 1874 et le dernier en novembre 1876.

1874.— Le *Drapeau Canadien*, fondé à Lawrence (Massachusetts) en juillet, par M. le Docteur Victor Mignault.

1874.— Le *Bulletin et Charivari*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par MM. Fiske et Monroe, propriétaires, et M. H.-R. Benoît, rédacteur. Parut au mois de décembre pour la première fois et pendant quelques semaines après seulement.

C'était un journal rédigé moitié français et anglais, mais ne répondait pas aux aspirations patriotiques des Canadiens ; ce qui explique, en partie, sa courte existence. Par ailleurs, M. Honoré Beaugrand ayant intenté un procès en diffamation, le journal ne tarda pas à tomber.

1874.— Le *Courrier*, fondé à Holyoke (Massachusetts) en octobre, par M. le docteur M. Métivier, est le premier journal de langue française publié à Holyoke et ne parut que pendant quatre mois.

M. le docteur Moïse Métivier admirait beaucoup le système des écoles publiques aux Etats-Unis et surtout celui de l'Etat du Massachusetts et s'est opposé aux écoles paroissiales. « Malgré ses erreurs, « le docteur Métivier a accompli de nombreuses actions méritoires « et il était très charitable, méritant le titre de « médecin des pauvres. » (14)

1874.— Le *Travailleur*, fondé à Worcester (Massachusetts) le 16 octobre, par M. Ferdinand Gagnon. A la mort de celui-ci, qui survint en 1887, M. Charles Lalime prend la direction du journal et le vend à M. Benjamin Lenthier, qui cessa de le publier le 31 décembre de cette même année, 1892.

1874.— L'*Echo du Canada*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. J.-H. Guillet, directeur, et M. Honoré Beaugrand, propriétaire. Vécut à peu près un an.

1875.— Le *Jean-Baptiste*, fondé à Northampton (Massachusetts) le 24 février, par M. Pierre-C. Chatel, typographe, et son patron, M. Burleigh. Le 21 septembre de la même année, M. Chatel en devient seul propriétaire et M. Joseph-A. Daignault est appelé à la rédaction.

Le 10 avril 1876 le journal est publié à Holyoke (Massachusetts). Au bout de deux ans, M. Chatel ayant pris un associé, M. A. Dupe neault, et la société n'ayant pas eu de succès, le journal retourne à Northampton où, en 1880, il est vendu à M. Jean-Guérin Sanson, un Français. En 1882, M. Sanson, en mai, le vend à une compagnie composée de MM. Adolphe Ménard, le docteur L.-B. Niquette et autres, retenant le poste de rédacteur jusqu'au moment où il entre au Séminaire de Montréal (15).

En juin 1883, le *Jean-Baptiste* change encore de mains ; cette fois c'est M. Ferdinand Gagnon, du *Travailleur*, qui l'achète. Il en continue la publication comme édition hebdomadaire de son *Travailleur* et en le faisant imprimer dans son atelier de Worcester. Quatre ans plus tard, quelques mois après la mort de M. Ferdinand Gagnon, le *Jean-Baptiste*, ainsi que le *Travailleur*, étaient vendus à M. Charles Lalime, en janvier 1887.

Lorsque M. Lenthier couvrait la Nouvelle-Angleterre de ses journaux, il ne manqua pas d'acheter ces deux journaux. Le *Jean-Baptiste* avait été vendu à M. Charles Roy de Holyoke qui, à son tour, le vendait à M. Lenthier en 1892. Celui-ci le publia pendant deux ans et de tous les journaux que M. Lenthier publiait, seul, le *Jean-Baptiste* survécut à la grande débacle.

Enfin, en 1894, M. J.-B.-S. Brazeau l'achète et le transporte à Pawtucket (Rhode-Island), où il le publie pendant près de quarante ans. En 1905, et encore en 1911, M. Brazeau a essayé de le faire paraître deux fois par semaine, mais n'y arriva pas. En 1930, lorsque M^{me} Henriette Brazeau prend la rédaction, elle aussi essaie d'en faire un bi-hebdomadaire, mais au bout de quelques mois elle a dû revenir à sa publication hebdomadaire.

Le 10 février 1933, le journal cesse de paraître, et peu de temps après, en avril, le journal est vendu aux enchères. Il est acheté par M. Morris Mogelever, qui, le mois suivant, en reprend la publication avec M. Louis-G. Bernier, rédacteur. Mais ce n'était qu'une tentative qui ne put réussir. Après cinq mois on est obligé de suspendre la publication, et en octobre de la même année, le titre et le matériel sont vendus à la compagnie du *Franco-Américain* de Waterville (Maine).

Voilà un de nos plus anciens journaux disparu, et pourtant pendant plusieurs années, à Pawtucket, il avait connu de beaux jours. En 1911, M. Belisle expliquait ainsi la longue vie du *Jean-*

(15) M. Sanson était Français, mais il connaissait les idées et les luttes des Canadiens émigrés et les a faites siennes ; c'est ainsi qu'il fit tout dans son pouvoir pour fonder une paroisse française à Northampton, but qu'il n'a pas atteint. Il était ordonné prêtre à Grand-Rapids (Michigan) en 1886.

Baptiste : « Ses ambitions, cependant, n'ont jamais visé plus haut « qu'il ne pouvait atteindre. C'est ce qui explique peut-être en « partie le secret de sa durée » (16).

1875.— *L'Ouvrier Canadien*, fondé à Fall-River (Massachusetts), en mars par M. H.-R. Benoît. Ne vécut que quelques mois.

1875.— Le *Réveil*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island), en avril, par MM. Buies et Daignault qui le publièrent jusqu'en décembre 1876, lorsque mourait M. Daignault. L'imprimerie du *Réveil* fut vendue à M. Ferdinand Gagnon.

1875.— Le *Franc Pionnier*, fondé à Lake-Linden (Michigan) par M. Charles Thibeault. C'est le premier journal français-anglais du Haut-Michigan. Il ne vécut que cinq mois (17).

1875.— La *Lanterne Magique*, fondé à Worcester (Massachusetts), en juillet, par M. le docteur J.-N.-O. Provencher. C'était un journal humoristique illustré.

1875.— Le *Journal des Dames*, fondé à Cohoes (New-York), en septembre, par M^{lle} Virginie Authier. Journal hebdomadaire qui parut pendant six mois.

1875.— Le *Courrier Canadien*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island), en septembre, par MM. Godfroi Labelle et J.-A. Daigneault, celui-ci en était rédacteur. M. le docteur Gédéon Archambeault devenait rédacteur en avril 1876 et, malgré tous ses efforts, le *Courrier* disparaissait en juin de la même année. A cette occasion, M. Ferdinand Gagnon écrivait dans son *Travailleur*.

« Nous regrettons la disparition du *Courrier*, car depuis que « le docteur Archambeault en avait la rédaction, ce journal était « devenu instructif, patriote et religieux. C'est le sort des hommes « de bon sens de n'être pas compris parmi nous. La conséquence, « c'est que notre presse canadienne est loin d'être ce qu'elle devrait « être. » (18)

En septembre de 1876, M. Ferdinand Gagnon et M. le docteur Archambeault formaient une société pour la publication du *Courrier*, qui recommença de paraître comme édition du *Travailleur* de Worcester. Sous cette direction, le journal vécut jusqu'en 1892, quand presque tous les journaux de M. Lenthier sombraient. Le *Courrier Canadien* avait été vendu à M. Lenthier en même temps que le *Travailleur*.

1875.— Le *Protecteur Canadien*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. C.-H. Chagnon, et M. le docteur Alfred Migneault était secrétaire de la rédaction. Le premier numéro parut en novembre 1875.

Le 10 mai 1876, les ateliers du journal étaient détruits par un incendie, mais un nouveau matériel était immédiatement acheté et la publication du journal était reprise presque aussitôt.

(16) Bel, p. 205.

(17) Lettre de M. P. Eudore Mayrand, du 26 juin 1934, à l'auteur.

(18) Bel, p. 193.

Cinq ans plus tard M. Charles Gigault, éditeur du *Bien Public* de Worcester, en devenait propriétaire, mais quelques semaines après il fut obligé de cesser la publication.

- 1875.— La *République*, fondé à Boston et Fall-River (Massachusetts) par M. Honoré Beaugrand. C'était un journal hebdomadaire rédigé par M. Narcisse Cyr. C'est dans son journal que M. Beaugrand fit paraître en feuilleton son roman : *Jeanne la Fileuse*, roman de mœurs canadiennes aux Etats-Unis.

La *République* parut jusqu'en février 1878.

- 1875.— La *République*, fondé à Lowel (Massachusetts). C'était tout simplement une édition du journal du même nom de Fall-River. M. J.-H. Guillet en était le directeur. Disparut en 1877.

- 1876.— Le *Paresseux*, fondé par une société de Canadiens dans les affaires et habitant le Massachusetts. Ces messieurs avaient un club-house au lac Quinsigamond, à Worcester (Massachusetts) et leur association portait le nom des Tourlourous. Le journal parut jusqu'en 1878.

- 1876.— Le *Franco-Canadien*, fondé à Saint-Paul (Minnesota) par MM. F.-C. Carroll, éditeur, et J.-B.-A. Paradis, rédacteur. Revue mensuelle qui vécut environ six mois.

- 1876.— La *Patrie Nouvelle*, fondé à Cohoes (New-York) par M. J.-M. Authier, en février. En juillet 1885, ce journal change son nom en la *Patrie* et continue ainsi jusqu'en 1891.

- 1876.— Le *Courrier*, fondé à Détroit (Michigan), le 12 octobre, par MM. Alfred Beaudin et L.-C. Dumont. C'était une revue littéraire hebdomadaire qui parut sous ce nom pendant quelques mois puis changea en le *Journal*.

- 1876.— Le *National*, fondé à Saint-Paul (Minnesota) par M. le docteur Roy et M. Edmond-A. Paradis, éditeurs. Le premier numéro parut au mois de décembre, après la disparition de l'*Etoile du Nord*, et vécut six mois.

- 1877.— Le *Journal*, fondé à Détroit (Michigan) par les mêmes que ci-dessus et disparut vers juillet de cette année (19).

- 1877.— Le *Journal de Cohoes*, fondé à Cohoes (New-York) par M. Arthur E. Valois, avocat, et M. P.-A. Lucas, en janvier, et paraît pendant un an.

- 1877.— Le *Progrès*, fondé à Saint-Paul (Minnesota) par une compagnie d'actionnaires avec M. J.-B.-A. Paradis au poste de rédacteur.

- 1877.— Le *Canadien*, fondé à Saint-Paul (Minnesota) par M. Désiré Michaud, le 15 août. M. J.-B.-A. Paradis quitta le *Progrès* afin de prendre la rédaction du *Canadien*.

Pendant six ans ce journal jouit d'un succès bien mérité et fut le journal le plus important, à cette époque, du Nord-Ouest des Etats-Unis. Malheureusement, en 1883, il était vendu à un syndicat qui voulait s'en servir pour faire de la propagande politique. Après

la campagne, le syndicat s'en débarrassa (20) et pendant les vingt ans qui suivirent le journal changea de mains plusieurs fois pour enfin finir par être confondu avec le *Courrier Franco-Américain* de Chicago, en 1903, par son propriétaire M. Louis-J. Bachand-Vertefeuille.

Il est dommage que l'on permit à la politique d'entrer, car le *Canadien* était un journal très bien fait et qui rendait de très grands services aux Canadiens de cette région (21).

1878.— Le *Messenger*, fondé à Muskegon (Michigan) par M. H.-L. Harquel. Ce journal était une édition du *Courrier*.

1878.— Le *Courrier*, fondé à Bay-City (Michigan) par M. J.-L. Harquel. Parut pendant à peu près trois ans. M. Harquel était « une espèce « d'annoncier ambulant qui a publié une feuille d'annonces dans « une dizaine de localités du Michigan et du Minnesota. Il ne restait « jamais longtemps à la même place. Sa petite imprimerie le suivait » (22).

1878.— *L'Ami du Peuple*, fondé à Springfield (Massachusetts). Ce fut le premier journal français de cette ville, c'était une édition du *Travailleur* de Worcester. M. le docteur H.-P. Grisé s'occupait de la direction. Parut pendant trois mois.

1878.— *L'Emigré Canadien*, fondé à Manchester (New-Hampshire), le 18 août, par MM. Georges Pagé Frères. Quelques semaines seulement.

1879.— Le *Bien Public*, fondé à Worcester (Massachusetts) par M. Charles Gigault, chimiste. Voici un des plus flagrants cas de rancune qu'on puisse rencontrer dans l'histoire de la presse franco-américaine.

M. Charles Gigault, propriétaire du *Bien Public*, était un excellent jeune homme très bien vu des Canadiens de Worcester. Il avait fait de très bonnes études au Canada et était reçu pharmacien.

C'était en 1878, au mois d'octobre, et Honoré Mercier, avait été invité à faire une conférence à Worcester. L'occasion promettait d'être brillante. On demandait à M. Gigault de bien vouloir présenter le distingué conférencier ; il s'acquitta très bien de sa tâche mais, vers la fin, voulant ajouter quelques mots à ce qu'il avait préparé à l'avance, il eut un moment d'embarras et termina en balbutiant quelques mots inintelligibles.

Le lendemain, M. Ferdinand Gagnon, en faisant son compte rendu de la soirée dans le *Travailleur*, se moqua un peu du jeune homme en disant qu'il « avait présenté le conférencier avec tout « le « tact » qu'on lui connaît » (23). M. Gigault, piqué par ces paroles, jura de se venger ; sa vengeance prit la forme d'un nouveau

(20) Bel, p. 119.

(21) Ce qui indique que les Canadiens comptaient passablement en politique dans le Minnesota à ce moment-là déjà.

(22) Lettre à l'auteur de M. P. Eudore Mayrand du 26 juin 1934.

(23) Bel, p. 137.

journal qui ne manquerait pas de faire concurrence au *Travailleur*.

Le premier numéro fit son apparition le 10 janvier 1879, et le journal devait paraître trois fois par semaine. En 1881, comme nous avons vu, M. Gigault achetait le *Protecteur Canadien* de Fall-River afin d'élargir son champ d'activité et aussi d'aider son *Bien Public* qui arrivait déjà à son déclin. Malgré tous ses efforts, les deux journaux disparaissaient quelques mois plus tard emportant, dans la débacle, la santé et la fortune de leur propriétaire. En effet, M. Gigault mourait à Saint-Hyacinthe le 13 décembre 1883.

- 1879.— La *Sentinelle*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Georges Lambert. A la disparition du journal, qui eut lieu en janvier 1880, le matériel de ce journal fut vendu à M. Jean-Baptiste Hurtubise, qui, en société avec M. L.-E. Carufel, fonda l'*Abeille* l'année suivante.

- 1880.— L'*Echo des Canadiens*, fondé à Manchester (New-Hampshire), le 2 juillet, par MM. J.-E. Michelin avec M. Léandre Boudreau, rédacteur. MM. C.-L. Fitzpatrick et Cie en étaient les imprimeurs.

Quelques mois plus tard, le rédacteur, M. Boudreau, achetait le journal et invitait M. Godfroy de Tonnancour à la rédaction. Parut jusqu'au 14 mai 1884.

- 1880.— Les *Récréations Philologiques*, par M. L. Sauveur, à Randolphe (Vermont). Revue mensuelle.

- 1880.— Le *Courrier*, fondé à Worcester (Massachusetts), le 6 février, par MM. Victor et Louis-A. Bélanger. M. Victor Bélanger avait été typographe au *Bien Public* de M. Gigault.

Le *Courrier* de Worcester publiait une édition pour la ville de Woonsocket et, en 1883, une autre pour Taunton. Bientôt il devint semi-quotidien et en 1892 passa aux mains de M. Benjamin Lenthier qui l'achetait pour le faire disparaître. M. Lenthier travaillait pour le parti démocrate et M. Bélanger « avait le tour de saigner les chefs du parti républicain » (24).

Pendant les deux ou trois premières années du *Courrier*, M. François Odier, un Français, en était rédacteur.

- 1880.— L'*Abeille*, fondé à Lowell (Massachusetts), au commencement de l'année, par MM. Hurtubise et de Carufel ; ce dernier en était le rédacteur.

Quelques semaines après sa fondation, le journal passa aux mains d'un groupe d'actionnaires.

En 1882, l'*Abeille* devint bi-hebdomadaire et deux ans plus tard disparaissait. En 1881, pendant huit mois, l'*Abeille* était un quotidien, mais dut changer en bi-hebdomadaire, faute d'encouragement. C'est le premier journal de langue française quotidien des États-Unis.

- 1880.— L'*Artisan Canadien*, fondé à Lowell (Massachusetts). C'était un journal protestant.

1880.— Le *Drapeau National*, fondé à Glens-Falls (New-York), en mai, par MM. J.-O.-D. de Bondy et Benjamin Lenthier.

En 1881, le journal est transporté à Plattsburg (New-York). Les relations du *Drapeau National* au *National*, et de celui-ci aux autres journaux que M. Lenthier a fondés ou achetés, sont assez compliquées, mais il n'en résulte pas moins que MM. Lenthier et Bondy furent les premiers canadiens à tenter l'établissement d'une presse essentiellement canadienne-américaine aux Etats-Unis.

Le *Drapeau National* devint, après la fondation du *National*, une édition hebdomadaire de ce dernier. Ce journal publiait une page rédigée en anglais (25).

1880.— Le *Cri d'Alarme*, fondé à Biddeford (Maine), au mois de novembre, par M. James Smith. Vécut peu de temps.

« Probablement protestant. Ce nom suggestif (*Cri d'Alarme*) « n'était peut-être pas une conséquence du hasard. On sait comme « nos compatriotes du Maine ont eu à souffrir depuis une trentaine « d'années pour les droits de leur langue en ce qui concerne les « paroisses et les écoles. » (26)

1881.— L'*Union Nationale*, fondé à Manchester (New-Hampshire) parut pendant quelques semaines seulement.

1881.— L'*Ami du Peuple*, fondé à Manchester (New-Hampshire), en avril, par MM. Victor Bélanger et Auguste Béchar. C'était une édition du *Courrier de Worcester*.

1881.— Le *Progrès*, fondé à Holyoke (Massachusetts), était une édition de la *Patrie de Cohoes* (New-York). M. P.-U. Vaillant en était rédacteur et co-propriétaire, tandis que M. Félix-A. Belisle en était l'administrateur.

1881.— Le *Courrier National*, fondé à Lawrence (Massachusetts), en décembre, par M. J.-E. Marier. Le journal ne vécut que peu de temps.

1881.— L'*Ami du Peuple*, fondé à Springfield (Massachusetts), était une édition du *Travailleur de Worcester* (27). Vécut trois ans.

1881.— Le *Guide du Peuple*, fondé à Glens-Falls (New-York), en décembre, par MM. J.-O.-D. de Bondy et Benjamin Lenthier. Dura dix-huit mois (28).

(25) et (28) Dans Bel, p. 30, on lit que le *Drapeau National* « cessa de paraître « après une année d'existence », quoiqu'à la page 171 il est dit « M. Le Boutillier « prit le *Ralliement* à son compte — après quoi il fut remplacé par le *Drapeau* « *National* ». Le *Ralliement* avait été fondé en 1892. D'ailleurs M. Léon Bossue, dit Lyonnais, qui assistait à la fondation de ce journal, nous écrit ainsi : « Le *Drapeau* « *National* quitta Glens Falls un an plus tard pour Plattsburgh. Il n'a jamais changé « de nom, et le *Guide du Peuple*, à Cohoes, N.-Y., n'était qu'une des mystérieuses « transformations d'en-têtes, qui lui a si bien servi plus tard dans le Massachusetts, « où il a porté dix-sept différents noms en autant de lieux de publications, sans jamais « cesser d'être le *Drapeau National* des premiers jours. » Lettre du 8 mai 1934.

(26) Bel, p. 176.

(27) Y a-t-il eu deux *Ami du Peuple* à Springfield? M. Belisle en mentionne un fondé en 1878 et un autre en 1881. Malgré toutes nos démarches, nous n'avons pu vérifier ces dates ni apprendre qui était M. le docteur Grisé.

1882.— Le *Rateau*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Pierre-Camille Chatel (29). Vécut quatre mois.

1881-82-83.— Le *Southbridge Journal*, de Southbridge (Massachusetts), et que M. George Whitaker publiait, reproduisait des articles écrits en français par M. le docteur J.-A. Robillard, M. Arthur Sicotte et quelques autres Canadiens en vue de Southbridge, ce qui « contribua beaucoup à augmenter la circulation de cette feuille locale » (30)

1882.— Le *Patriote*, fondé à Bay-City (Michigan), par M. H.-A. Pacaud, rédacteur, et M. le docteur Maucatel. Avec cette direction, le journal paraît jusqu'en 1891 et alors suspend sa publication pendant quelques temps. M. Adolphe Beaudin, comme rédacteur, reprend cette publication qui continue jusqu'en 1904.

1882.— Les *Petites affiches*, fondé à New-York, par M. Louis Tesson. C'était un journal à seize pages et hebdomadaire, qui vécut quatre ans.

M. Tesson, quoique Français, s'est si bien identifié à la vie canadienne-française, qu'il a toujours été reconnu comme franco-américain. On le rencontre un peu partout en Nouvelle-Angleterre et aussi en Louisiane où, en 1877, une de ses poésies est publiée dans l'*Athénée Louisianais* (31). Mais son pays de prédilection était la Nouvelle-Angleterre.

1882.— Le *Castor*, fondé à Fall-River (Massachusetts), en novembre, par MM. Henri Boisseau et Cie ; A.-E. Thivierge, rédacteur. C'était le *Castor* qui publiait toutes les nouvelles concernant la fameuse « Affaire de Fall-River » et dont nous parlerons plus loin. On continua cette publication jusqu'en mars 1885, époque où il fut vendu à MM. Antoine Houde et C^e qui en changèrent le nom en l'*Indépendant*.

En 1882, M. le juge Dubuque était un des fondateurs et l'âme dirigeante du *Castor*.

1882.— Le *Citoyen*, fondé à Lawrence (Massachusetts), par M. J.-E. Marier, en avril. Vécut six mois.

1883.— L'*Echo de l'Ouest*, fondé à Minneapolis (Minnesota), en avril, par M. Zéphirin Demeules. C'était un journal hebdomadaire.

Le premier rédacteur en fut M. Jean Gosselin, puis vinrent M. Achille Carrier, M. Georges Lemay, M. F.-R. Leroux et enfin M. Georges Fortin.

A la mort de M. Zéphirin Demeules, le 21 janvier 1898, son fils, M. Augustin-H. Demeules, lui succéda avec la belle-sœur de ce dernier comme rédactrice de la page sociale.

(29) Quoique M. Belisle place la fondation du *Rateau* en 1882, nous inclinons à croire avec M. l'abbé Verrette, dans son Histoire de la Paroisse de Sainte-Marie de Manchester (New-Hampshire), que « le *Rateau* recueillit la succession de l'*Echo des Canadiens* et à son tour disparut après quatre mois d'existence en 1884 »,

((30) Histoire de Southbridge, p. 127.

(31) Tinker, p. 458.

En réponse à une lettre que nous adressions à l'*Echo de l'Ouest*, M^{lle} Lenoir nous écrivait ainsi :

« Nous avons continué, comme son fondateur, à publier l'*Echo de l'Ouest* dans l'intérêt des Canadiens-Français de Minneapolis, « Saint-Paul, Duluth et de tous ceux éparpillés un peu partout au « Minnesota et les Etats voisins ; en leur donnant les nouvelles « qui les intéressaient, secondant toujours les efforts des sociétés « fraternelles d'assurances ; Société Saint-Jean-Baptiste pour les « hommes ; le Cercle Sainte-Anne pour les dames ; toutes deux « branches de l'Union Canadienne-Française de Marquette (Michigan) ; ainsi que ceux de la paroisse canadienne-française, Notre-Dame de Lourdes ; nous intéressant à ces fêtes religieuses et « sociales et des familles canadiennes-françaises de Minneapolis. « Ce zèle de notre part s'étendait aux mêmes institutions de langue française de Saint-Paul, Duluth et autres endroits.

« Mais depuis au delà de dix ans, la jeunesse canadienne-française s'assimilant beaucoup aux autres nationalités, elle ne « s'occupait plus à la lecture française.

« M. Auguste-H. Demeules, mon associé et beau-frère, est mort « le 21 septembre 1928 après une maladie de trois mois, et à cette « époque il y avait bien un an que M. Demeules me proposait de « publier l'*Echo de l'Ouest* en anglais, moyen que nous décidâmes, « après mûre considération, de remettre jusqu'à ce que nous fussions obligés de le faire. Mais la publication d'un journal de langue française aux Etats-Unis est une rude tâche, et grâce à la « bonne entente qui a toujours existé entre nous deux, et par un « travail opiniâtre, l'*Echo de l'Ouest* est resté français.

« Les Canadiens-Français ne sont pas si nombreux au Minnesota que dans l'Est et ne sont plus assez groupés ici pour la publication d'un journal de langue française. » (32).

L'*Echo de l'Ouest* cesse de paraître le 4 janvier 1929 ; M^{lle} Lenoir continuant seule la publication du 21 septembre 1928 au 4 janvier 1929.

Et c'est ainsi que disparaissait un journal qui avait tenu bon pendant quarante-six ans ; c'était un pionnier qui a préféré mourir que d'abdiquer.

1883.— Le *Souvenir*, fondé à Bay-City (Michigan), vers la fin avril, par M. Célestin Boucher. Parut deux mois.

1883.— Le *National*, fondé à Plattsburg (New-York) par M. Benjamin Lenthier, le 7 juin. Dans les premiers temps, M. Léon Bossue, dit Lyonnais, était le rédacteur, administrateur et typographe ; enfin il devait tout faire, puisque M. Lenthier n'avait aucune connaissance du fonctionnement d'un journal. Après M. Léon Bossue, dit Lyonnais, était le rédacteur, administrateur et typographe : enfin resta longtemps. Il y eut M. Charles-R. Daoust, qui semble avoir fait la navette entre Montréal et Plattsburg pendant un certain temps ; M. Louis-Alphonse-Lesieur Desaulniers ; M. Ambroise

(32) Lettre à l'auteur de M^{lle} Marie-E. Lenoir du 30 avril 1934.

Choquette ; M. Léon Famelar, un Français ; M. Georges Lemay ; M. Edouard Vincelette.

Au commencement de l'année 1890, le *National* était transporté à Lowell (Massachusetts). L'année suivante, le journal devenait quotidien, le 17 mars, et en mars 1892 deux rédacteurs étaient nécessaires, car le journal venait d'épouser la cause du parti démocrate qui avait pour candidat présidentiel M. Grover Cleveland, élu une première fois en 1882. On se souviendra que le *Drapeau National* avait été fondé pour faire cette première campagne électorale de M. Cleveland.

Le *National* avait des ateliers superbes et, en dehors de Boston, aucun journal de la Nouvelle-Angleterre n'était aussi bien outillé. « Pendant les trois années de son existence comme journal quotidien, le *National* était le journal canadien des Etats-Unis le plus « populaire et le plus répandu... Le *National* avait atteint un degré « d'importance auquel pas un autre n'était encore parvenu. » (33)

- 1883.— *L'Echo des Etats-Unis*, fondé à Détroit (Michigan), en avril. M. Louis-C. Dumont en était l'éditeur, et M. Achille Fournier, rédacteur. Parut six semaines.
- 1883.— *L'Ami des Familles*, fondé à Pawtucket (Rhode-Island). C'était une revue mensuelle.
- 1883.— Le *Courrier de Woonsocket* était une édition du *Courrier de Worcester* publié par MM. Victor Bélanger et Frères.
- 1884.— La *Trompette Evangélique*, fondé à Chicago par M. Seguin, un prêtre apostat. Dura un an, de juillet 1884 à juillet 1885.
- 1884.— Le *Courrier du New-Hampshire*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Pierre-Camille Chatel, le 15 juillet. Pendant les six ans de son existence, le *Courrier* connut plusieurs propriétaires différents : en 1885, c'était M. Joseph Lebrun qui l'achetait, pour le vendre, l'année suivante, le 1^{er} juin, à MM. Jean et Ulric Bergeron, qui, en 1887, formèrent un syndicat pour continuer la publication du journal jusqu'au 1^{er} octobre 1890. Durant quelques mois, en 1887, M. W.-A. Grenier, figure bien connue dans le journalisme canadien, fut rédacteur du *Courrier*.
- 1884.— Le *Républicain*, fondé à Boston (Massachusetts), en mars, par M. Narcisse Cyr, prédicant protestant. Vécut un an.
- 1884.— Le *Citoyen Américain*, fondé à Minneapolis (Minnesota) par M. le docteur J.-N. Cadieux qui, en 1870, avait fondé un journal du même nom à Syracuse (New-York) et qui, comme celui-ci, ne vécut que quelques mois.
- 1884.— La *Justice*, fondé à Manchester (New-Hampshire), au mois de juin, par M. Godfroi de Tonnancour ; qui ne parut que quelques semaines.
- 1884.— Le *Défenseur*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par MM. Charles-T. Roy et Frères, éditeurs, et M. Arthur Charland, rédacteur.

Parut de septembre 1884 jusqu'en 1894 pour célébrer son dixième anniversaire.

MM. Roy et Frères étaient des imprimeurs, et pendant un certain temps ils imprimaient deux ou trois journaux anglais pour des éditeurs américains.

Le *Défenseur* commença par être un journal de quatre pages, mais plus tard augmenta le nombre jusqu'à huit pour devenir un journal important de dix pages en 1887.

M. Godfrroi de Tonnancour en fut le rédacteur pendant deux ans ; de 1887 à 1889.

1884.— Le *Protecteur Canadien*, fondé à Great-Falls (Maintenant Sommersworth), (New-Hampshire) le 1^{er} octobre, par M. le docteur Louis-Lemaître Auger, qui cessa de le publier au bout de seize mois, mais en passant sa liste d'abonnés à M. le docteur Martel du *Messenger* de Lewiston (Maine).

Ces deux médecins se sont fait une grande renommée dans le mouvement franco-américain, s'intéressant à tout ce qui concernait la survivance de l'élément canadien.

1884.— Le *Canadien des Etats-Unis*, fondé à New-York (New-York), le 1^{er} mai. « C'était un journal grand format, à huit colonnes, et qui « portait en exergue : « Conserver sa religion et sa langue dans « les pays où Dieu nous envoie ». Il était publié en commandite « par une société d'actionnaires canadiens-français, organisée par « M. T. Sarony-Lambert et dirigé par un comité composé de « MM. l'abbé Terteau, le docteur L.-P. Fontaine, Etienne Lebel, « Joseph-F. Dalbec, Charles-D. Lamarche et J.-E. Laviolette. » La partie matérielle, ou typographique, fut, dès le début, confiée à M. Léon Bossue, dit Lyonnais. M. Crouet fut le premier secrétaire de la rédaction, « charmant garçon, mais tout à fait ignorant du « métier de journaliste et encore plus des Canadiens, de leur his- « toire et de leurs ambitions d'avenir. Il fut remplacé peu de temps « après par M. Alfred Colte, un écrivain français de beaucoup de « mérite. Le dernier numéro parut en avril 1885. » (34).

1884.— Le *Canadien*, fondé à Spencer (Massachusetts), en avril, par M. Adolphe Martin, qui le vendit à M. le docteur Marc Fontaine dix mois après sa fondation. Vécut deux ans en tout. Faisait de la politique dans les derniers temps.

1884.— Le *Courrier*, fondé à Boston (Massachusetts), le 12 juillet, par M. Achille Larue, avec M. Emile-H. Tardivel comme rédacteur. Vécut près d'un an.

1884.— Le *Journal du Commerce*, fondé à Lowell (Massachusetts), au mois d'avril, par M. Charles Chagnon et M. Eudore Evanturel, rédacteur. Vécut un an.

1884.— Le *Progrès*, fondé à Minneapolis (Minnesota), en mai, par une compagnie d'actionnaires et M. J.-B.-A. Paradis, rédacteur. Disparut en octobre 1887.

(34) Lettre de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, à l'auteur, du 3 avril 1934.

- 1885.— Le *Cercle Français*, fondé au Collège Saint-Viateur, Bourbonnais (Illinois). C'était une revue mensuelle rédigée par les élèves sous la direction de leurs professeurs. Parut pendant cinq ou six ans.
- 1885.— Le *Bulletin du Dimanche*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Narcisse Cyr, en août ; ne dura que quelques semaines.
- 1885.— Le *Courrier de Lewiston*, fondé à Lewiston (Maine), en janvier, par M. Emile-H. Tardivel. Vécut trois mois.
- 1886.— Le *Guide du Peuple*, fondé à Spencer (Massachusetts) par M. le docteur Marc Fontaine. Ce journal n'est que le *Canadien* que M. le docteur Fontaine avait acheté de M. Martin, et qui, après quelques semaines de repos, revenait à la vie avec un nouveau titre. Son nouveau nom indiquait bien ce que son propriétaire se proposait de faire ; sans doute le meilleur moyen à prendre afin de passer de Canadien à Franco-Américain.
- 1886.— Le *Citoyen*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Pierre-U. Vaillant, en octobre, et cessa de paraître en décembre 1888.
- 1886.— La *Petite République*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. William-A. Grenier, rédacteur-propriétaire. Vécut à peu près un an.
- 1886.— Le *Ralliement*, fondé à Northampton (Massachusetts), par M. Pierre-Camille Chatel, en avril, avec M. J.-Ernest Cyr, directeur, et M. Gabriel Marchand, rédacteur. Parut huit mois.
- 1886.— Le *Foyer*, fondé à Manchester (New-Hampshire). Journal humoristique qui vécut moins d'un an.
- 1886.— La *Gazette*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Jean Tourigny, au printemps, et continua environ dix mois.
- 1886.— Le *Citoyen Américain*, fondé à Boston (Massachusetts). Aucuns détails.
- 1886.— Le *National*, fondé à Manchester (New-Hampshire), était une édition du *National* de Lowell. Disparu en 1894 (*).
- 1886.— L'*Avenir National*, fondé à Chicago (Illinois), en mars, par M. J.-B.-L. Lemoine, qui bientôt le vendait à M. J.-Ernest Cyr. Parut pendant deux mois.
- 1886.— Le *National*, fondé à Rutland (Vermont) par M. Benjamin Lenthier. C'était une édition du *National* de Plattsburg.
- 1887.— Le *Semeur*, parut au mois de décembre, personne ne semble savoir où. On sait seulement que c'était un journal anti-catholique.
- 1887.— Le *Figaro Illustré*, fondé à Chicago (Illinois), en janvier. Ne vécut que quelques semaines.
- 1887.— Le *Farceur*, fondé à Lowell (Massachusetts), par M. E.-S. Courchesne. C'était un journal humoristique qui ne vécut que quelques mois.

(*) Voir L'*Avenir Canadien*.

1887.— *La Feuille d'Erable*, fondé à New-York (New-York) par M. Léon Bossue, dit Lyonnais.

« Le quatrième journal de New-York (pour les Canadiens) : « *la Feuille d'Erable* commença sa publication régulière le 1^{er} janvier 1887, après avoir publié deux numéros-prospectus, paru le 1^{er} juin et le 22 octobre 1886, qui servirent à annoncer la venue à New-York des clubs de raquette de la Province de Québec, événement qui a fait grand bruit, et pour rendre compte de leur agréable visite parmi nous. Ces numéros-prospectus eurent un si beau succès que Léon Bossue, dit Lyonnais, qui en avait conçu l'idée, fut encouragé de toutes parts à poursuivre son œuvre, et *la Feuille d'Erable* fut publiée, d'abord mensuellement, huit pages illustrées, format 16 × 11 1/2, en langue française et anglaise, jusqu'au 31 décembre 1887, puis elle devint hebdomadaire et publiée seulement en langue française, jusqu'au 19 juin 1890. Elle s'endormit alors pour ne s'éveiller que le 14 août 1890, et elle poursuivit son œuvre sans interruption jusqu'au 2 avril 1891, quand elle fit ses adieux au public.

« Ce n'est pas, toutefois, le manque d'argent, ni l'appui moral qui a amené la suspension de ce journal. *La Feuille d'Erable* avait reparu pour corriger certains abus qui menaçaient l'existence de notre colonie. Ces obstacles aplanis, M. Léon Bossue, dit Lyonnais crut son sacrifice suffisant et sa mission terminée retourna à ses affaires. » (35)

« Cette feuille devint plus tard l'organe officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York. La plume acerbe du rédacteur eut souvent à s'exercer dans des polémiques restées vivaces à la mémoire des anciens. » (36)

1887.— *L'Ami du Peuple*, fondé à New-Bedford (Massachusetts). Était une édition du *Protecteur Canadien* de Fall-River. (37).

1888.— *Le Franco-Américain*, fondé à New-York (New-York) par M. Louis Tesson. Vécut un an.

1888.— *L'Ouest Français*, fondé à Bay-City (Michigan) par MM. Charles Guérin et Téléphore Saint-Pierre, en juin.

M. Guérin avait un frère qui était prêtre dans le Michigan, et qui lui confia le journal *L'Ouest Français*. Vécut onze mois.

1888.— *Le Journal de Bourbonnais*, fondé à Bourbonnais (Illinois), en décembre. Vécut peu de temps.

1888.— *Le Franco-Américain*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par MM. Benoît, Aubin et C^{ie}, en mai.

Ces messieurs étaient protestants parmi une population canadienne presque totalement catholique. Il s'en suivit que ce journal, qui était publié afin d'évangéliser les Canadiens, eut très peu de succès. Il dut cesser de paraître peu de temps après sa fondation.

(35) Lettre de M. Bossue, dit Lyonnais, du 29 avril 1934.

(36) 75^e anniv. de la Soc. St. J.-B. de N.-Y., p. 60.

(37) Bel, pp. 33 et 133. Mais le premier *Protecteur Canadien* disparaissait en 1881 et le deuxième ne commença qu'en 1892. On n'a pu vérifier ceci.

- 1888.— *L'Avenir Canadien*, fondé à Manchester (New-Hampshire), le 11 septembre, par M. Ephrem-R. Dufresne. Disparut après avoir été vendu à M. Lenthier en 1891 et qui le remplaça par son *National* (*).
- 1888.— *Le Bien Public*, fondé à Lowell (Massachusetts), le 17 avril, par M. L.-P. Breault et M. Edouard Vincelette, rédacteur. Ne parut que pendant trois semaines.
- 1888.— *Le Soleil*, fondé à Lowell (Massachusetts), en octobre, pour disparaître à la fin de la campagne électorale de cet automne-là.
- 1888.— *Le Nouvelliste*, fondé à Marlborough (Massachusetts), le 7 juin, par M. Duberger, rédacteur-propriétaire. Vécut un an et demi.
C'était un journal anti-clérical dont les idées n'étaient pas appréciées par la population canadienne qui était catholique.
- 1888.— *La Sentinelle*, fondé à Marquette (Michigan) par M. J.-L. Harquel, rédacteur-propriétaire, en juillet. Vécut un peu plus d'un an.
M. Harquel « était avocat, mais fort peu journaliste » (38).
- 1889.— *Le Combat*, fondé à Plattsburg par M. Benjamin Lenthier, en janvier. Le journal était immédiatement vendu à M. le docteur Elzéar Paquin de Chicago (Illinois). Vécut jusqu'à la fin de 1891.
Le 19 février 1889, M. le docteur Paquin commençait la publication du *Combat* à Chicago et où il continua de le publier pendant deux ans. Cette tentative échouant, M. le docteur Paquin s'en alla à Marquette (Michigan) et reprit son journal en lui donnant un nom non moins combatif : *La Vie*.
- 1889.— *Le Guide du Peuple*, fondé à Burlington (Vermont). C'était une édition du *National* de Plattsburg et qui, plus tard, prit le nom de *National* aussi.
- 1889.— *La Tribune*, fondé à Marinette (Wisconsin), en août, par M. J.-L. Harquel, rédacteur-propriétaire. C'était une édition de la *Sentinelle* de Marquette (Michigan). Vécut deux ans.
- 1889.— *La Tribune*, fondé à Détroit (Michigan), en avril, et disparaissait presque aussitôt. Fondateur inconnu.
- 1889.— *Le Progrès*, fondé à Lawrence (Massachusetts), en septembre, par MM. Lepine et C^e. C'était le premier journal de langue française publié dans le comté d'Essex (Massachusetts). En 1898, M. le docteur R.-Janson-Lapalme achète le journal et en continue la publication jusqu'en 1908.
- 1889.— *L'Union Franco-Américaine*, fondé à Lake-Linden (Michigan), en septembre, par une compagnie, avec M. Téléphore Saint-Pierre comme rédacteur. Plus tard, il fut remplacé par M. Charles Guérin. Ce journal parut pendant à peu près deux ans.
- 1889.— *L'Union*, fondé à Lowell (Massachusetts), en mars, par un groupe de Canadiens qui avait formé une compagnie de publication. M. Edouard Vincelette en était rédacteur. Pendant un certain

(38) Bel, p. 117.

(*) Y a-t-il eu deux *National* à Manchester? Voir *National*. Nous n'avons pu vérifier.

temps, l'*Union* avait une édition du dimanche qui portait le titre de *Journal du Dimanche*. Au mois de septembre, le journal était vendu à MM. Moreau et Duverger qui le publièrent jusqu'à l'arrivée de M. Lenthier et de son *National*.

- 1889.— Le *Guide du Peuple*, fondé à Glens-Falls (New-York), au mois de décembre. Une édition du *National* de Plattsburg.
- 1890.— Le *Réveil*, fondé à Manchester (New-Hampshire), vers le mois de septembre, par M. Louis Comeau, rédacteur-propriétaire. Ne vécut que pendant la campagne électorale de cet automne-là.
- 1890.— Le *Courrier de Haverhill*, fondé à Haverhill (Massachusetts) au mois d'avril par les propriétaires de l'*Etoile* de Lowell, dont c'était une édition. Parut environ trois ou quatre ans.
- 1890.— Le *Journal du Dimanche*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Edouard Vincelette. Lorsque l'*Union* devint bi-hebdomadaire, l'édition du dimanche prit le nom de *Le Journal du Dimanche*.
- 1890.— L'*Indépendance*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Boniface-C. Gagnon. Disparut au bout de six mois.
- 1890.— Le *Courrier*, fondé à Ogdensburg (New-York). Pas de détails.
- 1890.— La *Jeunesse*, fondée à Manchester (New-Hampshire), vécut six semaines, le dernier numéro paraissant en juillet.
- 1890.— Les *Veillées Canadiennes*, fondé à Minneapolis (Minnesota), en janvier, par M. Frank-L. Perkins. Pas de durée.
- 1890.— Le *Coq*, fondé à Cohoes (New-York) par M. Charles-R. Daoust, à la fin de l'année. C'était une feuille humoristique qui ne parut que quelques mois.
- 1890.— Le *Devoir*, fondé à Muskegon (Michigan), en mai, par M. Elie Vezina. Vécut six mois. M. Vezina est aujourd'hui Secrétaire général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.
- 1890.— Le *Bourdon*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. H. Boisseau, en avril, et s'éteignit en automne.
- 1890.— Le *New-York Canada*, fondé à New-York par M. W.-H. Pambrun et M. Georges Lemay, le 28 juin, et parut jusqu'au 21 février 1891. Ce journal avait été fondé dans le but, prétendait-on, de défendre les intérêts des Canadiens de New-York, mais, en réalité il fut fondé surtout pour combattre l'influence de la *Feuille d'Erable*, qui lui survécut.
- 1890.— Le *Courrier de Duluth*, fondé à Duluth (Minnesota) par M. Jacques Bureau, éditeur, et M. Jean-F. Landry, M. D., le 9 juillet.
- 1890.— Le *Progrès*, fondé à Spencer (Massachusetts) avec M. C.-O. Caron comme administrateur. C'était une édition du *National* de Lowell. Le premier numéro parut en septembre.
- 1891.— Le *Journal*, publication de la Société Médico-Chirurgicale canadienne de la Nouvelle-Angleterre. M. le docteur E. Sirois en était secrétaire de la rédaction et M. Oliva Bourbonnière, éditeur. Il en parut un numéro seulement. A Lowell (Massachusetts).

1891.— Le *Canada*, fondé à Salem (Massachusetts) avec M. J.-C. Tourangeau, administrateur local. C'était une édition de l'*Etoile* de Lowell.

1891.— L'*Espérance*, fondé à Central-Falls (Rhode-Island), en mars, par M. J.-M. Authier. Cessa de paraître en 1899.

C'était un journal très bien fait que les Franco-Américains du Rhode-Island appréciaient, et avec raison. M. Authier ne cessa de prêcher la naturalisation et sut, par des articles bien pensés et bien écrits, influencer ses concitoyens. En 1898, l'*Espérance* était vendu à M. Ambroise Choquet, qui devint juge plus tard à Central-Falls et qui ne continua la publication que quelques mois.

1891.— La *Vie*, fondé à Marquette (Michigan) par M. le docteur Elzéar Paquin qui, en 1889, avait fondé le *Combat* à Chicago. (39).

1891.— Le *Citoyen Franco-Américain*, fondé par le Collège International de Springfield (Massachusetts). Lorsque ce journal fut fondé, le Collège portait le nom de Collège Français-Américain, et M. L.-E. Rivard, arrivant de la Province de Québec, en prenait la rédaction.

M. Rivard était protestant ; il était venu enseigner le français dans un collège protestant et rédiger le *Citoyen Franco-Américain*, qui était l'organe des protestants de langue française en Amérique.

Fait assez curieux : M. Rivard n'a pas souffert de la méséstime que les Canadiens de cette époque ont si bien connue ; son français était du « Parisien » puisqu'on l'acceptait au collège.

Aujourd'hui le collège est international et recrute le plus grand nombre de ses élèves parmi les jeunes gens, enfants d'immigrants, qui désirent continuer leurs études après les écoles secondaires. Le journal a disparu au moment de la Grande-Guerre.

1892.— Le *Foyer Canadien*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island), par M. Benjamin Lenthier pour faire la campagne électorale seulement.

1892.— Le *Républicain*, fondé à Worcester (Massachusetts) par MM. Pierre-U. Vaillant et Laurie. Celui-ci était Belge et s'occupait de l'administration du *Républicain*, tandis que M. Vaillant en était le rédacteur. Parut environ sept mois.

1892.— L'*Annexionniste*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par M. Godfroi de Tonnancour, au commencement de l'année. Ne vécut que quelques mois. C'est dans ce journal que M. de Tonnancour soutint cette polémique contre M. Joseph Tasse, de la *Minerve* de Montréal, au sujet de l'annexion. MM. John-T. et Charles-H. Roy en étaient propriétaires. Vécut quelques mois.

1892.— L'*Américaniste*, fondé par M. Godfroi de Tonnancour. C'était une petite feuille de quatre pages qui ne vécut que quelques mois.

1892.— Le *Philanthrope*, fondé à Providence (Rhode-Island), en juillet, par M. L.-J. Bachand-Vertefeuille, éditeur. Cette publication était plutôt une revue littéraire qu'un journal ; elle contenait trente-

(39) Biographie du Docteur Elzéar Paquin, par M. l'abbé T. Ouimet dans sa Colonie Canadienne-Française de Chicago, p. 285. Bel.

deux pages et était imprimée sur papier de luxe et illustrée. Mais elle coûtait trop cher de publication et dut disparaître après le deuxième numéro.

1892.— Le *Canado-Américain*, fondé à Holyoke (Massachusetts) et était une édition du *National* de Lowell. Ne dura que le temps de la campagne présidentielle.

1892.— La *Voix du Lac*, fondé à Duluth (Minnesota), le 15 mars, par M. le docteur J.-F. Landry et M. Cleophas Tremblay. En novembre, M. Théo-F.-X. Beaudet achetait cette feuille pour la confondre avec son journal *L'Œil* de Minneapolis.

Nous retrouvons M. le docteur Landry dans maints endroits du Minnesota pratiquant la médecine et toujours travaillant à l'avancement des Canadiens de l'Ouest.

1892.— Le *Ralliement*, fondé à Cohoes (New-York) et était, au début, une édition du *National* de Lowell. Après les élections présidentielles de 1892, presque tous les journaux de M. Lenthier disparaissaient, mais M. J.-G. Le Boutillier continua la publication du *Ralliement* à son compte jusqu'au mois de juillet 1893.

1892.— *L'Œil*, fondé à Minneapolis (Minnesota) par M. T.-F.-X. Beaudet, qui, en novembre de la même année, achetait la *Voix du Lac* et le confondait avec son journal *L'Œil*.

1892.— Le *Guide du Peuple*, fondé à Haverhill (Massachusetts) pour la campagne électorale. Cessa de paraître après les élections.

1892.— Le *Progrès*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par un groupe d'actionnaires franco-américains avec M. Louis Comeau comme rédacteur. Le *Progrès* était un journal quotidien et vécut environ un an.

1892.— Le *Courrier du Connecticut* était imprimé au *National* de Lowell et était une édition de ce journal pour le Connecticut qui parut pendant la campagne électorale.

1892.— *L'Enfant Terrible*, fondé à Providence (Rhode-Island), le 1^{er} février. Pas de détails.

1892.— *L'Amérique Française*, fondé à New-York, le 1^{er} septembre, par M. Napoléon Thompson. Le dernier numéro porte la date du 23 mars 1893. « C'était un très beau journal illustré à seize pages. « Il est étonnant que ce journal n'ait pas réussi car M. Thompson « possédait des ateliers typographiques largement outillés et maniait « la plume avec une assez belle élégance. » (40).

1892.— Le *Protecteur Canadien*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Henri Boisseau qui le vendait à M. Adélarde-E. Lafond dans le cours de l'année. M. Olivar Asselin et M. J.-G. Le Boutillier en furent rédacteurs.

1893.— *L'Union Continentale*, fondé à Boston (Massachusetts) par M. J.-B. Rouillard. C'était un beau journal-revue illustré qui paraissait une fois par mois. Disparaît après trois ou quatre mois.

(40) Lettre de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, du 3 avril 1934.

Cette revue représentait l'idée d'un homme qui rêvait à de grandes choses pour la race latine en Amérique. Par la voie de l'*Union Continentale*, il espérait arriver à soulever un mouvement d'annexion du Canada aux États-Unis et ainsi consolider l'influence française sur le continent américain.

1893.— L'*Opinion Publique*, fondé à Worcester (Massachusetts) par MM. Belisle frères ; M. Levi Bousquet en était administrateur. A sa fondation, le 27 janvier, il était bi-hebdomadaire, mais devint quotidien le 27 avril 1898. Au grand regret de tous les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre l'*Opinion Publique* cessa de paraître le 30 juin 1931. L'histoire de ce journal c'est l'histoire des Franco-Américains des dernières quarante années. Les rédacteurs qui y ont passé ont tous travaillé admirablement à l'avancement des Franco-Américains et leurs noms évoquent pour nous quelques-unes des plus belles pages de notre histoire.

1893.— L'*Indépendance*, fondé à Biddeford (Maine) par M. Urbain-J. Ledoux. Ne vécut que quelques semaines.

1893.— L'*Observateur*, fondé à Biddeford (Maine) par MM. J.-S. Bourdon et Alfred Bonneau, en novembre et parut pendant environ trois ans ; le dernier numéro est du mois de mai 1896.

Un collaborateur, M. Urbain-J. Leroux, devint plus tard directeur de l'*Observateur*.

1893.— Le *Causeur*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. L. Montminy. C'était un journal humoristique qui parut pendant une dizaine de mois.

1893.— Le *Merrimack*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par les frères Boivin, était un hebdomadaire qui vécut environ six mois.

1893.— Le *Bulletin*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Louis Comeau et M. J.-E. Lapointe. Quelques mois seulement.

1894.— Le *Bulletin Officiel*, fondé à Chicago (Illinois) par M. L.-J. Bachand-Vertefeuille, en novembre.

C'était un journal mensuel imprimé sur papier de luxe et contenant trente-deux pages. M. Bachand-Vertefeuille intitula son journal l'organe officiel des sociétés de langue française en Amérique. Afin de pouvoir imprimer sa revue il entra typographe dans un atelier de langue anglaise, mais il s'aperçut vite que sa publication était très dispendieuse et dut cesser au bout du cinquième mois.

1894.— L'*Echo*, fondé à Lynn (Massachusetts) par M. de Vicq, un Belge. Pendant cinq mois.

1894.— Le *Courrier du Massachusett* (sans s), fondé à Salem (Massachusetts) par M. de Vicq, qui avait comme associé M. J.-C. Tourangeau. Parut pendant neuf mois.

1894.— Le *Foyer Canadien*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Adélard-E. Lafond, après la disparition de son journal le *Protecteur Canadien*. Vécut quelques mois.

1895.— L'*Aigle*, fondé à Salem (Massachusetts) par M. J.-B. Rouillard, au mois d'août. Vécut quinze mois.

- 1895.— *Le Figaro Illustré*, fondé à Biddeford (Maine), par M. Urbain-J. Ledoux. C'était un journal humoristique, littéraire et social à seize pages. Il n'en parut qu'un seul numéro.
- 1895.— *Le Réveil*, fondé à Worcester (Massachusetts) par M. Louis-Joseph Latour avec M. René de Chalut comme rédacteur. Vécut deux ans.
- 1895.— *La Presse*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par M. Louis Tesson et M. Joseph Carignan, vers la fin de l'année. Mais M. Tesson « s'aperçut bientôt que le terre-à-terre du journal hebdomadaire « ou bi-hebdomadaire franco-américain, qui compte surtout pour « vivre sur les annonces et les nouvelles locales, n'était pas fait « pour la réalisation de ses rêves de jeunesse ». *La Presse* parut jusqu'en 1903 (41).
- 1895.— *L'Etoile*, fondé à Manchester (New-Hampshire) et a paru trois fois par semaine, mais pour quelques mois seulement.
- 1895.— *Le Souvenir*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. J.-V. Gelinas. C'était un journal humoristique qui vécut quelques mois seulement.
- 1895.— *L'Ouvrier Catholique*, fondé à Biddeford (Maine) par M. Philippe Masson, rédacteur, et MM. Primeau et Haswell, éditeurs. Disparut en janvier 1896.
- 1895.— *Le Courrier*, fondé à Lawrence (Massachusetts) par M. J.-B. Rouillard, qui publiait en même temps *l'Aigle* à Salem. Comme tous ces journaux, celui-ci ne vécut que quelques mois.
- 1896.— *Le Tricolore*, fondé à Lynn (Massachusetts) par M. J.-B. Rouillard, au printemps. Était publié en anglais et français et devait être quotidien. « Le premier et unique numéro, une fois imprimé, « M. Rouillard, le soir, en carosse, en faisait la distribution gratuite, accompagné d'une fanfare et à la lueur des feux de Bengale. » (42)
- 1896.— *Le Progrès*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. le docteur J.-H. Boucher, qui le vend à la *Tribune* en 1901 et que la *Tribune* publia comme édition hebdomadaire.
- 1896.— *Le Patriote*, fondé à Southbridge (Massachusetts) par M. Charles-R. Daoust. Il était imprimé au Herald Office. Vécut quelques semaines.
- 1896.— *La Patrie Nouvelle*, fondé à Southbridge (Massachusetts) par M. Charles-R. Daoust. Même sort.
- 1896.— *L'Amérique*, fondé à Biddeford (Maine), par M. J.-B. Rouillard ; journal quotidien qui vécut un peu plus de deux mois. Ce fut le premier et unique journal quotidien du Maine jusqu'en 1911.
- 1896.— *La République*, fondé à Lewiston (Maine), par M. J.-B. Rouillard, le 28 décembre, avec M. J.-L.-K. Laflamme comme rédacteur. Ne vécut que quelques mois.

(41) Bel, p. 294.

(42) Bel, p. 133.

- 1897.— La *Sentinelle*, fondé à Waterville (Maine) par M. le docteur Ovila-O. Boulay. Vécut à peu près un an.
- 1897.— Le *Citoyen*, fondé à Southbridge (Massachusetts) par M. Charles-R. Daoust ; il disparaissait presque aussitôt.
- 1897.— Le *Connecticut*, fondé à Waterbury (Connecticut) par M. Louis Tesson. Vécut cinq ans. Imprimé à la *Presse* de Holyoke.
- 1897.— Le *Courrier*, fondé à Sommersworth (New-Hampshire), par M. Louis Tesson. Parut jusqu'en 1903. Imprimé à la *Presse* de Holyoke.
- 1898.— Le *Globe*, fondé à Fitchburg (Massachusetts) par M. Louis Tesson qui l'imprimait dans ses ateliers de la *Presse* à Holyoke. Disparaît en 1902.
- 1898.— Le *Canado-Américain*, fondé à Norwich (Connecticut) par M. Louis Tesson. Était publié dans les ateliers de la *Presse* à Holyoke.
- 1898.— L'*Estafette*, fondé à Marlborough (Massachusetts) par M. Albéric Beauchamp, le 14 octobre. M. Tesson, à la chute de ses journaux, en 1903, devint rédacteur à l'*Estafette*.
- 1899.— Le *Visiteur Paroissial*, fondé à Lynn (Massachusetts) par M. J.-B. Parent, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Lynn. C'était une publication religieuse, périodique, qui parut pendant huit ans.
- 1899.— Le *Dimanche*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. John Durand. Paraît pendant deux ans.
- 1899.— Le *Bulletin*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par MM. L.-J. Gagnon et O'Reilly. Trois ans. C'était une petite feuille de famille qui publiait les nouvelles du village de Flint à Fall-River et paraissait une fois par semaine.
- Les propriétaires cessèrent la publication afin de consacrer tout leur temps aux travaux d'impression.
- 1899.— La *Cloche du Dimanche*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. Vekeman, au mois de septembre, et dura trois mois. M. Vekeman était Belge et ses écrits, qu'il signait du nom de Jean des Erables « étaient toujours instructifs et intéressants ; marqués au coin « de la plus pure doctrine du catholicisme ils étaient de nature à « entretenir chez les nôtres l'attachement à notre religion et à leur « inspirer la répugnance pour les erreurs du siècle. » (43)
- 1900.— La *Voix du Peuple*, fondé à Minneapolis (Minnesota) était une édition du *Canadien de Saint-Paul*. Parut jusqu'au mois de juillet 1903. M. Belisle fit cette excellente remarque au sujet de la *Voix du Peuple* : « En 1903 M. Bachand-Vertefeuille, après l'avoir mis à mort « prétendit l'avoir ressuscité dans son Franco-Américain. » (44)
- 1900.— Le *Journal*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Edmond Coté, le 30 juin. M. J.-L.-K. Laflamme en était rédacteur. C'était

(43) Bel, p. 199.

(44) Bel, p. 120.

un journal quotidien qui parut jusqu'en janvier 1901, et qui avait pour but de pousser la candidature d'un Franco-Américain au poste de maire de la ville de Fall-River. Le candidat, M. Edmond Côté, ne fut pas nommé mais le journal continua de paraître encore quelques mois.

- 1901.— *L'Ami du Foyer*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. F. Magloire-Boire, avait pour rédacteur M. Léo Richard. Après M. Richard vint M. Omer Chaput et en dernier lieu M. Aimé Gauthier, fondateur du Club Joliet, premier cercle civique franco-américain.

Ce journal avait été fondé surtout pour faire de la réclame pour les produits de la pharmacie Boire.

- 1901.— *La Vérité*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par M. E.-A. Charest, le 24 août. Parut quelques mois.

- 1901.— *Le Rateau*, fondé à Northampton (Massachusetts) par M. P.-C. Chatel, en souvenir du journal du même nom que M. Chatel avait publié à Manchester (New-Hampshire), en 1884. *Le Rateau* cesse de paraître à la mort de M. Chatel qui survenait en 1903.

- 1901.— *Le Coq*, fondé à Worcester (Massachusetts) le 4 juillet, par M. J.-Arthur Roy et Fils. C'était un journal humoristique qui ne vécut que quelques mois.

- 1901.— *Le Petit Journal*, fondé à Providence (Rhode-Island). Pas de détails.

- 1901.— *L'Echo*, fondé à New-Bedford (Massachusetts) par M. J.-B. Archambault qui était agent de la *Presse* de Montréal. Au début c'était un journal hebdomadaire qui devint quelques temps après semi-quotidien. Enfin en 1910 il devient quotidien et change son nom (au début, il portait le nom de *l'Echo de la Presse*) en *l'Echo* tout court. Dorénavant, il est publié indépendamment de la *Presse*. Fut vendu à *l'Indépendant*.

- 1902.— *Le Petit Courrier*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Charles de Gagné, à l'automne. Petit journal d'un ton léger, qui était imprimé dans les ateliers typographiques de M. L.-J. Gagnon.

- 1902.— *Le Courrier du Connecticut*, fondé à Hartford (Connecticut) par M. Charles-T. Roy. C'était une édition de *l'Echo du Congrès de Springfield* qui parut pendant deux mois.

- 1902.— *La Revue*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. J.-E. Lambert. Parut pendant trois ou quatre ans.

- 1902.— *Le Journal de Madawaska*, fondé à Van Buren (Maine) par M. le docteur Avila-O. Boulay qui en était rédacteur et M. L.-V. Thibodeau, administrateur. Le journal parut pour la première fois vers la fin octobre et disparut au printemps de 1906.

Le Journal était publié par une compagnie qui le vendit à M. le docteur Boulay en septembre 1905.

- 1902.— *L'Echo du Congrès*, fondé à Springfield (Massachusetts) en avril, par M. le docteur G.-T. Lamarche, rédacteur, et MM. Charles-T. Roy, Napoléon-L. Biron et J.-A. Gagné, éditeurs.

Ce journal avait été fondé afin d'entretenir l'enthousiasme qu'avait suscité le célèbre Congrès de Springfield qui avait eu lieu en septembre de l'année précédente. Ce Congrès fut un des plus importants dans l'histoire des Franco-Américains.

Malheureusement, l'enthousiasme ne fut que de courte durée ; le journal, et ses éditions, disparaissaient en août.

- 1902.— *L'Amérique Française*, fondé à New-York, par M. E. Lassonde, le premier décembre. M. Lassonde avait été agent général pour la *Presse* de Montréal et avec l'aide de certains hommes bien vus dans le journalisme il était parvenu à faire une très belle publication, qui paraissait une fois par semaine et qui « était publiée plus « particulièrement pour la population française de New-York » (45). Il faut croire que les Français ne l'apprécièrent pas plus que les Canadiens, car elle disparut au bout de neuf mois.
- 1902.— *L'Eclaireur*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Louis-J. Gagnon. Était hebdomadaire puis au bout de deux ans devint quotidien, mais cessa de paraître peu après.
- 1903.— *Le Canadien*, fondé à Taunton (Massachusetts) en septembre et disparaît en février 1904. C'était un journal humoristique et qui s'occupait de politique.
- 1903.— *L'Américain*, fondé à Springfield (Massachusetts) par MM. J.-Henri Bordeaux, J.-L.-J. Dupuy et le docteur G.-T. Lamarche. C'était un hebdomadaire illustré à seize pages qui vécut pendant sept mois.
- 1903.— *Le Petit Journal*, fondé à Chicago (Illinois) par M. L.-J. Bachand-Vertefeuille. Parut le 22 juin pour s'éteindre au bout de trois ou quatre semaines.
- 1903.— *L'Ouvrier*, fondé à Southbridge (Massachusetts) en juillet, par M. J.-B. Belisle. Ce journal devint « bientôt populaire à cause des « nouvelles intéressantes et des articles de rédaction. » (46)
- 1903.— *Le Renard*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. Remi-J. Bérard qui en continua la publication pendant neuf mois quand M. Bérard, devenu gérant de la *Tribune*, passa son journal à M. Omer Decelles qui en continua la publication durant quatre mois (47).
- 1903.— *Le Courrier Franco-Américain*, fondé à Chicago (Illinois). L'histoire de ce journal est assez compliquée. Ce qui est clair c'est que ce journal est la fusion de plusieurs journaux : *Le Canadien de Saint-Paul*, la *Voix du Peuple* de Minneapolis, le *Courrier Canadien* de Chicago, le *Courrier de l'Ouest* de Kankakee (48) et le *Courrier de Kankakee* (49). Ce journal était imprimé à l'Indépen-

(45) Bel, p. 50.

(46) L'Histoire des F. A. de Southbridge, p. 127.

(47) Débuts de la Col. F. A. de Woonsocket.

(48) Ce *Courrier de l'Ouest* était sans doute de Chicago.

(49) Bel, p. 53.

dant de Fall-River et « avec, en majeure partie, la matière de l'*Indépendant*. » (50)

1904.— Le *Journal*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par M. P.-Eudore Mayrand, au mois de février, et vécut quelques semaines.

1904.— La *Revue Littéraire*, fondé à Holyoke (Massachusetts) en avril, par une compagnie de publication avec un M. Tremblay comme rédacteur (51).

1905.— Le *Citoyen*, fondé à Pawtucket (Rhode-Island) en juillet, par M. Thomas-A. Jetté. Parut pendant six semaines.

1905.— Le *Canadien-Français*, fondé à New-York par M. Léon Bossue dit Lyonnais, le 17 avril. Cette feuille portait comme devise « Souviens-toi de qui tu es fils et ne forligne pas. »

M. Léon Bossue dit Lyonnais nous dit qu'un seul numéro de ce journal parut parce que « une maladie subite qui le conduisit à « l'hôpital, ne lui permit pas de pousser plus loin sa tentative dont « l'annonce fut bien accueillie de tous les penseurs de l'Etat de « New-York, où un journal canadien-français est de première « nécessité. » (52)

1906.— Le *Courrier du Maine*, fondé à Lewiston (Maine) par MM. H.-F. Roy et C^{ie}. Le premier numéro parut le 24 juillet et le dernier le 13 décembre 1906.

C'était un journal hebdomadaire, et qui était l'organe des Pères Dominicains de la Paroisse Saint-Pierre-de-Lewiston (Maine), ou qui passait pour l'être, et qui pendant les cinq mois de son existence « eut à soutenir une polémique avec le *Messenger* à propos d'affaires « religieuses » (53). C'était juste après l'Affaire de Fall-River ou à peu près tous les journaux, excepté l'*Indépendant* et le *Courrier*, soutenaient que la part de l'anglais aux fêtes de la dédicace de l'église avait été trop grande.

1906.— La *Revue Rose*, fondé à Manchester (New-Hampshire) le 2 novembre, par M. Léo Richard. Six numéros ont paru et, comme c'était au moment des élections de 1906, le journal était imprimé sur papier rose.

1906.— Le *Progrès*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par M. L.-Eugène Jalbert. Vécut deux ans.

1906.— L'*Echo de la Presse*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Richard Le Revers. Vécut tout près d'un an.

1906.— La *Justice*, fondé à Central-Falls (Rhode-Island) par MM. Arthur Laberge et J.-E. Brochu, en mars. Ce journal fut vendu en 1909 à M. Léo Maynard qui continua à le publier jusqu'au commencement de 1910.

(50) Bel, p. 207.

(51) Ce ne pouvait être M. Remi Tremblay car il était à Ottawa à ce moment.

(52) Lettre de M. Léon Bossue, dit Lyonnais, du 3 avril 1934.

(53) Bel, p. 177.

1907.— Le *Petit Journal*, fondé par M. H.-F. Roy et C^{re}, après la disparition du *Courrier du Maine*, à Lewiston (Maine). C'était un journal du dimanche.

1907.— *Cœurs Français*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Joseph Dumais, en novembre. *Cœurs Français* était une revue mensuelle et littéraire qui s'était donné pour but de développer le goût de la littérature chez les Franco-Américains. M. Dumais faisait une critique suivie du langage de la classe ouvrière et se moquait franchement de ces mots anglais francisés qu'on trouve un peu partout dans la bouche de nos ouvriers.

Nous croyons, et beaucoup de personnes sont de notre avis, que M. Dumais exagérait, mais il faut exagérer pour corriger. Toujours est-il que *Cœurs Français* parut moins d'un an.

1907.— Le *Canadien-Américain*, fondé à Worcester (Massachusetts) le 14 avril, par M. J.-Télesphore Lord. C'était un quotidien qui parut pendant quinze jours.

« D'autre part, il faut remarquer que la fondation d'un journal « demande de la part des promoteurs des aptitudes toutes spéciales, à part un capital suffisant pour faire face aux premiers frais « d'exploitation en attendant que les recettes entrent dans la « caisse. » (54)

Ce journal est le seul quotidien du matin de langue française qui ait existé en Nouvelle-Angleterre.

1907.— *Mon Journal*, fondé à Worcester (Massachusetts) par M. Charles-R. Daoust, le 30 novembre et parut une seule fois.

1907.— Le *Journal*, est le second numéro de *Mon Journal* et qui parut le 7 décembre pour la première et unique fois.

1907.— Le *New-England*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. Joseph de Champlain, le 23 octobre. C'était l'organe de la New-England Investment Company et qui paraissait une fois par semaine. Vécut trois mois.

1907.— Le *Franco-Américain*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Léo Richard, éditeur, en janvier, et disparut aussitôt.

1908.— La *Nation*, fondé à Manchester (New-Hampshire) en janvier, par M. Joseph de Champlain, éditeur, et M. Léo Richard, imprimeur. Ce journal remplaçait le *New-England* et vécut un peu plus longtemps ; neuf mois.

1908.— Le *Foyer Canadien*, fondé à Manchester (New-Hampshire) en février, par M. J.-V. Gélinas, éditeur-libraire, et M. Bournival, et vécut cinq ou six mois. « C'était un journal à huit pages et rempli « de matières choisies et fort intéressantes » (55), mais qui devait être fait le soir par les rédacteurs après avoir travaillé ailleurs toute la journée. C'était une revue mensuelle qui disparut en mai.

(54) Bel, p. 140.

(55) M. Ernest Bournival de l'*Avenir National*.

- 1908.— Le *Citoyen*, fondé à Northampton (Massachusetts) au mois d'avril. Aucun détail.
- 1908.— La *Liberté*, fondé à Willimantic (Connecticut) par M. J.-L.-J. Dupuy, le premier avril, avec M. Joseph Grenon. Disparaît le 4 juin.
- 1908.— La *Vedette*, fondé à Holyoke (Massachusetts) par M. Georges Gagnon, éditeur, était un journal humoristique et politique qui parut quatre fois.
- 1908.— Le *Réveil*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par la New-England Investment Company, dont M. de Champlain était président et qui maintenant était rendu à l'apogée de son rêve, ayant commencé par la Nouvelle-Angleterre (le *New-England*), ensuite la *Nation* et enfin voici l'épanouissement, le *Réveil*. Le premier numéro paraissait en septembre, et il vécut à peu près deux ans.
- 1909.— La *Revue des Familles*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par MM. Léo Richard et Théotime Boudreau, et ne vécut que quelques semaines.
- 1909.— La *Revue Minière*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par MM. Léo Richard et Théotime Boudreau, et était l'organe de la Oxford Gold Mining Company. « On n'a jamais pu savoir si c'était « une mine réelle ou imaginaire. Tout ce que l'on sait c'est qu'elle « était située à Houghton (Maine). » (56)
- 1909.— La *Correspondance*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par M. Alain Chaput, éditeur, le 24 octobre, et ne vécut que quelques semaines.
- 1909.— La *Voix de la Valley*, fondé à Artie (Rhode-Island) en décembre, par M. L.-G.-Daniel Legault. Quelques mois.
- 1909.— La *B'lette*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Alired Gervais, le 25 février. C'était un journal humoristique, c'est-à-dire que le journal était rédigé dans un ton plutôt moqueur, et avait pour but de combattre l'action de la New-England Company et de son journal *Le Réveil*. M. Gervais trouvait amplement matière à exercer son esprit moqueur et frappait juste. Après que la New-England Investment Company eut sombrée la *B'lette* cessa de paraître ; sa tâche était accomplie. Disparaissait à l'été de 1910.
- 1910.— Le *Moniteur Français*, fondé à Detroit (Michigan), hebdomadaire. Pas de détails.
- 1910.— La *Liberté*, fondé à Fall-River (Massachusetts) le 12 mai, par M. J.-L.-J. Dupuy et parut jusqu'au 11 janvier 1911. C'était un journal de huit pages, avec quatre colonnes chacune qui servait à faire de la propagande pour une société, The Workman's Aid Policy, et dont M. Dupuy était le représentant à Fall-River. Il y avait bien quelques articles concernant les Franco-Américains, mais c'était surtout une feuille d'annonces.
- 1910.— Le *Patriote*, fondé à Lowell (Massachusetts) le 4 janvier et disparu le 15. Pas de détails.

- 1910.— La *Vérité*, fondé à Lowell (Massachusetts) par M. Alfred Gervais. C'était un journal quotidien qui parut pendant l'été de 1910, mais malheureusement à ce moment-là l'*Etoile*, qui avait sombrée momentanément, reprenait sa publication quotidienne et c'était vraiment trop deux journaux quotidiens pour Lowell, et la *Vérité* disparut.
- 1910.— Le *Bulletin Paroissial*, fondé à Lowell (Massachusetts) en octobre par les paroisses Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste, et publié sous la direction des RR. PP. Oblats.
- 1910.— Le *Bulletin Paroissial*, fondé à Lawrence (Massachusetts) au printemps, et publié par les RR.PP. Maristes.
- 1911.— La *Vérité*, fondé à Central-Falls (Rhode-Island) le 11 juillet, par M. Alfred Gervais. C'était un hebdomadaire qui était imprimé à la *Tribune* de Woonsocket. Le 22 octobre 1911 le journal est vendu à M. F.-X.-Léonidas Ratté qui continue de le publier jusqu'en 1913.
- 1911.— Le *Foyer Littéraire*, fondé à Providence (Rhode-Island) par M. Louis-A. Bazinet. C'était une revue mensuelle qui parut au mois d'août et qui disparut presque aussitôt.
- 1911.— Le *Bulletin Paroissial*, fondé à Pawtucket (Rhode-Island) par M. Alphonse Graton, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Revue mensuelle qui parut en juin pour la première fois.
- 1911.— Le *National*, fondé à Lawrence (Massachusetts), en mars, par M. J.-L. Laferrière.
- 1911.— La *Revue*, fondé à Augusta (Maine), en janvier, par M. J.-E. Croteau.
- 1911.— La *Revue*, fondé à Waterville (Maine) par M. Alfred Langlois, en avril.
- 1911.— L'*Heure Agréable*, fondé à Attleboro (Massachusetts) en octobre, par M. Henri-J. Simard. C'était une revue mensuelle littéraire et musicale.
- 1911.— Le *Pétard*, fondé à Central-Falls (Rhode-Island) en novembre, par M. Alfred Gervais.
- 1911.— Le *Patriote*, fondé à Lawrence (Massachusetts) par MM. Duchaine et Martel, en septembre.
- 1911.— La *P'tite Gazette*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par les organisateurs du grand bazar de la paroisse Saint-Augustin de Manchester et parut tous les jours pendant la durée du bazar, du 28 novembre au 5 décembre.
- Il était imprimé à l'*Avenir National* sur papier qui, chaque jour, changeait de couleur, et les rédacteurs étaient MM. J.-G. Le Boutillier et Wilfrid-J. Lessard, de l'*Avenir National*. On y trouvait des nouvelles et renseignements concernant le bazar.
- 1911.— La *Semaine Paroissiale*, fondé à Fall-River (Massachusetts) le 12 mars, par le Père Ange-E. Dion, curé de la paroisse Sainte-Anne de Fall-River.

Ce journal débuta comme bulletin paroissial et on le distribua gratuitement aux paroissiens de Sainte-Anne. Deux ans plus tard, le 23 février 1913, le journal devient une revue et l'organe officiel de toutes les paroisses franco-américaines de Fall-River tout en continuant d'être distribuée gratuitement. Ce n'est qu'en 1916, que la Nouvelle-Angleterre devenue sensible à sa valeur et voulant s'abonner, la revue demanda un prix d'abonnement.

En 1920, le Père Olivier est nommé directeur du journal et c'est à ce moment qu'on voit des éditions spéciales imprimées pour le diocèse de Fall-River, du Maine et du Rhode-Island.

En 1924 le Père Antonin Bissonnette succéda à la direction de la revue. En 1926 le Père Ouimette est appelé à la direction et y fut jusqu'à la disparition de la revue en 1929 due, dirent les RR. PP. Dominicains à la crise économique.

Tout le matériel d'imprimerie de la *Semaine Paroissiale* était acheté à l'automne de 1929 par la nouvelle compagnie de l'*Indépendant* de Fall-River.

C'était dommage que cette revue cessât de paraître, car elle a laissé un grand vide.

912.— La *Gazette*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par les curés des différentes paroisses, au printemps. Parut jusqu'en 1914.

912.—Le *Devoir*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) en mars, par M. J.-Adélarde Garon, rédacteur, pour le Syndicat de la Bonne Presse.

Ce journal devait être essentiellement catholique et s'occuper surtout de donner les nouvelles concernant l'avancement des Franco-Américains.

912.— Le *Progrès de Nashua*, fondé à Nashua (New-Hampshire) par M. Emile-E. Marquis, le 30 mars. C'était un hebdomadaire qui paraissait le vendredi.

En 1930, au mois de mai, le journal est vendu à la Lafayette Press Company, 525, North Main Street, Manchester (New-Hampshire), et au mois d'août il devient une publication de Manchester. Deux ans plus tard, en août 1932, le *Progrès* était confondu avec le *Travailleur* de Worcester et disparaissait.

912.— L'*Abeille de Social*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) le 31 octobre, par MM. Phydime Hémond et Victor Vekeman. En 1915 M. Hémond se retire et M. Vekeman continue la publication qui disparut en 1921 (57).

913.— La *Gazette*, fondé à Fall-River (Massachusetts) par le Père Ange-Emile Dion, rédacteur, et Mgr Prévost, M. le curé Giguère, M. le curé Mussely, de New-Bedford, et M. J.-B.-A. Archambault.

? — Le *Forestier*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island), organe officiel de l'Ordre des Forestiers franco-américains (57).

? — Le *Bulletin Paroissial*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island) par les paroisses de Saint-Louis de Gonzague et du Précieux-Sang.

(57) Début de la Col. F. A. de Woonsocket. R. D., p. 341.

- ? — Le *Charivari*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island). Pas de détails.
- ? — Le *Petit Journal*, fondé à New-Bedford (Massachusetts) par M. Eugène-J. Breault.
- ? — Le *Supplément*, fondé à Fitchburg. Pas de détails.
- 1922.— Le *Franco-Américain*, fondé à Fitchburg (Massachusetts).
- 1922.— Le *Bulletin*, fondé à Fall-River (Massachusetts), à l'automne, par un groupe d'hommes dans les affaires de Fall-River et le Père Olivier, Dominicain, qui était alors directeur de la *Semaine Paroissiale*. Jusqu'au 27 avril 1923, le journal fut hebdomadaire, et à ce moment il commença à être publié comme tri-hebdomadaire afin de pousser plus efficacement la candidature de M. Edmond-P. Talbot au poste de maire de Fall-River, et, toujours dans le même but, le 30 novembre 1923, le journal devient quotidien. Enfin, cette campagne eut de bons fruits puisque M. Talbot fut élu maire et que Fall-River, pour la première fois, avait un maire franco-américain. En juillet 1924, M. Arthur Lemont, agent de rapatriement représentant le gouvernement canadien, devenait rédacteur en chef. L'année suivante, au mois de janvier, M. Joseph Fontaine achète le journal et M. Albert Foisy, maintenant rédacteur de la *Tribune de Woonsocket*, en prenait la rédaction. Le *Bulletin* cessa de paraître à la fin mars 1926.
- 1922.— Le *Réveil*, fondé à Putnam (Connecticut), en mars, par M. le docteur Georges-F. Lamarche, qui avait formé une compagnie de publication. Au début, le journal était imprimé à l'imprimerie Cordier et M. Henri de Laftole en fut le premier rédacteur, suivi de M. W.-J. Lavande, en novembre 1923. Au printemps de l'année suivante, M. Philippe Roy est au *Réveil* et le journal est imprimé par le *Réveil Publishing Company* de Willimantic (Connecticut). Cesse de paraître en novembre 1924.
- 1922.— Le *Franco-Américain*, fondé à Fitchburg (Massachusetts) par L'Ideal Publishing Company. Pas de détails, mais la publication est suspendue.
- 1922.— *Vers l'Idéal*, fondé à Worcester (Massachusetts), au Collège de l'Assomption. C'était une revue mensuelle.
- 1923.— L'*Apôtre*, fondé à Worcester (Massachusetts), au Collège de l'Assomption. C'était une revue mensuelle.
- 1924.— Le *Voyageur*, fondé à Marlborough (Massachusetts), le 13 février, par M. J.-Hewitt. Un hebdomadaire, dont dix numéros parurent lorsqu'il fut vendu à M. J.-Armand Gélinas, qui changea le nom en *Franco-Américain*.
- 1924.— Le *Franco-Américain*, fondé à Marlborough (Massachusetts). C'était le *Voyageur* que M. J.-Armand Gélinas venait d'acheter et dont il changeait le nom. Le premier numéro parut le 4 juin et cessa de paraître au commencement de 1925.
- 1924.— La *Sentinelles*, fondé à Woonsocket (Rhode-Island), le 4 avril, par la National Publishing Company, dont M. Elphège-J. Daignault

était le président. La *Sentinelle* fut quotidien depuis sa fondation jusqu'au 14 novembre 1924, puis devint hebdomadaire.

M. J.-Albert Foisy était directeur du journal pendant les sept mois qu'il était quotidien.

Le 24 mai 1928, la publication de la *Sentinelle* était suspendue, le journal ayant été frappé d'interdiction par Rome. Le journal changea successivement de nom : de la *Vérité* il devint la *Bataille* et finit avec celui de la *Défense*.

926.— Le *Clairon*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par le Clairon Publishing Company, avec M. Philippe Roy comme rédacteur. En janvier 1927, le *Clairon* était confondu avec le *Progrès* de Nashua.

926.— *Revue Anti-Alcoolique*, fondé à Fall-River, par le RR. PP. Dominicains et le Père Amédée Jacquenet, O. P., en est le rédacteur. C'est une revue trimestrielle qui paraît en mars, juin, septembre et décembre et est l'organe des Cercles Lacordaire. M. L.-J. Gagnon en est l'éditeur.

927.— Le *Patriote*, fondé à Pawtucket (Rhode-Island) par l'infatigable M. Armand Gélinas, rédacteur. Ne parut que quelques temps, de juin 1927 au printemps 1928.

927.— Le *Journal de Lawrence*, fondé à Lawrence (Massachusetts). Pas de détails.

928.— La *Vérité*, fondé le 13 mai. Ce n'était que la *Sentinelle* qui prenait un autre nom. Il en parut vingt-neuf numéros.

928.— La *Bataille*, fondé le 29 novembre. Encore un autre titre pour la *Sentinelle* ; un seul numéro parut.

928.— La *Défense*, fondé le 13 décembre. C'était toujours la *Sentinelle*. Dix numéros de la *Défense* ont paru et le 14 février 1929 on annonçait l'arrêt de la publication du journal.

928.— *New-York Magazine*, fondé à New-York par une compagnie de publication avec M. Georges Bigot, rédacteur. M. Bigot mourait accidentellement peu de temps après et la revue cessa de paraître en août 1930.

1929.— Le *Signal*, fondé à Lewiston (Maine) par MM. Dominique Dionne et L.-P. Gagné. C'était une revue mensuelle qui cessa de paraître à l'été. M. Louis-Philippe Gagné en était le rédacteur.

1929.— *L'Echo du Congrès*, fondé à Burlington (Vermont), parut durant le Congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, en octobre.

1929.— Le *Cahier*, fondé à Central-Falls par M. Etienne Lemoyne, directeur. Disparut presque aussitôt.

1930.— Le *Programme*, fondé à Hartford (Connecticut) par M. Léo-P. Flamion, en janvier ; hebdomadaire qui parut pendant quatre mois, le dernier numéro est du 4 mai.

1930.— Le *Progrès*, fondé à Fall-River (Massachusetts), le 18 août, par M. Napoléon Massé.

Le *Progrès* était imprimé au *Messenger* de New-Bedford et donnait les mêmes nouvelles, excepté les nouvelles locales, qui étaient celles de Fall-River. Disparaît le 11 septembre 1931.

2 voir folio jaunant F.A. pour description
d'un numéro

1930.— *L'Apôtre du Sacré-Cœur*, fondé à Worcester (Massachusetts) par les RR. PP. Augustins de l'Assomption. Père Lafloc'h, A.A., en était le rédacteur.

C'était un bulletin mensuel illustré qui parut jusqu'en décembre 1933.

1930.— *Le Vermontèse*, fondé à Rutland (Vermont). C'était une revue mensuelle. Pas d'autres détails.

1932.— *L'Echo de Notre-Dame*, fondé à Manchester (New-Hampshire) par M. J.-O. Gélinas en collaboration avec M. l'Avocat D'Amour. C'était une feuille commerciale.

CHAPITRE I

EXODE

« So we shall have history repeating itself. We shall see the
« Normans overrunning and taking possession of another England
« by the worthy arts of peace and the judicious employment of
« manners and powers which enabled this people from insignificant
« beginnings, under most unfavorable and discouraging circum-
« stances, to build one vigorous state in North America within a
« century, and then undertake the rapid formation of another. » (1)

Ce qui chaque jour se répète tout doucement ou ne s'arrête jamais, comme la rivière qui coule vers la mer ou l'émigrant qui traverse la frontière, n'étonne personne. Mais que cette rivière se gonfle et déborde ses rives, tout en enrichissant la contrée qu'elle inonde, on est surpris qu'elle ait commis ce crime sans avoir prévenu les populations qui habitent la vallée. Et pourtant, depuis des années des hommes éclairés avaient écrit et dit qu'en coupant les forêts plus haut dans la montagne, on ne tarderait pas à sentir le résultat de cette dévastation. Personne ne les écoutait.

Il en fut ainsi de l'émigration canadienne ; ses mouvements ont eu des répercussions des deux côtés de la frontière. Depuis l'Ancien Régime, les Canadiens traversaient la frontière à la recherche de l'aventure, du nouveau ; chaque été de jeunes Canadiens allaient *s'engager* pour les *foins* dans le Vermont et le New-Hampshire ; on les trouve dans les armées de Washington combattant pour l'indépendance des colonies. La guerre finie, ceux-ci ne pouvant rentrer au Canada, le gouvernement américain leur désigna ce qui, encore aujourd'hui, est connu sous le nom de « Refugees' Tract » et du « Corbeau », dans l'Etat de New-York. En 1834, il se fit une deuxième poussée qui arriva à son apogée en 1837, lorsque les *patriotes* fuirent les conséquences de l'insurrection qu'ils avaient suscitée. Cette insurrection de 1837 ne dura pas longtemps, et une fois les troubles finis presque tous les expatriés réintégrèrent leur province.

Au moment de la grande ruée vers l'or de la Californie, vers 1849, un grand nombre de jeunes Canadiens se rendirent dans

(1) Prosper Bender. *A New France in New England*, préface.

l'Ouest. Ils y ont fondé des foyers et aujourd'hui nous retrouvons de leurs descendants à Los-Angeles et un peu partout dans la Californie. Puis vint la Guerre Civile, qui attira environ 35.000 Canadiens qui s'enrôlèrent dans les armées du Nord.

Ainsi, depuis 1750 et avant, dans ce qui est, aujourd'hui, les Etats-Unis d'Amérique, on a vu de ces Canadiens aux yeux clairs ; ils ont bien causé un peu d'émoi chez ce peuple qui ne s'habitue que difficilement aux idées et aux choses différentes. Mais on les tolérait ; ils travaillaient bien et « leur arrivée aux Etats-Unis fut « un immense bienfait dans l'ordre purement économique » (2). Seulement le dimanche on trouvait, il est vrai, que ces *Frenchmen* s'amusaient un peu trop pour le jour du Seigneur.

Pendant tout ce temps, ni les Etats-Unis ni le Canada ne se posèrent de questions embarrassantes, puisque jusqu'alors les Canadiens avaient donné et ne demandaient rien. Sur ces entrefaites Horace Greely lançait son fameux « Go West, young man », et beaucoup de jeunes gens de familles qui vivaient pauvrement dans l'Est, avaient pris au sérieux ces mots d'un homme qui n'était pas pionnier. Or, les Américains de la Nouvelle Angleterre quittaient cette région parce qu'ils étaient pauvres et que l'Ouest leur offrait un meilleur sol. C'est à ce moment que la procession des « covered wagons » souleva la poussière et le sable des plaines de l'Ouest. Ces grandes voitures recouvertes emportant ces pionniers « mena- « cèrent par moments de dépeupler les Etats de l'Est. Dans certains « cas, des villages entiers dans l'Est furent abandonnés » (3). On prétend même qu'un quart ou un tiers de la population avait quitté cette région pour s'en aller vers l'Ouest.

Ce mouvement ralentissait à peine que la Guerre de Sécession éclata, augmentant, du jour au lendemain, le nombre de commandes urgentes dans toutes les usines de la Nouvelle-Angleterre, tandis que les ouvriers partaient au front. Alors on pensa aux Canadiens, de l'autre côté de la frontière ; on forma une école d'embaucheurs parmi ceux qui étaient déjà dans le pays. Après avoir bien compris leur rôle, ces embaucheurs partaient au Canada inviter leurs frères à venir travailler dans les usines américaines : « Vous « pouvez être assurés que ces étrangers étaient aussi nécessaires « que désirés, autrement ils ne seraient pas ici » (4). Ce système d'invitation commença pendant la Guerre civile pour arriver à son point culminant vers 1870. « Durant la dernière semaine du mois « d'avril 1869, les trains venant du Canada, passant par Saint- « Albans, transportèrent 2.300 émigrés canadiens. Les Américains « allaient au Canada engager des employés, et le 3 mai un train en « amenait environ 600 dans des wagons fermés à clef afin d'éviter « toute confusion et rendre toute désertion impossible. » (5) Et il

(2) Magnan, p. 253.

(3) Immig. Press, p. 289.

(4) *Hist. of Journalism in U.S.*, introd.

(5) Bel, p. 64.

y avait d'autres lignes de chemin de fer entre le Canada et les Etats-Unis ; alors « on comprendra plus facilement les proportions « gigantesques que prenait le dépeuplement des campagnes de la « province de Québec » (5).

Les uns avaient écouté la voix de Horace Greely ; les autres l'appel des usines. Tous cherchaient la même chose : une vie meilleure. Les Canadiens connaissaient la vie de la ferme et cherchaient un peu plus d'aisance dans les villes, tandis que les Américains quittaient la ville pour les plaines de l'Ouest.

Un autre élément qui concourut à l'émigration fut la grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal en 1874. Tous les Canadiens des Etats-Unis avaient été invités à participer à cette grande fête essentiellement canadienne et, durant une semaine, les trains allant au Canada regorgeaient de gens se rendant à Montréal comme à leur Mecque. Tout le Québec vibrait de cette réunion de famille ; la vieille province recevait ses enfants. Et quels enfants ! Ces « citadins américains » arrivaient dans leurs paroisses natales portant de beaux habits de ville et la chaîne d'or, marque de l'homme prospère. Il n'en fallait pas plus pour convaincre ceux qui étaient restés sur les « terres » que « les Etats » étaient remplis d'or.

Alors on ferma bien les portes et les volets de la maison paternelle, et sans oser se retourner, de peur de pleurer, on « monta » aux Etats-Unis. Les trains les emportèrent en vitesse dans la nuit à travers les campagnes de Vermont, de New-Hampshire et de New-York, tandis qu'ils faisaient des rêves d'or. Dans la nuit aussi les Américains entendaient le cri aigu de la locomotive, mais reconnaissant ce cri de chouette, ils se rendormaient.

Un beau matin, les Américains se sont aperçus que la rivière avait débordé ! Des Canadiens ! Mais il y en avait partout !

Il avait été possible d'ignorer 150.000 Canadiens dispersés un peu partout dans les Etats-Unis, mais maintenant il n'était plus possible de ne pas s'apercevoir de ces 500.000 à 600.000 groupés dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Si les Canadiens sont passés aux Etats-Unis en si grand nombre, l'attrait de ce grand pays n'en est pas seul la cause. Les Canadiens étaient obligés d'émigrer afin de vivre. « Pendant trente ans, « le nombre de Canadiens (anglais et français) nés au Canada, résidant aux Etats-Unis, augmenta de 687.791 ; une moyenne de « 23.000 par an. Quand on se rend compte que pendant cette « période (1870-1900) la population indigène du Dominion n'augmenta que de 2.892.763 à 4.761.815, et que le nombre de Canadiens nés au Canada habitant aux Etats-Unis était presque le « quart de ceux habitant le Canada, l'effet désastreux qu'imposait « cette migration sur le Canada est vite compris. » (6)

Les Canadiens quittaient le Canada pour les raisons que nous avons données et qui provenaient des causes suivantes.

En 1846, l'Angleterre avait adopté le système de « Free Trade »,

(6) *Canada & the U. S.*, Keenlyside, p. 341.

libre échange. Ce système eut pour effet de mettre le Canada au rang des pays étrangers quant aux tarifs. Cette décision de la mère-patrie causa infiniment de tort au Canada, car « ayant perdu la préférence sur les marchés anglais, le commerce canadien était « tombé dans le marasme et les Provinces Unies furent réduites à « demander le secours des Etats-Unis » (7). Pendant cette crise de 1849, il y eut un mouvement sérieux en faveur de l'annexion, surtout à Montréal, mais à la fin les Canadiens préférèrent la réciprocité.

Alors en 1854 le traité Elgin-Marcy fut adopté par les deux pays. Ce traité eut pour effet de stimuler le commerce des deux côtés de la frontière ; « le poisson, le bois et les produits de la « ferme du Canada trouvèrent un marché facilement accessible « dans les grandes villes des Etats de l'Est des Etats-Unis ; les « manufacturiers américains avaient accès à de grandes sources « nouvelles de matières premières et le coût de la vie fut réduit « sensiblement dans les deux pays » (8). Ce traité, comme on le voit, était fondé sur la réciprocité, et les deux pays en bénéficièrent jusqu'en 1866, lorsque les Etats-Unis l'abrogèrent plus pour des raisons politiques que commerciales. On voulait obliger le Canada à accepter l'annexion. On ne put le forcer. Il est arrivé que « les émigrés n'ont pas quitté la patrie ; ils l'ont agrandie » (9) disait M. de Nevers, tandis que Goldwin Smith voyait que « les Américains peuvent dire avec beaucoup de vérité que s'ils n'annexaient « pas le Canada ils annexaient les Canadiens » (10).

Pour les Canadiens-Français c'était l'agrandissement de la patrie. En arrivant aux Etats-Unis, ils se groupaient autant que possible et, avec leurs « caboches de Bretons », s'ils n'avançaient pas, ils ne reculaient pas non plus. Pendant cette période, ceux qui en avaient les moyens envoyaient leurs enfants faire leurs études dans les institutions canadiennes-françaises de la Province de Québec ; et même aujourd'hui la Nouvelle-Angleterre est bien représentée dans les collèges et les pensionnats de la vieille province. C'est à cause de cela que le Franco-Américain a si longtemps conservé vivaces les souvenirs et les traditions canadiennes. L'élément de renouvellement intellectuel, qui a manqué aux autres immigrants, n'a pas fait défaut aux Canadiens. Quoique les Canadiens qui émigraient fussent pauvres, il se trouvait toujours des jeunes gens instruits parmi eux, et parce que la source était peu éloignée, les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ont toujours eu des chefs.

Qu'il y ait eu des tâtonnements au début, c'était forcé. Qui pouvait prévoir, au moment de la grande émigration, que les Canadiens venaient vraiment avec le but sérieux de devenir citoyens

(7) *Canada & the U. S.*, Keenlyside, p. 296.

(8) *Canada & the U. S.*, Keenlyside, p. 299.

(9) *L'Av. d'un Peu.*, de Nevers, p. 435.

(10) *Can & C. quest.*, G. Smith, p. 233.

américains ? et de s'établir définitivement aux Etats-Unis ? Tous croyaient que ce n'était qu'un mouvement passager.

Le Canada, alarmé, fit quelques tentatives pour retenir ses enfants ; la Province de Québec essaya bien le rapatriement en ouvrant les « Cantons de l'Est », mais l'élan en faveur de l'émigration était donné et rien ne semblait pouvoir l'entraver. Et après avoir donné maintes raisons pour l'émigration, il faut s'incliner et dire, avec la *Voix du Peuple* que rédigeait Ferdinand Gagnon : « Le régime colonial en est la cause » (11).

Enfin, le fait demeure que les Canadiens avaient envahi la Nouvelle-Angleterre et plusieurs Etats du centre des Etats-Unis. Il s'agit maintenant d'assister à leur évolution ; les journaux de langue française vont nous l'expliquer. Ce Canadien qui arrivait au pays nouveau et qui était étranger à la langue et aux mœurs des habitants a pu paraître « aux ignorants et à ceux qui ont des préjugés, lent dans ses idées et sans initiative, mais si l'on considère la condition isolée dans laquelle il a dû vivre jusqu'à la fin du milieu du siècle présent, dans un pays où les hivers sont longs et rigoureux, ainsi que ses habitudes et son penchant affectueux pour le foyer familial, son tempérament heureux, ses besoins modestes, il est étonnant non qu'il ait accompli si peu mais qu'il soit arrivé à faire tant » (12). Et encore faudrait-il savoir avec qui on le compare, lorsqu'on dit qu'il est *lent*. Il n'avait pas voulu devenir *Américain*, selon la formule, alors il était *lent* ; que voulez-vous ? il n'avait pas voulu changer et « tout son effort s'épuisait à se maintenir sans qu'il fût question pour lui de croissance, encore moins d'épanouissement » (13).

(11) Bel, p. 86.

(12) Bender, p. 391.

(13) F. Roz, *Rev. 2 Mondes*, 1^{er} nov. 1933, p. 71.

CHAPITRE II

ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT

DE LA

PRESSE FRANCO-AMÉRICAINE

« Les discours officiels dépeignent invariablement la presse « comme une admirable entreprise d'éducation populaire et pré-sentent le journalisme comme un sacerdoce doublé d'un apostolat.... En fait, la simple vérité ne fut jamais dite : la presse fut « toujours vénale ; du premier jour elle se mit à la disposition... « des détenteurs d'argent pour combler le déficit quasi permanent « de sa caisse. » (1)

Qu'il y ait eu un déficit « quasi permanent de sa caisse », nul ne peut le nier. La presse franco-américaine a débuté pauvrement et jusqu'à présent rien ne révèle de grandes fortunes parmi les journalistes. Par ailleurs, si les victimes du déficit ont été nombreuses, rares sont les journaux franco-américains qui pourraient être accusés de vénalité. Et il n'est pas inexact de dire que si la presse franco-américaine n'a pas été une « entreprise d'éducation populaire », elle n'a rien été du tout.

Il faut voir de près ces journaux qui, depuis plus d'un siècle, ont pénétré dans les familles canadiennes aux États-Unis. Il faut s'imprégner de ces articles vibrants pour comprendre qu'il fallait vraiment avoir la vocation pour continuer un tel métier. Aussi faut-il étudier la vie de ces hommes pauvres de biens, mais combien riches d'énergie, de confiance en l'avenir ; d'un enthousiasme et d'un patriotisme à toute épreuve ! Non, comme corps, la presse franco-américaine n'est pas vénale. On s'en rend bien compte si on parcourt ces pages où se trouve la nomenclature des journaux. Combien de feuilles ont vécu, qui ont été lues par un petit nombre et qui, presque aussitôt, ont disparu pour toujours ! Le nombre en est effarant. Quelle sorte d'hommes étaient-ils donc, ces journalistes, pour revenir une, deux, quatre, six fois à l'assaut ? Quel était ce message si important qu'ils devaient communiquer malgré les sacrifices d'argent, de santé, de jeunesse et sans compter jamais l'effort ?

Dès les débuts, les journaux canadiens ont compris leur mission ; quoique chaque époque réclamât une nouvelle manière de

(1) *Hist. de la Presse*, Crap, tome II.

la traiter, c'est toujours la même question qui fut en jeu. Et c'est en discutant cette question de la survivance d'un peuple que les journaux franco-américains nous racontent l'histoire, l'évolution des émigrés aux Etats-Unis. Nous assistons à l'épanouissement de ce peuple qui, parti de la Province de Québec il y a une centaine d'années, est arrivé à se faire une place aux Etats-Unis.

Les premiers journaux qui se sont occupés de la population canadienne étaient publiés dans ce qui est le centre des Etats-Unis aujourd'hui, mais qu'alors on nommait l'Ouest. En parcourant ces feuilles, il est clair que les quelques colonnes rédigées en français n'étaient pas pour l'éditeur, qui était de langue anglaise, un geste bénévole, ni un moyen de contribuer à l'avancement des Canadiens. Mais le rédacteur saisissait l'occasion qui lui était donnée. Déjà, en 1817, dans le *Detroit Gazette*, Vieux Philippe sonnait l'alarme en prévenant ses compatriotes du Michigan : « Français « du Michigan, vous devriez commencer immédiatement à donner « une éducation à vos enfants. Dans peu de temps il y aura dans « ce territoire autant de Yankees que de Français, et si vous ne « faites pas instruire vos enfants, tous les emplois seront donnés « aux Yankees » (2).

Et, ajoute M. Télesphore Saint-Pierre, « Vieux Philippe avait « raison ; depuis de longues années, les Franco-Américains n'ont « rien obtenu dans les affaires publiques de Détroit » (3).

Les Canadiens étaient nombreux alors à Détroit et on aurait pu croire qu'un journal leur serait utile. Toujours est-il qu'avec le premier journal de langue française publié dans cette région des Etats-Unis commence l'appel aux abonnés bien connu : « La rédaction prie les abonnés de ne pas prêter la *Gazette* aux voisins. « Si on tient à ce que l'éditeur continue la publication du journal, « il faut que tout le monde s'y abonne » (4). Aujourd'hui, la même chose se répète en y ajoutant : « nous vous prions de payer votre « abonnement, etc. ». Et puis ces journaux disparurent.

Ces premières voix isolées et vite éteintes se trouvent renforcées par l'émigration qui suit l'insurrection de 1837. A ce moment-là, un nombre assez considérable de Canadiens traversèrent la frontière pour échapper à l'emprisonnement ou à l'échafaud, et une fois aux Etats-Unis ils s'appliquèrent à continuer la lutte contre le gouvernement du Canada en fondant des journaux. Ceci est assez intéressant ; des émigrés canadiens publiant des journaux en leur langue dans un pays de langue anglaise ! Or ces groupements de Canadiens n'étaient pas nombreux. Ces journaux, pour qui donc étaient-ils imprimés ? Pour les Canadiens émigrés comme eux, et surtout pour ceux qui étaient demeurés au Canada, car les questions qu'on y traitait étaient celles qui passionnaient les Canadiens d'alors. Evidemment ces publications furent d'une durée très

(2) Bel, p. 40.

(3) Bel, p. 40.

(4) *Hist. of Mich.*, p. 672.

éphémère ; on s'est vite aperçu que la tâche était lourde et comme les troubles cessèrent, ces journalistes réintégrèrent leur pays.

La seconde période, de 1850 à 1870, est une époque de tâtonnements. Dans l'Ouest on s'agite ; les chefs s'effraient déjà des conséquences du manque d'organisation, de direction et encore plus de l'insouciance de leurs concitoyens. Un homme qui se dépensa pour ses compatriotes et qu'on trouvera plus tard dans tous les mouvements d'organisation et de sociétés, M. Edouard-N. Lacroix, fit l'impossible pour développer et encourager le progrès des Canadiens ; pour leur faire comprendre et apprécier la possession de la langue française. Il fonda deux journaux dans ce but : *L'Ami de la Jeunesse* et, quelques années plus tard, le *Citoyen*. Ces titres nous éclairent sur son effort et ces quelques lignes précisent les défauts des Canadiens d'alors et des Franco-Américains d'aujourd'hui : « C'est avec regret que je le dis, l'idiome de nos pères s'est affaibli « parmi les enfants du sol au point qu'on semble avoir honte de le « parler. Le résultat a été que l'indifférence mêlée avec un peu de « jalousie contre les gens de leur propre sang, leur a fait céder le « pas à l'étranger et leur a fait perdre cette prépondérance qu'ils « auraient dû toujours conserver sur tous ceux qui les environ- « nent. » (5)

Ces paroles sont d'actualité ; on n'a qu'à prendre un journal franco-américain quelconque d'aujourd'hui et on y trouvera à coup sûr un article semblable.

On a surnommé la région des Grands Lacs « le cimetière des journaux franco-américains ». De toutes ces feuilles qui virent le jour dans cette région, une seule subsiste, et pourtant le Michigan, le Minnesota et l'Illinois ont été colonisés par des Canadiens ; la presse a disparu et les Canadiens sont devenus des Américains à la manière de Gertrude Stein (*), c'est-à-dire, en oubliant ses origines et en n'adoptant que ce qui est américain. Comme si cela était possible !

Que s'est-il donc passé ? Ces prêtres, ces journalistes et tous ceux qui se sont donnés tant de mal auraient-ils travaillé en vain ? Les noms français se retrouvent partout, même à l'Université Notre-Dame (Indiana), mais tellement mutilés qu'on a peine à les reconnaître, et les églises dont les murs devaient répéter les sons français sont passées à d'autres. Et quoique les fondateurs de journaux fussent de bonne foi, ils ne savaient pas toujours plaire à leurs lecteurs. C'est un fait que de tout temps le Canadien a aimé entendre parler de patriotisme, de son pays natal ; c'était la manière de réveiller son courage et son enthousiasme. On a reproché, justement, au *Courrier de l'Illinois* de s'occuper trop de littérature et pas assez de ce qui concernait le Canada.

En admettant que le *Courrier de l'Illinois* n'ait pas parlé assez de patriotisme, etc., alors comment expliquer la disparition de tant

(5) Bel, p. 41.

* Gertrude Stein, auteur de *Making of Americans*. Voir : Naturalisation.

de journaux qui avaient été hautement acclamés à leur apparition ? Le *Protecteur Canadien* est arrivé à un moment psychologique ; il fallait un journal pour continuer l'œuvre d'organisation commencée à New-York et à Troy. Il n'était plus question d'annexion ni de république canadienne ; il s'agissait de ne pas laisser les Canadiens s'engloutir dans l'ignorance. On avait besoin d'églises et d'écoles, il fallait des patriotes, des âmes d'apôtres pour secouer ces émigrés. Et le *Protecteur Canadien* fit cette œuvre, mais il disparut comme tant d'autres qui sont venus après, toujours avec l'espoir de mieux faire que leurs prédécesseurs, mais presque personne aujourd'hui ne se rappelle leurs noms.

L'idée d'indépendance pour le Canada a été reprise plusieurs fois, mais sans grand succès. Il y a toujours eu des âmes ardentes qui s'y sont acharnées. Depuis les *patriotes* de 1837, représentés par Ludger Duvernay et son *Patriote*, plusieurs ont repris la question : Ludger Duvernay était un de ces patriotes et naturellement son journal défendait leur cause. Son journal avait pour but l'indépendance du Canada et la fondation d'une république canadienne. Une trentaine d'années plus tard, le *Public Canadien*, de New-York, fut fondé par un groupe d'hommes poussés par une vague de patriotisme si forte qu'ils étaient aveugles et sourds à tout, excepté à l'indépendance nationale. Les esprits étaient surchauffés par la menace de l'annexion du Canada aux Etats-Unis et il fallait à tout prix contrecarrer ces projets. C'est alors qu'on voit un journal publié dans la ville de New-York rangeant les Etats-Unis parmi les pays étrangers. M. Belisle dit que « cette feuille fut surtout et avant tout un organe canadien-français » (7), qui avait pour but de tout faire afin « d'enrayer la manie anglophile qui se donnait alors libre carrière parmi les nôtres dans la métropole » (8).

Il en fut ainsi de l'*Observateur* de Chicago qui « n'avait qu'un défaut... c'était un journal canadien... du Canada ; les questions américaines n'y occupaient que peu de place et celles relatives à notre mouvement d'organisation en ce pays encore moins » (9). Avec M. Belisle, il est permis de dire qu'évidemment « c'était aller trop loin sans doute, mais il faut remarquer que c'était l'année de l'établissement du nouveau régime de la Confédération canadienne... » (10).

Puis vint un politicien qui avait échoué au Canada, M. Médéric Lanctot, et qui, après avoir fondé des sociétés dans l'Est, dans l'Ouest, dans l'Etat de New-York pour la propagation de son idée d'indépendance canadienne, fonde son journal, *L'Idée Nouvelle*, qui devait répandre efficacement sa doctrine. Son premier journal disparaît aussitôt, le deuxième, *l'Impartial*, aussi, et le troisième, du même nom, de même. Il se peut que la question n'eût pas d'intérêt pour les Canadiens des Etats-Unis. Enfin, quoique plus tard des

(7) Bel, p. 44.

(8) Bel, p. 44.

(9) Bel, p. 55.

(10) Bel, p. 44.

journaux aient été fondés avec l'intention de soutenir soit l'annexion, soit quelque autre idée fantastique, il est évident qu'à partir de 1870 le mouvement s'oriente vers un souci plus positif : le souci des Canadiens émigrés se dessine ; souci de leur avenir aux Etats-Unis ; de l'éducation des enfants et du rôle que doivent jouer les Canadiens sur la terre nouvelle.

A ce moment surgit l'*Avenir National* à Saint-Albans (Vermont) ; pendant cinq ans, il trace la ligne de conduite que doivent suivre les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, et même ceux de l'Ouest, car M. Moussette, le fondateur, était allé jusque dans le Minnesota faire connaître son journal. C'est le moment des groupements sérieux et plus nombreux ; les quelques paroisses déjà fondées donnent de l'élan et de l'encouragement aux différents groupes. On sent un mouvement de solidarité prononcé et un éveil de la conscience nationale dans le peuple malgré toutes les mauvaises volontés possibles que semblaient renfermer les congrès des sociétés. Il y a une lueur d'espoir pour les chefs.

Ferdinand Gagnon fondait son *Travailleur* à Worcester. Le *Travailleur*, c'était la réponse à un désir. C'était l'orientation, le bon sens. Enfin, avec le *Travailleur*, nous voyons se dessiner un programme d'action qui sera repris et continué par tous les journaux de langue française qui ont paru depuis. D'autres journaux avant lui avaient été bien rédigés ; ils comblaient un besoin réel, mais le peuple n'était pas encore prêt.

C'est avec le *Travailleur* que se dessine ce que nous pouvons nommer le mouvement franco-américain. Après avoir encouragé le rapatriement, le *Travailleur* ne tarda pas à se rendre compte de la condition de ses compatriotes aux Etats-Unis et fut bientôt convaincu que la naturalisation valait mieux pour la majorité des émigrés que le rapatriement. L'influence de ce journal ne peut être mesurée, mais elle fut grande. Malheureusement Ferdinand Gagnon est mort très jeune. Il laissait une œuvre bien fondée et assise sur des bases solides ; seulement ses successeurs n'ont pas su ou n'ont pas voulu continuer ce qu'il avait si bien commencé.

N'importe, le souvenir de l'homme et du journal vit encore ; on aime toujours à se rattacher à cette époque de l'histoire des Franco-Américains parce que c'était une belle époque pleine de promesses. Dorénavant, les journaux sérieux s'inspireront à cette source ; les questions d'œuvres paroissiales, d'écoles, de naturalisation, etc., sont encore d'actualité ; il y a toujours des torts à redresser, telle l'Affaire de Fall-River, il y a même deux Affaires de Fall-River, de Danielson, du Maine, et celle, encore plus récente, de la *Sentinelle*. Et on trouvera toujours moyen, tout en combattant pour la même cause, de se dire des choses inouïes d'un journal à l'autre — et lorsque le calme est enfin revenu on s'apercevra qu'on en avait trop dit, et qu'après tout ce n'était pas la peine, puisqu'au fond tout le monde était du même avis.

Un sujet qui n'a cessé de faire couler de l'encre, c'est la politique. A peine les Canadiens avaient-ils obtenu le droit de vote que les partis politiques se disputèrent leur faveur. Chaque parti alors

rivalisait d'instances auprès des nouveaux électeurs et une manière efficace de faire plaisir à ceux-ci était de leur parler français et d'avoir un journal français dévoué à la cause du parti. Hélas, plus d'un journal, pensant se faire une petite fortune, a sombré après avoir épousé la cause du parti démocrate ou républicain. C'est ce qui survint au *Canadien de Saint-Paul* et aux journaux de M. Benjamin Lenthier.

Celui-ci avait rêvé une presse vraiment canadienne-américaine qui serait rédigée sur le plan des grands journaux américains. Pendant deux ans environ, il a réussi à organiser et à publier de quinze à vingt journaux et tout semblait indiquer que ses affaires étaient en bon état. Malheureusement, une fois les subsides des chefs du parti démocrates retirés, ses journaux s'effondrèrent. C'est à ce moment et pour cette raison que le *Drapeau National* de Plattsburg et tous les autres journaux qui en dépendaient furent emportés dans la grande débacle. Il faut dire que M. Lenthier n'était aucunement journaliste et qu'il s'est aventuré dans un domaine qu'il ne connaissait pas du tout.

Quelques autres journaux furent fondés à cette seule fin de soutenir un candidat ou un parti pendant une campagne électorale ; par exemple, le *Guide du Peuple* et le *Canadien*, tous deux de Spencer (Massachusetts), le *Soleil* de Lowell, etc...

Mais le plus intéressant à ce point de vue est l'*Amérique*, qui paraissait en 1868 et que Louis Fréchette rédigeait. Les électeurs canadiens-américains étaient en assez grand nombre à Chicago pour qu'on s'en occupât sérieusement au point de vue politique. Toujours est-il que Louis Fréchette, Canadien du Canada, était à Chicago en 1868 et prit une part active dans la campagne présidentielle. Son journal, l'*Amérique*, avait épousé la cause de Grant, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. M. Fréchette, tout en rédigeant son journal lui-même, multipliait ses efforts en faveur de son candidat en faisant des discours politiques à droite et à gauche. Après les élections, M. Fréchette rentra au Canada, laissant son journal aux soins de M. Lafontaine, un Suisse, qui s'en servit pour faire de la propagande allemande au moment de la guerre franco-prussienne. Or, M. Lafontaine se croyait beaucoup plus rusé que les Canadiens, et il avait d'eux une opinion beaucoup moins élevée que de lui-même. Le fait demeure que les Canadiens ne tardèrent pas à abandonner le journal qui était tout à fait contraire à leurs convictions, et il disparut aussitôt.

Enfin, en examinant ces journaux qui ont disparu, nous revivons notre histoire. Au début, ils étaient publiés pour des émigrés qu'on croyait n'être que temporaires et on y agitait des questions qui ne concernaient que le Canada. Quand on s'est aperçu que l'émigration aux Etats-Unis était définitive, le ton de la presse changea ; elle se mit à parler d'organisation. Parmi les sujets traités à cette époque, le rapatriement et la naturalisation occupèrent le plus de place ; surtout après la Guerre civile. Depuis cinquante ans, la grande préoccupation a été la naturalisation et l'adaptation à la nouvelle patrie.

CHAPITRE III

RAISON D'ÊTRE DES JOURNAUX FRANCO-AMÉRICAINS

Donc les Canadiens avaient envahi les Etats-Unis ou avaient été annexés par eux. Plus particulièrement en Nouvelle-Angleterre, nous trouvons des villes et des villages où des quartiers entiers sont peuplés de Canadiens. Il y a 75 ans, l'alternative suivante s'offrait aux émigrés : que les Canadiens eux-mêmes s'occupassent de leurs compatriotes ou qu'on les laissât dans l'ignorance complète ; les autorités ne forçaient pas les enfants à aller à l'école et les industriels trouvaient que le travail de ceux-ci était profitable. Ce furent les Canadiens eux-mêmes qui tranchèrent la question.

C'est Balzac qui dit : « Si la presse n'existait pas, il faudrait ne pas l'inventer » (1). Mais il y a presse et presse. Que serait-il arrivé si les Canadiens n'avaient pas eu de journaux ? Il y a beaucoup de conjectures valables, mais à quoi bon ? les Canadiens ont opté pour la survivance et les journaux. A peine étaient-ils arrivés sur le sol des Etats-Unis que déjà les presses dans les petites imprimeries faisaient entendre leur cric-crac monotone.

Dans les groupements de Canadiens aux Etats-Unis, il se trouvait toujours des hommes instruits, actifs, qui prirent à cœur le sort de leurs compatriotes en terre étrangère. Ils eurent l'idée géniale de rapprocher les différents groupes par des liens plus étroits. C'était les sociétés nationales qui s'ébauchaient. Il y eut des congrès de Canadiens dans lesquels on discutait les moyens à prendre afin de sauver « la race française en Amérique ». Et c'est de ces assemblées fraternelles que sont sortis les plus sérieux des journaux de langue française en Nouvelle-Angleterre, et depuis ce temps toujours la question des journaux français s'est trouvée au programme de chaque congrès des Canadiens.

Bref, les émigrés avaient compris que, pour le succès de leur cause, il fallait des journaux qui répandissent leurs idées. Quelles étaient ces idées ?

Pour certains, qui avaient fui de leur pays où ils étaient opprimés, c'était le socialisme ou le communisme. Le Canadien, lui, ne venait pas pour renverser le gouvernement ni pour imposer ses

(1) *Monographie de la presse parisienne* (1842).

idées, quoiqu'il tînt beaucoup à celles-ci, à sa foi, à sa langue et à sa tradition française. Etant donné le caractère du peuple canadien et ses aspirations, la raison d'être des journaux était tout indiquée. D'abord, conserver la langue et la religion qui, elles, sauront bien conserver tout ce qui fait la civilisation et la culture françaises. Religion et langue ne forment, pour le Franco-Américain, comme pour le Canadien d'il y a soixante-quinze ans, qu'une seule et même question, quoique double en apparence. Il a été prouvé si bien et tant de fois que les immigrants risquaient de perdre leur religion en perdant la langue, qu'il semblerait inutile d'en parler aujourd'hui, mais ce sujet est encore d'actualité. Les journaux ont été appelés à combattre avec acharnement au nom de la langue et de la religion ; ils ont réussi à redresser de grands torts.

En deuxième lieu venait l'organisation des églises, des écoles, des sociétés nationales et autres, et, mêlé étroitement à ces deux points, se trouvait l'éducation générale du Canadien.

Arrivant du Canada, les Canadiens étaient fort ignorants et en particulier ils ne savaient rien de ce qui devait les intéresser aux Etats-Unis. Mais il est certain que le plus important, au moment de l'exode, c'était d'adoucir le malaise causé par ce brusque changement. Habitué aux larges horizons et à l'air pur des *terres* du Canada, et, sans transition, devenus prisonniers pendant douze et quatorze heures par jour dans des usines où l'air était vicié et le bruit un vacarme organisé, le journal était de première nécessité pour ces gens-là. Il représentait le bon sens mêlé à la poésie du clocher.

Les journaux expliquaient la vie américaine ; ils ont discuté un grand nombre de questions qui sont parvenues à constituer une base d'éducation essentiellement franco-américaine ; c'est-à-dire l'éducation qui a fait du Canadien le Franco-Américain citoyen des Etats-Unis. Ils ont parlé de patriotisme envers le Canada et envers les Etats-Unis ; ils ont encouragé la jeunesse dans ses études ; ils ont poussé les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Ensuite ils ont prêché la naturalisation et encouragé la participation à la vie américaine, à la politique. Enfin ils ont frayé le chemin et indiqué les écueils à éviter et, tout doucement, peut-être même sans le savoir, ils ont initié leurs lecteurs à la vie dans le pays d'adoption. « Il est assez clair que ce que fait la presse étrangère, que les rédacteurs le veuillent ou non, est de faciliter l'adaptation de l'étranger à son milieu américain, une adaptation qui arrive à quelque chose qui n'est pas américain, du moins selon les données d'une époque que plus ancienne, mais qui n'est pas étrangère non plus selon les données européennes d'aujourd'hui. » (2)

Pour satisfaire à une très légitime curiosité des émigrés, les journaux attiraient leur clientèle par des nouvelles de leurs compatriotes habitant les autres centres et, naturellement, de ceux qui étaient restés au Canada. C'est un fait maintes fois constaté que

(2) *Immig. Press.*, p. 162.

l'immigrant lit plus lorsqu'il arrive aux Etats-Unis qu'il ne lisait dans son pays d'origine. Et c'est facile à comprendre, car non seulement il veut avoir des nouvelles des siens, mais aussi il veut se mettre au courant des lois et des conditions concernant son travail.

C'est ainsi que les Canadiens des deux côtés de la frontière trouvèrent plus d'intérêt à la lecture de leurs journaux après l'émigration, et les émigrés semblaient plus attachés à leur ancienne province ; ce qui est aussi naturel.

Voici le but que se donnaient les journaux franco-américains exprimé par Ferdinand Gagnon lorsqu'il fondait le *Travailleur* :

« Voici le quatrième journal que nous fondons aux Etats-Unis « depuis cinq ans.

« Nous avons commencé dans la *Voix du Peuple* à faire connaître entre eux nos frères émigrés, nous leur avons parlé d'Union « de secours mutuels, etc., etc... Dans l'*Etendard National*, nous « avons continué à chercher la consolidation des principes de fraternité émis précédemment dans la *Voix du Peuple*, et par « l'alliance de l'*Etendard* à l'*Opinion Publique*, nous avons pu faire « connaître au Canada tous les mérites de nos compatriotes des « Etats-Unis. Dans le *Foyer Canadien*, nous avons cherché, de « concert avec son propriétaire actuel, à répandre les principes « catholiques, à les faire fleurir au sein de nos populations. » (3).

Par l'alliance de l'*Etendard* et de l'*Opinion Publique*, Ferdinand Gagnon avait fait connaître les émigrés aux Canadiens du Canada. Dans ce mouvement, M. Frédéric Houde avait travaillé avec ardeur non seulement par ses articles dans ses journaux, le *Protecteur Canadien*, l'*Avenir National* et le *Foyer Canadien*, où il se trouvait associé avec M. Ferdinand Gagnon, mais aussi, de la même manière que tant de journalistes, en prêchant la cause dans les assemblées et un peu partout parmi les Canadiens. C'est lui qui avait formulé l'ordre du jour suivant pour la grande « fête » des Canadiens qui devait avoir lieu à Montréal le 24 juin 1874 :

« Considérant que les écrits mal inspirés d'une certaine presse « du Canada ont été propres à préjuger l'opinion publique de notre « pays natal contre nous...

« Résolu que nous protestons hautement contre toutes les « accusations injustes portées contre les émigrés canadiens, et que « nous affirmons ici, une fois de plus, notre amour de notre foi, « de notre langue et de notre patrie » (4) et il continua en expliquant à la Province de Québec que si le Canada voulait bien donner aux émigrés canadiens à peu près les mêmes avantages qu'ils trouvaient aux Etats-Unis, au lieu de dépenser de fortes sommes à attirer l'immigration étrangère, ils seraient heureux de rentrer chez eux. Ferdinand Gagnon, par les discours qu'il fit à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, finit par convaincre les Canadiens du Québec de la nécessité d'une coopération avec les Franco-

(3) *Le Trav.*, 16 oct. 1874.

(4) *Bel*, p. 30.

Américains. Cette idée fit si bien son chemin grâce à ces animateurs que quelques années plus tard un Canadien du Canada bien connu, collaborateur au journal *Le Travailleur*, faisait paraître ce qui suit :

« Guérissons deux maux du même coup : débarrassons-nous
« de cette masse de jeunes gens sortis de nos collèges et qui crè-
« vent de faim faute d'emploi. Qu'ils aillent aux Etats-Unis se créer
« des carrières ; ils y trouveront des patriotes qui les attendent ;
« ils rendront à la patrie un signalé service tout en utilisant enfin
« cette instruction qu'ils traînent ici comme un boulet » et il
ajoute : « Mais surtout si les Canadiens des Etats-Unis qui se ren-
« dront à Québec le 24 juin le veulent, ils pourront imposer leurs
« conditions. Ils en ont le droit, d'abord parce qu'ils ont été chas-
« sés d'ici par notre faute, ensuite, rendus là-bas, ils ont déployé
« un patriotisme que nous ne connaissons plus... car chez nous il
« n'existe plus qu'en paroles, tandis que chez eux il est en
« action. » (5)

Trois ans plus tard, Québec avait tellement changé de senti-
ments envers les émigrés que nous assistons au spectacle récon-
fortant des Canadiens de Québec en Assemblée législative encourageant et soutenant leurs frères des Etats-Unis lorsque ceux-ci se
trouvèrent attaqués dans le trop fameux rapport du Colonel Wright
et dans l'Affaire Foster. Ce rapport prétendait que les Canadiens
étaient inférieurs même aux Chinois, sous le rapport de la mora-
lité. M. Joly, député à la Chambre de Québec, eut un mot au cours
de cette assemblée pour lequel les émigrés lui furent reconnais-
sants : « Nous connaissons trop bien nos compatriotes, dit-il, pour
« le croire mérité. Ils ne peuvent pas changer du tout au tout en si
« peu de temps. C'est un triste compliment à faire aux habitants
« de la Nouvelle-Angleterre que de prétendre que leur contact
« puisse produire un si terrible effet sur nos Canadiens si honnê-
« tes, si purs, quand ils quittent le pays... Les habitants de la Nou-
« velle-Angleterre devraient protester en masse contre une telle
« calomnie. » (6)

Depuis ces jours d'orages les Franco-Américains des Etats-
Unis ont revendiqué leurs droits et peut-être n'est-ce pas tout à
fait sans malice que chaque été ils s'en vont par milliers faire admi-
rer une automobile neuve et les toilettes de leur femme. Mais aussi
cela prouve que le Franco-Américain aime bien visiter la Province
et qu'il ne lui en veut pas pour sa mauvaise humeur de jadis.

Quant à une deuxième partie du programme que s'était imposé
Ferdinand Gagnon : faire connaître les habitants d'un village à
ceux d'un autre, le meilleur moyen et le plus efficace pour l'exécu-
ter était d'éditer des nouvelles locales de chaque centre ; ainsi
chacun se rendait compte des faits et gestes des Franco-Américains
des autres centres de la Nouvelle-Angleterre. Par exemple, si dans
une ville on organisait des conférences, les journalistes étaient

(5) Benj. Sulte dans le *Trav.* du 23 avril 1880.

(6) Assemblée Législative de Québec, séance du 28 mars 1883.

heureux d'en informer leurs lecteurs, premièrement parce qu'ils voyaient paraître les fruits de leur enseignement ; deuxièmement parce que c'était un bon exemple à répandre. Ces nouvelles locales d'alors avaient une très grande valeur ; elles apportaient « les joies « et les douleurs des autres ; rendaient en quelque sorte les frères « présents à leurs frères, les unissaient étroitement, leur inspiraient « force, courage, confiance » (7). Il fallait voir ce qui se produisait lorsqu'on apprenait que tel centre canadien avait invité des conférenciers pour l'instruire pendant les longues veillées d'hiver ! Ne voulant pas être dépassé, on se hâtait de profiter du passage de ces mêmes conférenciers, et on les invitait à son tour pour les entendre, et on organisait des concerts ou des pièces de théâtre françaises.

A cette époque les Canadiens aimaient surtout *entendre parler*, et heureusement ceux qui se plaisaient dans cet art et qui ne manquaient pas de talent, n'étaient pas rares, mais les meilleurs conférenciers se recrutaient parmi les rédacteurs de journaux. Citant toujours le *Travailleur*, en date du 1^{er} avril 1875, nous trouvons aux nouvelles de Southbridge : « M. Clément Begin nous écrit : « Lundi soir, 29, M. Jos. Leboeuf, propriétaire de l'*Avenir National*, « a donné une lecture (sic) sur l'éducation qui a été vivement « applaudie. Le D^r Provencher et M. W. Proulx, de Wilkinsonville, « firent aussi quelques remarques très appropriées. »

Il faudrait pouvoir se représenter un soir de conférence chez les Canadiens d'alors : Le prix d'entrée était de 10 à 15 c. afin de permettre à tout le monde d'assister, et tout le monde, aussi, se précipitait. Plus il y avait de personnes qui parlaient, plus on était content. Après les discours, on allait saluer les *orateurs* et le bal commençait. Toutes les anciennes chansons y passaient ; chacun s'informait des activités de la « paroisse » voisine ; et on ne manquait pas de discuter ce qu'avaient dit les conférenciers. Vers minuit, les bonsoirs s'égrenaient le long des rues désertes.

Il était toujours possible de compter sur les journalistes pour donner des conférences ; ils connaissaient la valeur du contact personnel et d'une présence sur la scène ou l'estrade pour faire germer les idées. Et de 1875 à 1900 nous les retrouvons parcourant la Nouvelle-Angleterre et même l'Ouest, parlant d'éducation, de naturalisation, etc., etc... A Southbridge, par exemple, entre les années de 1879 à 1900, sans compter ceux qui étaient venus avant, les conférenciers, dont les noms suivent, sont venus entretenir la population canadienne de naturalisation. (Southbridge étant une petite ville possédant une organisation paroissiale florissante, et plus encore aujourd'hui qu'alors, nous pouvons la citer comme exemple de ce qui se passait en Nouvelle-Angleterre).

1880 — Ferdinand Gagnon.

1882 — Hugo-A. Dubuque.

1882 — Ferdinand Gagnon : *Nos Devoirs*.

(7) *N.-D. des Can. et Can. aux E. U.*, l'abbé Chandonnet, pp. 101-102.

1882 — Victor Bélanger : *La Politique*.

1884 — Hugo-A. Dubuque : *Les droits de Citoyen*.

1895 — D^r L.-P. Degrandpré : *Les moyens pour améliorer notre position aux Etats-Unis*.

1901 — Joseph Monette : *Les Devoirs du Citoyen Américain*.

Depuis les débuts de cette presse certains sujets reviennent presque périodiquement, outre les grandes lignes telles, la religion, la langue, les écoles, les sociétés, la politique, etc... nous pouvons être certains en ouvrant un journal d'y trouver un article sur des sujets que les premiers rédacteurs franco-américains avaient déjà traités. Il est nécessaire de parler de l'économie, des écoles du soir, de l'administration des affaires publiques, de colonisation, de conseils utiles en maladie, de la politesse, etc..., mais au xx^e siècle tout ceci est traité de façon différente. En ce qui est de la politesse il est certain qu'on pourrait en parler davantage, car elle s'est singulièrement affaiblie chez le Franco-Américain. Peut-être est-ce le contact, le travail dans les usines...

Aussi ne trouve-t-on plus dans ces articles le ton patriarcal dont se servait Ferdinand Gagnon et que ses lecteurs aimaient. Par exemple, dès le début du *Travailleur* et en première page nous trouvons chaque semaine un article dans le genre de celui-ci :

QUALITÉS QUI FONT LES BONS OUVRIERS :

1^o *L'habileté.*

2^o *L'ardeur au travail.*

3^o *Qualités morales.*

4^o *La probité.*

5^o *L'exactitude.*

6^o *La sobriété.*

7^o *Avantage des bons ouvriers.*

8^o *L'économie.*

9^o *Comment on avance dans la vie.*

sujets qui furent développés dans le cours d'une vingtaine de semaines, et dont le premier article débutait ainsi : « Lorsqu'un « garçon arrive à être commis il doit faire tout son possible pour « faire un *bon commis*, et s'il y en a d'autres que lui dans le magasin, il doit tâcher d'arriver à être *premier commis*.

« Et en admettant qu'il devienne enfin premier commis, il ne « faudra pas encore qu'il s'en tienne là, car il pourrait se faire qu'il « devint associé dans la maison de son patron, ou bien à s'établir « pour son compte...

« Nous savons donc que pour arriver d'abord à être commis... « un jeune homme de boutique doit avoir une bonne réputation, « être laborieux, intelligent, adroit, instruit et économe. » (8)

Il n'est pas certain que cette leçon ne soit pas utile aujourd'hui.

(8) *Le Travailleur*, du 16 octobre 1874.

CHAPITRE IV

RAPATRIEMENT

Parmi les sujets qui firent quelque bruit, au début de l'émigration canadienne, le rapatriement occupa une bonne place. Ce mouvement fut très important pendant deux ou trois ans et les Congrès de sociétés et les journaux y consacrèrent beaucoup de temps. Certaines questions ont suscité la sympathie universelle de la presse et des Congrès ; il n'en fut pas de même pour la question du rapatriement.

Le 24 juin 1874, Montréal réunissait en une fête gigantesque tous les Canadiens-Français, des deux côtés de la frontière, qui avaient pu s'y rendre pour la Saint-Jean-Baptiste. On dit que 10.000 personnes au moins étaient venues des Etats-Unis : de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, du Michigan, de l'Illinois et du Minnesota. Ce grand ralliement eut une grande répercussion ; il affecta sensiblement le rapatriement et l'émigration.

La guerre civile avait attiré beaucoup de Canadiens aux Etats-Unis. Nous avons vu qu'un assez grand nombre s'était enrôlé dans les armées du Nord ; « La dernière guerre fut la première grande agence d'invitation à cette race, dont certains de ses représentants affirment que 35.000 de leurs compatriotes ont lutté pour le Nord » (1) mais un nombre beaucoup plus grand était venu remplacer les Américains qui avaient été obligés de prendre les armes. La guerre finie la crise commença ; les usines ne fonctionnaient qu'une partie du temps et le chômage naturellement causa beaucoup de misère. Au sud de la frontière, les Canadiens firent ce qu'ils purent pour secourir leurs compatriotes, et c'est avec soulagement qu'ils apprirent que la province de Québec ouvrait à la colonisation les « Cantons de l'Est ». Le gouvernement provincial se mit à l'œuvre pour encourager les colons canadiens-français à prendre des concessions et à s'y établir.

Naturellement, les journaux du Canada firent de la propagande en faveur de ce mouvement, qui devait ouvrir de nouvelles terres et qui aurait pour effet de retenir le flot de l'émigration. Enfin, la province de Québec s'inquiétait de voir partir ses habitants, et, aux Etats-Unis, les dirigeants voyaient s'aggraver la crise et y cherchaient un remède.

Ferdinand Gagnon, rédacteur du journal le *Travailleur*, publié

(1) Bender, p. 393.

à Worcester, fut le premier qui pensa sérieusement au mouvement de rapatriement ; aussi fut-il choisi par le gouvernement de Québec pour représenter celui-ci aux États-Unis. Avec tout l'enthousiasme que nous lui connaissons, il met son journal à la disposition du mouvement et fait une campagne sérieuse dans le but de rapatrier ses compatriotes malheureux, car, dit-il : « Le gouvernement, ce père du peuple, tout en cherchant à attirer des colons à l'aise sur ses terres, ne doit pas laisser de côté les Canadiens pauvres, mais honnêtes, sobres et laborieux. C'est un service à rendre à cette classe nombreuse de nos nationaux que de les rapatrier » (2). D'ailleurs, il avait bien fait comprendre à ses compatriotes ce qu'il entendait par rapatriement, au Huitième Congrès des Canadiens, qui eut lieu en juillet 1872. (*Voir Naturalisation.*)

Après avoir reçu sa mission du Ministère de Québec, Ferdinand Gagnon se mit avec ardeur au travail. « Ayant à cœur le succès du mouvement, je n'épargne ni temps ni trouble pour remplir la mission patriotique que vous me confiez », écrit-il, le 30 mars 1875, à l'honorable M. Garneau (3). Son *Travailleur* porte chaque semaine au moins un article concernant le rapatriement, des conseils et des avis pour les nouveaux colons, etc., tandis que lui-même distribue des brochures et des copies de la loi affectant la colonisation des « Cantons de l'Est », répond aux demandes de renseignements et de certificats, etc., et encore trouve le temps de préparer et de faire des conférences et d'en faire faire par ses amis. Il n'y a presque pas de centres canadiens qui n'aient reçu Ferdinand Gagnon. Sa correspondance volumineuse demeure un éloquent témoignage de l'intérêt qu'il portait au mouvement de rapatriement.

Non seulement ce mouvement devait être avantageux pour ceux qui revenaient au pays, mais aussi il devait venir en aide à la province de Québec en enrayant un grave danger qui se dessinait fortement déjà. Les Anglais étaient allés s'établir dans les « Cantons de l'Est » et avaient donné des noms anglais à certains villages. Leur intention était de peupler cette région et d'en faire un pays purement protestant et de langue anglaise, qui constituerait une borne à l'expansion catholique et canadienne. Etant donné ces faits, il n'est pas étonnant que Ferdinand Gagnon « n'estimât pas l'œuvre du rapatriement moins grande que celle d'inculquer l'esprit civique américain au plus grand nombre qui avaient adopté ce pays comme leur patrie » (4).

Le travail fait par les journaux portait fruit, car on voit par le *Travailleur* du 11 mars 1875 que les Canadiens de Millbury et de Grosvernorsdale s'étaient organisés en société d'émigration, et à Fall-River, « deux cents de nos compatriotes, chauffés à blanc » par notre confrère de l'*Echo*, de Fall-River, M. Beaugrand, ont

(2) Bel, p. 105.

(3) Bel, p. 93.

(4) Bel, p. 107.

« signé une requête, se déclarant prêts à retourner au pays. Il est
« vrai que la situation particulière où se trouvent les Canadiens
« de Fall-River, la grève qui les prive d'ouvrages depuis un mois
« et plus ont dû influencer sur la décision d'un grand nombre, et,
« dans ce cas, il est possible que plusieurs d'entre les deux cents
« soient des convertis *in articulo mortis*, mais le mouvement a
« tout de même son importance. Ce qui s'est passé à Fall-River
« peut se faire partout, car le désir de se rapatrier est presque
« général parmi les Canadiens employés aux fabriques de tis-
« sus ».

Le 8 avril : « Un grand nombre de familles canadiennes quit-
« tent le Connecticut pour retourner dans la patrie ». Ces deux
lignes nous font entrevoir que sa propagande fait son effet. Ce
qui l'engage à dire, quinze jours plus tard : « La tentative de
« rapatriement est sérieuse, et l'agent est décidé à faire tout en
« son pouvoir pour qu'elle réussisse » (5).

Mais si Ferdinand Gagnon était convaincu de l'opportunité
de sa tâche, et beaucoup d'autres avec lui, il ne manquait pas
d'opposition. Les premiers signes de cette opposition ne tardèrent
pas à se faire sentir ; à peine un mois après avoir été nommé
agent de rapatriement, soit le 28 avril 1875, dans une lettre à
l'honorable M. Pierre Garneau, ministre de l'Agriculture et des
Travaux Publics, il écrit : « Une lettre de mes confrères et des
« extraits de journaux, que je vous envoie, vous feront connaître
« que j'ai à lutter et à lutter encore.

« Comme M. Houde l'exprime dans sa lettre, nos journaux,
« en se mettant dans l'arène, s'exposent à l'impopularité et, par
« conséquent, à des pertes » (6).

Mais on ne s'arrêtera pas là. Le Canadien, au tempérament
d'habitude assez calme, saute dans l'arène avec joie quand il s'agit
de controverse. Et voilà qu'à Fall-River cette question de
rapatriement, qui ne semble avoir rien de très fort, a suscité une
polémique entre les deux journaux de langue française de la ville,
l'*Echo du Canada*, de M. Beaugrand, et l'*Ouvrier Canadien*, de
M. Benoît. Et pendant que les deux journaux de Fall-River discu-
taient, voilà le *Jean-Baptiste*, de Northampton, qui s'attaque direc-
tement au *Travailleur* et à la province de Québec. « Pendant que
« l'*Echo du Canada* et l'*Avenir National* s'éprennent d'un beau
« zèle pour la cause du rapatriement ; pendant que le *Foyer Cana-
« dien* et le *Travailleur*, dont les rédacteurs ont été les premiers
« à parler de la mesure et à créer un esprit droit et pratique sur
« la question, continuant à propager le mouvement sans bruit,
« sans éclat, mais avec conviction et sincérité, voilà que le *Jean-
« Baptiste*, né d'hier, ou, comme diraient nos vieilles grand'mères,
« le gnochon ou le mochon de la presse canadienne, se déclare
« contre le mouvement. Et cela parce qu'il est opposé au gou-
« vernement de Québec, que les avantages offerts ne sont rien

(5) *Trav.*, 11 mars 1875.

(6) *Bel*, p. 98.

« ou presque rien, et il doute si le rapatriement rencontrerait « l'approbation des Canadiens des États-Unis dans le moment « actuel » (7).

Heureusement Ferdinand Gagnon a eu le bon goût de ne pas riposter ; il se borne à dire : « Comme le *Jean-Baptiste* est le « seul d'entre tous nos confrères qui nous dise des injures, et « vu que nous ne voulons pas le suivre sur le terrain des person-
« nalités, nous ne répondrons à ses calomnies et à ses lâchetés « que par le silence » (8). Mais la lutte ne cessa pas pour cela. Au Congrès de Holyoke, en août 1876, Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde, celui-ci rédacteur au *Foyer Canadien* et celui-là de l'*Eten-
dard National*, eurent beaucoup de peine à se faire entendre. On refusa de laisser siéger Ferdinand Gagnon, et Frédéric Houde ne fut admis qu'après avoir reçu une dépêche de sa société affirmant qu'il en était bien le délégué au Congrès.

Le rapatriement était la raison plus ou moins directe de cette action ; on en voulait à ces hommes surtout pour le rôle qu'ils avaient joué dans l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1874. C'était une jolie rancune ! que leurs adversaires vidèrent au Congrès de Holyoke. Lorsqu'il fut question de naturalisation, il y eut une véritable joute oratoire, que le *Travailleur* du 24 août 1876 résume dans les lignes suivantes : « *Troisième question : La naturalisation.* — M. Batchelor voudrait « voir tous les Canadiens naturalisés, et pour cela il désire l'an-
« nexion. M. Paquette demande qu'il soit rappelé à l'ordre. M. A.-D.
« Lapierre fait un excellent discours sur la question. M. Rousseau
« abonde dans le sens de la naturalisation. M. Vinette dit que ce
« qui retarde la naturalisation, c'est le rapatriement et l'émigration
« au Manitoba. Invité à prendre la parole, le rédacteur du *Tra-
« vailleur* a expliqué comment et pourquoi il favorisait le rapa-
« triement et la naturalisation. Il a été compris, c'est ce qu'il
« désirait. » Et du sujet de la naturalisation, « on arrive à la clause
« du rapatriement forcé ou volontaire. En qualité d'agent du rapa-
« triement, nous nous étions rendu pour surveiller les débats...
« Heureusement que nos explications de l'après-midi avaient fait
« comprendre aux mieux disposés que, s'ils voulaient se montrer
« patriotes, ils ne devaient pas s'opposer au rapatriement. Aussi,
« M. Lenthier proposa-t-il de biffer cette clause du programme...
« M. Boucher, tout en ne voulant pas s'occuper du rapatriement,
« a trouvé le moyen de dire des choses ineffables sur la question.
« Avec un geste que n'eût pas désavoué Talma, il s'est écrié : « Le
« rapatriement est un mouvement mort-né. »

Le rapatriement était venu à son heure et il « n'y avait certes
« pas de raisons pour mettre des entraves à ce mouvement car il
« était conduit avec méthode et honnêteté » (9). Il a duré un cer-
tain temps, et il nous est donné de suivre son développement jus-

(7) *Trav.*, 11 mars 1875.

(8) *Trav.*, 8 avril 1875.

(9) *Bel*, p. 96.

qu'à son apogée ; puis un beau jour le journal ne dit plus rien à ce sujet. Et on s'en étonne. C'est que le *Travailleur* n'avait pas à raconter les ennuis que son rédacteur rencontrait dans l'exécution de ses devoirs, mais ses lettres nous les font voir.

Le Bureau de Colonisation de Québec ne semble pas avoir fonctionné très bien, car le 7 juin 1875 il écrivait : « Ça va mal ». Des colons sont revenus découragés. Le rapatriement serait facile, mais « vous n'êtes pas organisés, vous n'allez pas assez vite » (10). C'était une plainte qui revenait assez souvent puisque le 24 octobre 1874 le *Travailleur* publiait une lettre de M. Montmarquet qui trouvait que la vieille province ne faisait pas grand'chose : « Et le gouvernement de Québec ne fait rien pour arrêter les ravages de « l'émigration, et il ne fait rien pour encourager le rapatriement. »

Enfin Ferdinand Gagnon, lui-même, s'aperçut, un des premiers, que le temps du rapatriement comme mouvement était passé. A Québec, il se trouvait bien quelques personnes désintéressées qui avaient à cœur la réussite de ce mouvement, mais leurs efforts ne pouvaient rien contre l'apathie du grand nombre. Après le 4 avril 1878, il n'est plus question de rapatriement.

Tout de même, l'idée n'était pas tout à fait morte, car en 1889 le *Progrès* de Lawrence s'en est occupé sérieusement, puisque M. Belisle nous dit qu'il « faisait une large part aux choses du « Canada, et sa tendance générale était en faveur de la colonisation du pays natal et du rapatriement. Il fut l'un des rares journaux qui se donnèrent pour mission d'encourager la vie rurale « sur les terres de la province de Québec, de préférence aux filatures » (11). Aussi, en cette même année, Southbridge invitait M. L.-A.-W. Proulx, de Montréal, originaire de Millbury, à venir faire une conférence sur le rapatriement (12). Mais le mouvement comme tel ne devait plus avoir de place dans les discussions des Congrès.

Le 7 juin 1881, comme un dernier son de trompette, le *Travailleur* publie qu' « Il y a cinq ans, le *Travailleur* était le seul journal « de l'Est en faveur du rapatriement vers la Province de Québec « ou au Manitoba...

« *L'Avenir National*, le *Jean-Baptiste*, la *République*, le *Protecteur* ne voulaient pas entendre parler de ce patriotique mouvement. Trois de ces journaux dorment depuis longtemps, et le « *Jean-Baptiste*, ayant changé de propriétaire, est devenu un ami « du rapatriement. De même, tous les autres journaux canadiens « des Etats de l'Est... Confrères, c'est très bien de reconnaître le « peu d'avenir qu'il y a pour les Canadiens dans les filatures. »

Ce mouvement est très bien résumé dans un article de M. J.-E. Laforce, que nous reproduisons en entier parce qu'il nous donne les détails de la dernière heure :

« Trois quarts de siècle durant, donnant nos terres aux autres,

(10) Bel, p. 100.

(11) Bel, p. 134.

(12) Gat. Hist. de S., p. 160.

« nous avons colonisé les Etats-Unis. Et pourtant, à chaque Saint-Jean-Baptiste, ce que nous en avons parlé des victoires de nos aïeux, de l'emprise de nos terres par nos gens, de la supériorité de notre système politique, de nos administrations, de nos orateurs, voire jusque de notre fromage.

« Et les Etats-Unis recevaient par dizaines de milliers les Canadiens de chez nous qui ne pouvaient s'établir sur nos terres.

« Ce système est arrêté parce que les Etats-Unis ne veulent plus de nos gens. Il y a même un courant contraire organisé par le gouvernement de Québec.

« Ce n'est pas que ça intéresse la plupart des Canadiens, mais il se fait du rapatriement quand même.

« Au début, le gouvernement d'Ottawa s'intéressait à cette œuvre.

« Il ne s'y intéresse plus.

« Québec dut en assumer la charge entière.

« Sans l'insistance de l'honorable Hector Laferté, il est fort probable que le bureau de rapatriement serait fermé.

« Il reste ouvert, mais les crédits pour le maintenir sont plutôt maigres.

« Depuis un an, grâce à ce bureau, il est revenu deux cent quinze familles remettre en culture des fermes abandonnées.

« Il en est venu jusqu'à 926 familles en une seule année. Mais dans ce temps le gouvernement fédéral et celui de Québec étaient intéressés à ce mouvement.

« C'était au temps où, après avoir dépensé tant de millions pour faire venir des immigrants, on croyait qu'on pouvait bien dépenser cinquante mille piastres par année pour favoriser le retour des Canadiens que notre indifférence à leur égard avait chassés aux Etats-Unis.

« Quand on commença le rapatriement, ce fut une bonne affaire financière, car chaque famille de rapatriés rapportait en moyenne plus de dix dollars pour chaque dollar qu'on dépensait pour la favoriser ou l'indemniser de son déplacement.

« Et nous en sommes rendus à un revenu de plus de 15 dollars pour chaque piastre dépensée, sans compter la plus-value que prennent les terres réoccupées par les rapatriés, et en ne tenant pas compte de la valeur du capital humain.

« Ça n'intéresse pas nos gens, il faut l'admettre, mais il se fait quand même du rapatriement.

« Et ça va continuer. » (13).

La question du rapatriement n'intéresse plus nos gens ! Tout de même la crise qui dure depuis plus de cinq ans a eu pour effet de pousser les gens vers la terre et beaucoup de Franco-Américains sont repartis au Canada pour habiter des fermes abandonnées par leurs parents. D'autres ont acheté de petites fermes dans la Nouvelle-Angleterre.

(13) *La Justice de Holyoke*, le 30 août 1934.

CHAPITRE V

NATURALISATION

Nous avons dit que les journaux de langue française aux Etats-Unis avaient été un facteur très important, peut-être le plus grand, dans l'évolution du peuple canadien. C'est par le journal que le Canadien, insensiblement, apprenait les manières américaines de vivre, les lois, le gouvernement, les élections, les impôts, les grèves, les organisations, etc. ; tous ces sujets étaient discutés et ainsi ouvraient de nouvelles portes au terrien du Canada transplanté dans un pays industriel.

Mais il arriva un jour où les Canadiens émigrés furent nombreux ; il y avait déjà assez longtemps qu'ils étaient aux Etats-Unis et un grand nombre avaient acquis des propriétés. Le moment était venu de compter dans les affaires du pays. Vers 1872, les journaux tentèrent d'agiter ce nouveau mouvement vers le civisme américain, mais ce fut surtout au Congrès de juillet de cette année-là, le huitième des Canadiens-Français aux Etats-Unis, que le branle fut donné. L'*Etendard National* de Worcester (Massachusetts) du 25 juillet 1872 publiait cet article sur la naturalisation, où on aborde le sujet avec circonspection, car on s'occupe aussi de rapatriement.

« Pour faire partie intégrante du pays qui nous donne l'hospitalité, nous faire marcher de pair avec les nationalités étrangères qui nous entourent, améliorer notre situation présente et assurer notre avenir, il est urgent de devenir, par la naturalisation, citoyens du pays que nous avons choisi pour notre patrie d'adoption.

« Chaque mot a ici sa signification. La naturalisation est recommandée, mais à qui ? Est-ce à tous les Canadiens émigrés ? Non.

« Vous qui travaillez avec ardeur, avec courage, pour faire quelques économies, afin de retourner vivre en paix avec les vôtres, dans nos campagnes, allez-vous vous faire citoyens américains ? Non.

« Vous tous qui pensez retourner bientôt revoir les champs de la patrie, n'allez pas vous faire naturaliser américains ; mais vous, ô mes compatriotes, qui êtes définitivement fixés ici, soit par goût, soit par circonstances incontrôlables, soit par liens de famille, soit par nécessité absolue, ou pour toute autre cause ; vous qui avez définitivement résolu de ne pas habiter la patrie, de ne plus respirer les mille suavités des parfums de la terre natale, vous tous enfants du Canada, qui ne vivez plus au pays,

« mais toujours sur la terre étrangère, serez ses enfants dévoués,
« qui toujours chanterez les louanges, compatirez aux douleurs,
« participerez aux joies, aux espérances de notre commune patrie,
« c'est à vous qu'on recommande la naturalisation. Devenez léga-
« lement Américains, mais soyez toujours cordialement Canadiens.
« Pour sauvegarder vos intérêts, pour jouir de tous les droits pos-
« sibles en ce pays, il est de votre devoir de vous faire naturaliser
« citoyens américains. Mais devrez-vous pour cela renier votre
« nationalité ? Non. Les Allemands, les Irlandais vivant aux Etats-
« Unis sont les plus nombreux, du moins, citoyens de cette Répu-
« blique, mais ils ne sont pas moins, pour cela, attachés à leur natio-
« nalité. Le principe national de cette République, c'est de recon-
« naître toutes les nationalités. La nationalité américaine propre-
« ment dite existe à peine, et, avant un demi-siècle, elle sera éteinte
« dans le matérialisme et dans l'indifférence. Tous tant que nous
« sommes, qui devons demeurer à jamais dans ce pays, devenons-
« en les citoyens ; ne demeurons pas à l'état d'hermaphrodite
« social, mais devenons utiles à nous-même et à nos concitoyens.
« Nous avons bien quelques droits à faire valoir en ce pays, ne les
« négligeons donc pas. Nous sommes les héritiers de nos compa-
« triotes, nous avons des droits acquis sur cette terre des Etats-
« Unis.

« L'épée des Lafayette, des Rochambeau, des d'Estaing, l'éner-
« gie des Franchère, des David Guérin, des Salomon Juneau, la
« bravoure et le sang des 40.000 Canadiens de la guerre, doivent
« être d'excellents certificats de naturalisation, lorsqu'ils désireront
« devenir citoyens des Etats-Unis, pour les compatriotes de ces
« héros. Les bons témoignages ne nous serviront guère si nous
« renions notre nationalité. C'est pourquoi, je le répète, tout en
« devenant citoyens américains, nous devons rester fidèles à nos
« devises : Restons Français ; avant tout soyons Canadiens.

« Le problème nous paraît, toutefois, difficile à résoudre ;
« mais tentons-en l'application. »

Ceci se passait en 1872, et en 1874 Ferdinand Gagnon encourageait le rapatriement dans son *Travailleur*. Mais ce rapatriement n'est tout bonnement que la même idée qu'il émet dans l'article que nous venons de citer. Il invite au rapatriement ceux qui n'ont pas d'attaches ici. En d'autres termes, ceux qui l'accusaient d'avoir fait volte-face l'accusaient à tort, car il a toujours plaidé la même cause.

Mais à la fin, se demande-t-on, qu'est-ce que cela peut bien être « un citoyen américain » qui « reste Français et qui, avant « tout est Canadien ? ». Les cinquante années écoulées depuis que cet article a paru ont expliqué ce phénomène.

En parlant du journal *La République*, nous avons dit que Louis Fréchette avait fait la campagne électorale en faveur du candidat Grant. C'était en 1868. On a pu s'étonner que déjà, à cette époque, il y eut assez d'électeurs canadiens-américains pour qu'il fut utile de faire une campagne en français. Il n'est pas inutile de répéter ici que le centre des Etats-Unis fut colonisé par des Canadiens, comme

beaucoup d'autres endroits d'ailleurs. Par exemple, lorsque en 1778, trois ans après la bataille de Lexington and Concord, le général George Roger Clark faisait la conquête de l'Illinois, il y rencontra des Canadiens qui se trouvaient sous la domination anglaise depuis la chute de Québec. Aussitôt que l'alliance entre les Etats-Unis et la France fut conclue, la Virginie envoya une armée pour arracher l'Illinois à la domination anglaise. Nous savons que le général Clark y réussit et que Kaskaskia, Prairie-du-Rocher, Saint-Philippe, Cahokia et Vincennes devinrent des villes américaines. Tous ces centres étaient peuplés exclusivement de Canadiens qui prêtèrent « serment de fidélité à l'Etat de Virginie et, par là même, les premiers colons de l'Illinois acceptèrent la naturalisation comme « citoyens américains » (1). Et un prêtre canadien assistait au serment que prêtaient les habitants de l'Illinois, c'était le Très Révérend Pierre Gigault, vicaire général de l'évêque de Québec, « qui, « en même temps, prit soin de bénir les étendards de l'armée » (2).

Voilà les premiers Canadiens naturalisés et qui semblent avoir accepté leur nouvelle position avec allégresse puisque la milice canado-américaine de Kaskaskia avait aidé les troupes du général Clark à prendre les autres villes que nous avons mentionnées. Mais pour les autres Canadiens ils devaient passer par les loix et règlements coutumiers avant d'arriver à être des citoyens américains, encore fallait-il faire comprendre aux intéressés la raison pour laquelle ils devaient se faire naturaliser. On a dû répéter bien des fois les mêmes choses, car les raisons sont toujours les mêmes, mais pour répandre une idée il faut revenir encore et encore sur le même sujet avant qu'il soit bien compris. Ferdinand Gagnon, Misaël Authier et combien d'autres journalistes se sont dévoués à l'éducation civique de leurs concitoyens.

Néanmoins Ferdinand Gagnon n'admettait pas l'assimilation américaine pour les émigrés canadiens : outre la conservation de la langue française et de la foi catholique, son « rêve était de voir « dans l'avenir une nationalité franco-canadienne distincte sur le « sol américain, et tous ses efforts tendaient vers ce but » (3). Et c'était l'impression que les Américains de langue anglaise s'étaient faite des Canadiens émigrés. Prosper Bender, dans *A New France in New England*, dit : « Tout en admirant la république et en « s'acquittant loyalement de leurs devoirs envers elle, plusieurs « préféreraient établir une espèce de système autonome, ou main- « tenir une nationalité distincte dans la nation, comme ils ont fait « dans le Dominion » (4). Et même, en 1912, le sympathique abbé D.-M.-A. Magnan, auteur de la *Race Française aux Etats-Unis*, encourage les Franco-Américains en ces termes : « Canadiens, « ralliez-vous, serrez vos rangs et, tout en demeurant ce que vous « êtes, des chrétiens et des citoyens irréprochables, restez Fran-

(1) et (2) Discours de M. le Major Mallet au Cong. de Springfield, 1901.

(3) Ferd. Gagnon, p. 20.

(4) Bender, p. 387.

« çais au sein du grand pays que vous habitez » (5). Voilà comment les chefs canadiens s'adressaient à leurs compatriotes, et leur point de vue était l'exact opposé de celui de beaucoup d'autres immigrants. C'est Gertrude Stein, auteur discuté en ce moment, qui, dans un livre presque incompréhensible, écrit gaiement : « Il m'a toujours semblé un privilège rare, celui d'être une Américaine, une vraie Américaine, une dont la tradition n'existe que depuis soixante ans. Nous n'avons qu'à nous rendre compte de nos parents, nous rappeler nos grands-parents, nous connaître nous-même et notre histoire est complète » (6). Comme précepte, ce n'est pas banal, et à ce compte-là le Canadien restera très longtemps Canadien. Les Canadiens émigrés sont trop près de la source du souvenir pour qu'ils puissent oublier tous ceux qui précédèrent leurs grands-parents.

La tâche fut donc assez difficile ; les chefs voulaient de loyaux citoyens américains tout en conservant la culture française, tandis que le peuple ne voyait pas la nécessité de devenir citoyen du nouveau pays, puisque ses pères avant lui, malgré le changement de gouvernement, étaient restés tout simplement Canadiens, sans rien changer à leurs habitudes. Aussi après avoir habité les Etats-Unis pendant quelques années, avoir été exploités par des émigrés plus anciens qu'eux, les Canadiens se méfièrent de la naturalisation ; ils y voyaient un guet-apens et croyaient qu'ils seraient obligés d'aller à la guerre, de payer des impôts, etc... D'ailleurs, ils avaient toujours l'espoir de retourner au Canada. Il a fallu beaucoup de congrès de Canadiens aux Etats-Unis pour leur faire comprendre l'importance de la naturalisation. Et comme ces congrès étaient les rendez-vous des journalistes, on les voit y faisant des discours, répétant à peu près tout ce qu'ils avaient dit dans leurs journaux. Vers 1874, moment d'indécision dans l'histoire franco-américaine, le conflit devint assez aigu.

Nous avons vu qu'en 1872 Ferdinand Gagnon se faisait l'avocat de la naturalisation, mais avec certaines restrictions. Devenons citoyens américains, acceptons ce que la nouvelle patrie nous offre, en lui étant tout à fait loyaux, mais ne changeons en rien, disait-il. Au premier abord, il semblerait que ce conseil d'apparence un peu ambigu est assez égoïste, mais examinons-le de plus près nous verrons qu'il n'en est rien.

Aujourd'hui, il est assez difficile de parler de nation ou de nationalité américaine ; c'est-à-dire de la définir. En 1872, nous pouvons dire avec Ferdinand Gagnon que « la nationalité américaine proprement dite existe à peine » (voir commencement de Naturalisation). A ce moment, chaque groupe d'immigrants vivait à la manière du vieux pays. D'ailleurs il n'y avait pas de choix ; on restait ce qu'on était, et chaque groupe regardait les nouveaux venus avec mépris ; tous vivaient dans l'ignorance.

(5) Magnan, préf. XVI.

(6) *The Making of Americans*, p. 80.

Pour le Canadien (*), le premier pas était d'apprendre l'anglais ; il l'apprit. Par l'entremise des sociétés et des journaux, presque toutes les villes et tous les centres canadiens ont pu former un club ou comité de naturalisation où on trouvait toujours des professeurs d'anglais qui se mettaient à la disposition des candidats à la naturalisation. Dès 1880, le club canadien de naturalisation était fondé à Manchester (New-Hampshire) ; l'année suivante, M. J.-E. Marier, premier rédacteur de l'*Etoile* de Lowell (Massachusetts), fondait le premier club de naturalisation de Lawrence, et il en organisa quarante-cinq autres dans différents centres. Un autre journaliste, qui fut toujours un « champion de la naturalisation », c'est M. Misaël-J. Authier ; il « était convaincu avec raison que le succès des nôtres en ce pays, au point de vue pratique, « dépendait en grande partie de la naturalisation ; c'est ce qu'il « s'est efforcé de faire comprendre à ses compatriotes par la plume « et dans les assemblées » (8). M. Authier fut rédacteur à l'*Avenir National* de Saint-Albans, puis fonda la *Patrie Nouvelle* de Cohoes (New-York), et, en 1891, l'*Espérance* à Central-Falls (Rhode-Island). Dans ces clubs, on invitait des conférenciers pour secouer les indécis ; après une de ces conférences, donnée par Ferdinand Gagnon, à Southbridge, plus « de soixante Canadiens se firent naturaliser » (9).

Un peu plus tard, lorsque les ambitions politiques atteignirent les Canadiens, les candidats travaillèrent avec ardeur afin de faire comprendre à leurs compatriotes l'intérêt qu'ils auraient à devenir citoyens américains. Même un d'entre eux est allé plus loin ; M. Bousquet, de l'*Opinion Publique* de Worcester, en 1901, faisait la suggestion suivante : Ceux qui ne veulent pas se faire naturaliser ne méritent pas d'être membres de nos sociétés franco-américaines (10).

Ce changement de point de vue, naturalisation par intérêt personnel ou naturalisation par devoir, fut fait sans grandes transitions. Le *Travailleur* et le *Courrier Canadien* du 7 juin 1882 faisaient paraître un article concernant le Congrès de Cohoes qui devait avoir lieu les 20 et 21 juin suivant. La liste des questions « qui « seraient soumises à l'attention des délégués » y est donnée et, en cinquième lieu, on y trouve celle de la naturalisation, dont les délégués « seront appelés à s'occuper ». Deux ans plus tard, pour le Congrès d'Albany des 5 et 6 août 1884, dans une proclamation lancée quelques semaines plus tôt, on disait avec fermeté : « De « plus, nous croyons qu'il est de la plus haute importance que les « délégués soient des citoyens du pays ; car comment pouvons-« nous répudier avec succès les injures lancées à notre peuple, si

(*) « Canadiens, qui sont les descendants des hommes et des femmes de l'Ancien Régime Français » (Wm. Moore, *The Clash*, p. 4).

(8) Bel, p. 220.

(9) Gat, *Hist. de S.*, p. 158.

(10) Gat, p. 419.

« nous n'avons pas les éléments requis pour affirmer et faire valoir nos droits ? »

Le tâtonnement était fini ; les Canadiens avaient compris et avaient décidé de devenir citoyens américains. Tandis que les journaux, au lieu de souligner seulement l'intérêt qu'il y avait à devenir citoyen, conseillaient aussi de se rendre utile au pays : « Les Canadiens-Français qui sont venus se fixer aux États-Unis devraient devenir citoyens américains pour deux raisons principales :

« 1° Pour se rendre utiles au pays en s'occupant des affaires publiques.

« 2° Pour se protéger efficacement contre les lois vexatoires dont ils peuvent être menacés tôt ou tard par les ennemis de la langue française et de la foi catholique. » (11)

Les clubs de naturalisation foisonnaient partout et travaillaient avec zèle. Le 15 août 1906, l'*Opinion Publique* nous rapporte que « Le nouvel élan que le Club Franco-Américain donne en ce moment à la naturalisation, est d'un augure très favorable pour les promoteurs.

« A peine l'assemblée de lundi soir, au Saint-Nom-de-Jésus, était-elle finie, qu'une vingtaine de citoyens prenaient leurs premières et dernières lettres de naturalisation. »

Pendant qu'on parlait naturalisation et que l'éducation civique se faisait, les nouveaux citoyens ne demandaient pas encore beaucoup pour eux-mêmes ; leurs compatriotes candidats n'étaient pas toujours élus, mais leur influence se faisait sentir. En 1909, il y avait dans le Massachusetts environ 450.000 votants, nous disait le *Transcript* de Boston, et sur ce nombre de 30.000 à 35.000 étaient nés au Canada ou étaient « d'origine canadienne-française. On les désigne « ordinairement sous le nom de Canadiens-Français... à Fall-River, Lowell et Lawrence, ils tiennent la balance du pouvoir, s'ils ne le contrôlent pas en réalité ». Et l'article continue en expliquant que les premiers Canadiens s'étaient affiliés au parti démocrate, mais que la grande crise de 1893 avait « été une excellente occasion « que les chefs républicains n'ont pas manqué de saisir pour s'attirer le vote canadien-français. En cela ils ont été considérablement secondés par les querelles qui s'étaient élevées relativement aux choses religieuses entre les catholiques irlandais et ceux de nationalité canadienne-française. Ces derniers ressentait trop vivement le contrôle de leurs affaires ecclésiastiques par les Irlandais et trouvaient une situation à peu près semblable dans le parti démocrate, ils décidèrent de se mettre du côté adverse.

« Il n'est pas étonnant que l'un des premiers soins de M. Whitney, dans sa campagne pour la nomination au poste de gouverneur, ait été une tentative de retourner parmi l'élément canadien-français. Au dîner qu'il donne ce soir, il sera question de relations commerciales plus étroites avec le Canada, attachant

(11) L'*Indépendant de Fall-River*, du 13 août 1906.

« les deux pays par des liens industriels, et cela dans son esprit
« devrait frapper fortement le sentiment des électeurs d'origine
« canadienne-française. » (12) En 1909, on était arrivé à mettre en
pratique ce que M. le Major Mallet avait dit en 1888 : « En se fai-
« sant naturaliser, on fait un contrat stipulant qu'on servira la
« République en échange de sa protection. Voilà tout ; on ne cher-
« che par là ni à abandonner notre langue, ni à abdiquer notre
« nationalité. En se mariant, le jeune homme ne renie pas sa mère
« en devenant un bon et fidèle époux » (13) et les Américains de
vieille souche les encourageaient.

Aujourd'hui encore on parle de naturalisation dans les jour-
naux franco-américains ; les clubs de naturalisation fonctionnent
toujours et on continue à encourager les Canadiens à devenir
citoyens américains. Le Club de Naturalisation de la paroisse Saint-
Joseph de Holyoke, « fait appel... aux élèves qui désirent se faire
« naturaliser de se présenter... car il y a des professeurs à leur
« disposition... parce que la naturalisation est une nécessité si on
« veut vivre dans ce pays » (14). Actuellement, il est moins néces-
saire de favoriser la naturalisation, car les émigrés arrivent en petit
nombre et les électeurs franco-américains sont si nombreux que
leur influence agit fortement sur les nouveaux venus.

Jugeant par les résultats obtenus, nous ne pouvons faire autre-
ment que de louer la presse franco-américaine pour sa participa-
tion à cette évolution du peuple canadien aux Etats-Unis. Elle a
travaillé et travaille encore ; elle a orienté le peuple dans la voie
de la naturalisation qui devait le conduire d'échelon en échelon à
la réalisation du développement de ce groupe que nous connais-
sons aujourd'hui comme groupe franco-américain. Ses représen-
tants ont occupé à peu près tous les postes que la politique peut
accorder. M. le docteur Caron, maire de Manchester (New-Hamp-
shire), et médecin reviseur en chef de l'Association Canado-Améri-
caine, disait dans sa conférence à la T. S. F. le 21 janvier 1933, sur
« les Franco-Américains et la Politique », qu' « aujourd'hui, excepté
« dans les postes de Président et Vice-Président des Etats-Unis,
« membre du Cabinet ou membre de la Cour Suprême, nous avons
« été ou nous sommes actuellement représentés au Sénat, et au
« Congrès de Washington, dans les positions de gouverneur d'Etat,
« lieutenant-gouverneur et conseiller, dans les Commissions d'Etat,
« sur le banc des cours supérieures et des cours subordonnées, dans
« les sénats et les législatures d'Etat... etc., etc... Bref, il n'y a guère
« de degrés de l'échelle civile et du fonctionnarisme où nous ne
« sommes pas parvenus, y compris le service diplomatique où quel-
« ques-uns ont brillamment rempli des postes de commissaires,
« ministres plénipotentiaires, consuls, etc... »

(12) et (13) Article du *Transcript*, reproduit dans la *Trib. de Woon.*, 13 juin 1909.

(14) *La Justice* (Hol.), 15 nov. 1934.

(15) *La Justice*, Hol., 6 déc. 1934.

Depuis soixante ans, le chemin parcouru est assez long. Le problème que Ferdinand Gagnon trouvait difficile à résoudre et dont il voulut « tenter l'application », est résolu. Aussitôt qu'il a été bien compris que le mouvement d'émigration était devenu un mouvement de colonisation, tous les journaux franco-américains se trouvèrent d'accord pour encourager les Canadiens à devenir des citoyens américains. Et nous voyons les journalistes, le clergé et tous les chefs faisant des conférences et fondant des clubs de naturalisation. Ce mouvement, commencé par Ferdinand Gagnon, s'est développé ; il a grandi et a su vaincre les obstacles que lui opposaient les émigrés : l'ignorance de la langue anglaise, l'espoir de rentrer au Canada, la crainte de la guerre, de la conscription et aussi des impôts, pour enfin aboutir à la floraison de l'élément franco-américain qui, aujourd'hui, compte ses membres un peu partout dans les postes que la politique offre aux citoyens du pays.

L'*Union* de mars 1935 donne une liste des Franco-Américains dans les législatures de la Nouvelle-Angleterre, sous la rubrique : « Notre influence politique », qui vaut d'être mentionnée. Voici ce que dit l'*Union* :

« Nous comptons 7 sénateurs et 119 représentants franco-américains dans les législatures des six Etats de la Nouvelle-Angleterre, à l'ouverture des différentes sessions législatives, au commencement de l'année.

« En comparant ces chiffres avec le rôle des législatures, dans les mêmes Etats, pour l'exercice parlementaire 1933-34, nous constatons une augmentation de six représentants et deux sénateurs.

« Tous ces représentants et sénateurs sont reconnus comme Franco-Américains. Toutefois, à la suite de renseignements fournis par quelques-uns de nos directeurs généraux et par certains officiers de nos Conseils, nous avons appris que quatre de ces législateurs ne peuvent pas parler français. On trouve aussi, sur les listes que nous donnons ci-dessous, des noms de consonance anglaise ; il s'agit cependant, dans chaque cas, de Franco-Américains parlant le français et fiers de leurs origines.

« Ces représentants et sénateurs ont été élus ou réélus aux élections générales ou d'Etat, à la fin de l'année dernière. » (16)

CHAPITRE VI

LA LANGUE

« C'est le verbe paternel et maternel qui apporte la foi à nos intelligences et à nos âmes. C'est la langue maternelle qui accomplit cette œuvre auguste. » (1)

Si le journal franco-américain n'avait eu qu'une mission : la conservation de la langue française, il aurait touché à tous les autres points qui concernent la survivance du français en Amérique ou qui se sont agités autour de cette question, car il n'y en a pas de plus importante. La langue c'est le point de départ ; par elle nous conservons notre religion et notre tradition. Aussi les journaux n'ont cessé de traiter ce sujet qui a tant d'aspects différents. Conservons la langue, afin d'avoir nos églises, nos écoles, nos sociétés, nos journaux. Travaillons sans cesse à l'épuration de notre langue ; corrigeons nos fautes de langage ; attention aux anglicismes ; parlons français dans la famille et entre amis ! Enfin, les journaux favorisaient l'usage du français par des concours d'élocution et de composition dans les écoles, et ils répondaient à l'accusation courante : « Ce n'est pas du français que vous parlez, mais du patois » ; d'ailleurs, ils continuent à y répondre.

Comme le Canadien lui-même, sa langue a été méconnue, et cela aussi, c'est un peu de sa faute. Lorsqu'il s'agit d'expliquer ou de définir le caractère canadien, il est nécessaire de remonter à la prise de Québec ; pour parler de sa langue il faut en faire autant. En 1763, soixante-dix mille Canadiens avaient été laissés seuls, isolés, sous le ciel de Québec : « sentinelle française que son pays oublia de relever il y a 250 ans, mais qui, l'arme au bras, est restée en faction sur le vieux rocher de Québec, pour jeter sans défaillance l'inlassable cri d'alerte : France quand même ! » (2)

Ces Canadiens étaient des terriens issus de terriens venus de différentes provinces du nord-ouest et du sud-ouest de la France. Dans ces provinces vivait une petite noblesse terrienne « où les cadets, qui n'héritaient pas du domaine patrimonial, ne se trouvaient pas plus avancés que les fils de simples cultivateurs » (3).

(1) *Le Devoir*, 2 juillet 1912, Thomas Chapais au Congrès de Québec : « La Langue gardienne de la Foi ».

(2) M. l'Abbé Lionel Groulx, *Cong. de Québec*.

(3) et (4) M. F. Roz, *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} nov. 1933, p. 57.

Les « seigneuries » du Québec appartenaient généralement à ces fils cadets qui n'avaient pas les moyens de vivre en France et qui, au Canada, formèrent une sorte d'aristocratie rurale « très rapprochée du peuple des cultivateurs... partageant la même vie, ayant « par suite à peu près le même esprit et les mêmes mœurs » (4). A part cette petite aristocratie, nous trouvons ce qui peut s'appeler la grande aristocratie, composée des représentants du roi, etc., tandis qu'en dessous, au premier plan, se trouvait la classe des « engagés ». Après 1763 une grande partie de la haute aristocratie réintégra la France laissant une élite sociale composée largement de prêtres. Ce sont ces prêtres qui jouèrent le rôle important après la conquête; ce sont eux qui, à part l'enseignement du catéchisme, ont appris à lire et à écrire le français au peuple; le français de France. Voilà pourquoi au Canada, à ce moment précis, ce fut le français et non un patois que l'on parla. M. Firmin Roz explique que ces Français venus de différentes provinces de France parlaient le patois de leurs provinces, mais établis au Canada et « soumis aux mêmes conditions d'existence » bien vite les caractères et les mœurs prirent une uniformité « qui se manifesta dans le langage lui-même » (4 bis). Ces émigrants ayant des relations continues avec la haute aristocratie et entre eux étaient forcés de modifier leur langage afin de se faire comprendre. « C'est ainsi qu'il se forma progressivement « un langage commun avec un accent commun; et comme cette « langue avait dû dépouiller progressivement les particularités locales les plus accentuées, il se trouva qu'elle fut un excellent français dont la qualité vers la fin du XVIII^e siècle, mais surtout au « XVIII^e siècle, frappe les voyageurs. » (5)

Malgré ce fait on a souvent dit que le Canadien parlait un patois. Ce reproche venait de personnes de langue anglaise et qui ne savent pas le français. Malheureusement le Canadien, assez souvent, ne savait pas qu'il parlait un français pur et ne se défendait pas. Et après tout, est-il bien nécessaire de se défendre par des paroles? Par ailleurs les journaux franco-américains n'ont jamais laissé passer une insinuation sur ce sujet sans y répondre, et c'est ce point que nous voudrions expliquer. S'il est arrivé que certaines personnes connaissant le français ont pu considérer le français du Canadien comme un patois, c'est qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient savoir que depuis cent ans et plus le français de France a évolué, mais que celui du Canada n'a pas changé. Le Canada attendait le mot d'ordre de la France, et il n'est pas venu. Mais ce parler du Canada est le plus pur français, selon M. Firmin Roz et M. Tardivel, et nous pouvons être contents de savoir que là, au moins, ont été conservés de bons vieux mots et les charmantes expressions d'antan au lieu d'emprunter des expressions étrangères. Assez souvent ces mêmes personnes comparaient la langue du peuple canadien à celle des lettrés de France. Nous sommes de l'avis de

(4 bis) *Rev. des Deux Mondes*, p. 61, 1^{er} novembre.

(5) *Le Devoir*, juin 24-30 1912.

M. Blain de Saint-Aubin ; après avoir séjourné un peu partout dans les différentes régions de France, nous pouvons dire sans parti-pris que les cultivateurs du Canada parlent un français plus français que les paysans de France. Voici ce que dit M. de Saint-Aubin : « La « langue des habitants illettrés, au Canada, est plus correcte que « celle des paysans de presque toutes les parties de la France. Cela « vient de ce que, lors de la fondation de la colonie les personnes « les plus considérables n'étaient pas originaires de Bretagne et de « Normandie et de ce que l'instruction élémentaire est beaucoup « plus répandue que dans l'ancienne mère-patrie » (6). Il y aurait beaucoup d'autres témoignages à apporter à l'appui, car au moment du Congrès du Parler Français, qui se tenait à Québec en juin 1912, tous les journaux rivalisèrent de zèle et d'ardeur pour citer le plus de commentaires favorables au langage du Canada. Nous nous contenterons de citer Gustave Lanson : « Dans les rues, en tram- « way, j'ai entendu sonner un bon français natif, non pas le français « de Berlitz ou des docteurs en philosophie, mais un vrai parler de « France et même de Basse Normandie, savoureux d'archaïsme et « coloré d'accent : je me croyais, je me sentais chez nous. » (7)

Dans son ouvrage « Voyage au Canada », H. de Lamothe s'exprime ainsi sur le parler canadien : « On entend bientôt le doux « parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans défi- « gurer » (8). C'est ce que dit aussi Ludovic Halévy dans son *Abbé Constantin* que tous les Etats-Unis connaissent pour l'avoir traduit en classe. « Oui, il y a une différence entre le parler français du Canada du peuple et celui de France, mais moins encore qu'entre l'américain et l'anglais », nous dit M. P.-J.-D. Chaveau (9).

Cette différence d'accent chez le Canadien comme chez l'Américain est due au climat, nous disent certains professeurs de langue. Il est certain qu'il y a influence, car comment expliquer alors la différence qui existe entre l'anglais et l'américain quand les Américains n'ont pas cessé les relations avec la mère-patrie, tandis que le Canadien pendant « un isolement de cent ans d'avec la métro- « pole a, pour ainsi dire, cristallisé jusqu'à ce jour le français du « Canada. » (10)

Il apparaît donc que l'habitant canadien possède la langue du XVIII^e siècle et c'est cette langue que les émigrés ont apportée en traversant la frontière. Aux Etats-Unis elle a forcément subi des changements, non dans la manière de prononcer les mots, mais dans les mots mêmes. Les terriens possédaient un vocabulaire terrien ; que fallait-il faire en face de toutes sortes de machines nouvelles qu'on entendait nommer en anglais seulement ? Eh bien ils ont fait des mots à consonnance française. « Les Canadiens font

(6) Blain de Saint-Aubin, *Le Devoir*, idem.

(7) *Trois Mois d'Enseignement aux Etats-Unis*, Gustave Lanson.

(8) *Le Devoir*, 22 juin 1912.

(9) Idem.

(10) H. de Lamothe, *le Devoir*, 22 juin 1912.

« mieux que nous, et quand ils confèrent le droit de cité à un mot « étranger, ils l'habillent au moins à la française. » (11)

Quant à la grammaire, c'est toujours la grammaire française, et c'est par elle qu'il nous est possible de suivre la trace de la langue de l'habitant canadien jusqu'à sa source ; celle de l'Ile-de-France au XVIII^e siècle. M. Tardivel, avocat et journaliste franco-américain, a fouillé dans ces vieilles grammaires et, dans un article sérieux et très bien fait, il nous donne un résumé de ses recherches. Nous en soumettons quelques exemples seulement, mais nous croyons qu'ils sauront apporter un précieux appui au développement de notre thèse.

Les premiers mots qui choquent chez le Canadien ou le Franco-Américain, sont ordinairement de la catégorie où se trouve « oi », par exemple : froid, étroit, adroit, droit, et dans le verbe croire ; aussi dans noyer, nettoyer, où « l'oi » se prononce en è. Le P. Buffier, S. J., dans sa grammaire française, publiée en 1741, page 346 : « Il faut éviter une prononciation vicieuse : c'est de prononcer bois, poix, etc., comme s'il y avait bouas, pouas, au lieu « de prononcer boès, poès ». Un autre grammairien, Mauvillon, dans son cours complet de la langue française, publié en 1754, aux pages 54 et 55, tome I : « J'ai dit que *oi* à la fin des mots doit se « prononcer toujours comme la diphtongue *oè* ; il faut prendre « garde de ne pas imiter le petit peuple de Paris qui prononce *roi*, « *loi*, comme *roa*, *loa* ». Et ce même auteur, dans son épître à monsieur le Comte Maurice de Bruhl, page 40, dit : « Froid, adroit, « il croit, droit, étroit, endroit, soit, se prononcent, dans la conver- « sation, frès, adrèt, il crèt, drèt, ètrèt, endrèt, sèt ». Et M. Tardivel continue en prenant un exemple tiré du bon La Fontaine, qui « passe pour avoir possédé assez bien sa langue » :

Demoiselle Belette au corps long et fluet,

Entra dans un grenier par un trou fort étroit. (12)

Nous pourrions continuer ainsi à énumérer les exemples que donne M. Tardivel de prononciation de *cette* et de *note* pour *notre*, etc., mais il n'est pas de notre sujet de faire un cours de grammaire.

Voilà pour la langue du peuple canadien, quant à celle de la classe instruite, M. Tardivel les blâme de ne pas faire plus d'effort pour défendre la langue française contre les anglicismes. « Proportion gardée, dit-il, nos habitants parlent mieux que nos hommes de profession, y compris les journalistes ». Et la cause ? « C'est l'anglicisme. L'anglicisme qui comprend l'emploi de bons mots français, auxquels on donne le sens propre de mots semblables de la « langue anglaise, ou une tournure anglaise. Par exemple : faire « application pour un emploi, c'est parler en anglais avec des mots « français ; ou faire apologie, etc. » (13). Mais pour les Franco-Américains qui sont forcés de parler anglais au moins les neuf-dixièmes du temps, il faudrait être proche parent d'Abel Hermant pour ne pas succomber.

(11) Gailly de Thaurines : *La Nation Canadienne*, le *Devoir*, 22 juin 1912.

(12) M. Tardivel, *Le Devoir*, 22 juin 1912.

M. Tardivel, connaissant le passé et pressentant que les luttes devaient continuer dans l'avenir, s'est fait un devoir de donner des armes à ses compatriotes. Son discours est un cours d'histoire de la langue française qui permettra à ses compatriotes d'y puiser des raisons d'être fiers de l'avoir conservé. Il faut être convaincu que la langue du Canadien est bien le français, voilà le point de départ. « Peu importe ce que pensent les autres, l'essentiel c'est que nous ne venions pas à partager nous-mêmes leur mauvaise opinion du langage qui se parle chez nous » (14). Il faut admettre ici qu'après les attaques des étrangers il s'est bien trouvé des Canadiens pour se dénigrer eux-mêmes. Mais dire du mal de soi est un trait bien français.

Avant tout la langue des Canadiens devait servir à conserver la tradition et la religion ; il s'agissait de se comprendre ; un lien entre Canadiens. Ce langage n'est pas un patois, « mais le fut-il, que nous ne devrions pas en avoir honte » (15). Ce qui importait surtout, c'était d'être Canadien. Mais nous croyons que, si les Canadiens avaient su se défendre dès le début, il n'aurait jamais été question de patois.

Depuis la fin du xix^e siècle et presque aussi régulièrement que le retour des saisons, quelque journal ou revue de langue anglaise s'aventure sur la voie dite, du « Canadian French ». Dernièrement, avec un petit air innocent, un journaliste bien connu, Walter Winchell, écrivait qu'un « Parisian » (pour l'Américain, seul le Parisien parle français) ne saurait comprendre le français parlé généralement dans le Québec ! Le *Messenger* de Lewiston répondait par la voie de la T. S. F. et le *Travailleur*, tout en applaudissant son confrère, se demandait si la question n'était pas du domaine de la Société Historique Franco-Américaine (16). Il y a trois ans, le *Travailleur* reproduisait un article trahissant non seulement un excès d'ignorance, mais une certaine malignité. Qu'on attaque les Franco-Américains dans ce qu'ils sont aujourd'hui, ils peuvent et savent se défendre avec assez de calme ; mais qu'on les blesse dans leur passé, dans ce qui touche la France, ils bondissent d'indignation. L'article en question était publié dans la revue hebdomadaire *Time*, revue rédigée par des hommes qui semblent toujours être hors d'haleine tant leurs articles ont un style précipité. Il s'agissait donc de la visite du bateau français *Ville-d'Ys* à Montréal, et le rédacteur de l'article écrit avec une verve extraordinaire que « huit sur dix habitants de la province de Québec parlent un patois provincial français et proclament avec une fierté de surface que leurs ancêtres français furent les premiers hommes de la race blanche établis au Canada... Le choix du gouvernement français ne pouvait être plus approprié. Ys est une cité de légende, perdue au large de la côte de Bretagne... Le Canada est une colonie perdue pour la France...

(13), (14), (15) M. Tardivel. *Le Devoir*, 22 juin 1912.

(16) *Le Trav.*, 18 octobre 1934.

« Une autre preuve que les Français n'ont pas oublié que le Canada leur a déjà appartenu peut se voir à l'Exposition Coloniale de Paris. Au Musée Permanent des Colonies Françaises, section canadienne, sont exhibés de nombreux objets ayant appartenu au marquis de Montcalm, le général qui perdit la « province » (17).

Alors, M. le docteur Dufault, collaborateur au *Travailleur*, répondit au *Time*. Le rédacteur accusa réception de cette lettre et s'excusa gentiment, mais ne fit rien pour se rétracter publiquement. C'est alors que le *Travailleur* fit son possible pour réparer le mal, mais le *Time*, peu loyal, laissa subsister l'erreur.

Il serait facile de multiplier les exemples, car il ne se passe presque pas de semaine sans qu'il soit question du patois, mais ce qui précède suffira, nous le croyons, pour faire comprendre que le Franco-Américain veut qu'on le prenne au sérieux. Sur cette question, tous les journaux semblent être d'accord. Depuis que les Canadiens habitent les Etats-Unis, il semble qu'il ne soit plus nécessaire de s'attarder là-dessus ; tant de Franco-Américains ont bien montré que cette allégation était fausse. Aujourd'hui, il y a des professeurs franco-américains un peu partout aux Etats-Unis ; il y en a un qui vient de recevoir son doctorat d'Université à la Sorbonne, et dans les concours d'élocution tenus à Washington, trois Canadiens, en trois années consécutives, sont sortis premier ou second. Ces concours sont faits en français, et les concurrents représentent tous les pays de l'Europe. Ces Canadiens n'avaient pas encore eu le bonheur de venir en France, mais ils se sont fort bien tirés d'affaire.

Nous avons l'impression que les accusations de ceux qui prétendent que le parler canadien est un patois sont surtout dues à l'ignorance, mais n'y a-t-il pas là quelque taquinerie ? Suivant l'exemple de ce prédicateur protestant donnant des indications à un pasteur novice : « Si votre boîte à sermon vient à se vider et que vous manquiez de sujets, faites une sortie contre le « Pape » (18). Ces pauvres rédacteurs, ayant épuisé leurs sources de sujets, « font une sortie » contre le patois, et le plaisir commence.

Tout de même, il ne faudrait pas mésestimer ce que les journaux franco-américains ont fait pour la survivance et la conservation de la langue, car, avec Percy Andrae, nous croyons fermement que la presse a eu une influence qu'on ne peut mesurer. Dans un rapport au Sénat des Etats-Unis, il disait : « Quelle est la première influence qui tient vivante la langue (des immigrants) en notre pays, et la transmet de génération en génération ? C'est la presse étrangère » (19).

Il serait difficile de définir cette influence, car la presse franco-

(17) *Le Travailleur*, 17 septembre 1931.

(18) *The Press and the Stage*, p. 8.

(19) *Immig. Press & its Control*, p. 386.

américaine a toujours été étroitement liée avec l'église et l'école paroissiale pour la défense de la même cause ; les résultats obtenus doivent donc être partagés. En réalité, il faudrait pouvoir parler de ces trois grands pouvoirs comme d'une seule influence. Enfin, la presse étant le miroir des groupes qu'elle représente, nous constatons que les Franco-Américains de tout temps se sont occupés de la langue maternelle.

En 1869, lors du cinquième Congrès annuel des Canadiens français aux Etats-Unis, qui avait lieu à Détroit, moins de dix ans après le commencement de l'émigration, nous lisons dans les minutes des assemblées cette résolution :

« Résolu que nous recommandons à nos compatriotes en général l'encouragement et autant que possible l'introduction de « l'étude de la langue française dans les écoles publiques. »

Cette résolution était une des plus sérieuses du programme que chaque centre canadien devait s'imposer et que les journaux s'évertuaient déjà à répandre et à expliquer. A ce moment-là, la tâche d'instruire le peuple canadien revenait entièrement à la presse, car rares étaient les prêtres canadiens et rares les paroisses en 1869. En 1868, à Springfield, on avait formulé une résolution spéciale qui reconnaissait « le bien que faisaient les quelques rares « missionnaires canadiens déjà à l'œuvre ». (20).

Quant au centre des Etats-Unis, c'était différent ; Détroit, comme nous avons vu, avait été une ville essentiellement française et, malgré l'affluence des Américains, elle ne cessa de l'être que vers le milieu du dix-neuvième siècle. M. Edouard-N. Lacroix, nous l'avons vu, avait fait l'impossible pour empêcher ses compatriotes de perdre leur langue. Ses efforts restèrent sans fruits, puisqu'il écrit dans son journal : « Du moment qu'ils cessèrent « de parler leur langue maternelle, ils perdirent leur point de ralliement, d'union et d'association. Près de succomber, quelques « amis de la nationalité, voyant l'abîme qu'ils creusaient sous « leurs pas, font depuis quelques années un effort suprême, afin de « les placer dans la position que l'apathie leur a fait perdre ; c'est « pour cela qu'on fonde des sociétés de bienfaisance, de littérature, d'histoire et de secours mutuel. C'est le seul moyen qui « reste pour sauver ici du naufrage les descendants de la noble « France » (21). Et ces moyens ne furent pas suffisants, car aujourd'hui le « Middle West » ne compte que très peu de centres franco-américains et n'a plus qu'un journal.

Il faut admettre que ces émigrés ne manquaient pas d'une certaine audace ; à peine installés dans leur nouveau pays, ils demandent « l'introduction de la langue française dans les écoles publiques ». Ils y arrivèrent, ainsi que l'affirme M. Bellisle : « Notons « en passant que l'introduction de l'enseignement du français « dans nos écoles publiques à New-York est l'œuvre de M. le prof.

(20) Gat., p. 14.

(21) Bel., p. 41.

« Batchelor » (22). M. Batchelor, malgré son nom, était Canadien, né à Québec. Il fut de tous les congrès et a assisté à la fondation de deux journaux de langue française.

Mais les Canadiens se sont vite aperçus que le peu de temps consacré à la langue française dans les écoles publiques ne suffirait pas à assurer la survivance du français.

Ils ont aussi compris ce que beaucoup d'éducateurs depuis ont confirmé, à savoir que « l'enseignement de la langue maternelle doit venir en premier lieu. Il y a longtemps que nous pensons la même chose, nous Franco-Américains, le fait a été maintes et maintes fois démontré.

« Et voici que M. Mack Eastman, du Bureau International du Travail à Genève, confirme notre point de vue » (23). M. Eastman affirme que le bilinguisme est un danger psychologique pour la jeune génération et qu'il est prudent de commencer à faire l'école à l'enfant dans sa langue maternelle.

Mais il ne suffit pas d'apprendre sa langue maternelle dès le bas âge, si on veut que cette langue serve de base de culture et de survivance. Il faut que l'enfant ne cesse d'entendre, de lire et de parler français. Chez les Franco-Américains, la langue est maintenue en usage à l'église, dans la famille, dans les sociétés et par les journaux. Plusieurs cercles littéraires fonctionnent en Nouvelle-Angleterre et « des cours et conférences ont été établis dans tous les grands centres américains. Les conférences sont purement littéraires et attirent toujours des auditoires relativement nombreux » (24). Il y a aussi les conférences de l'Alliance Française qui sont fort goûtées par les Franco-Américains qui sont, à peu près, les seuls à comprendre bien le conférencier.

Ces moyens de conservation sont excellents, mais à condition que tous aient le désir et s'efforcent de conserver leur langue. Il y en a toujours qui n'ont pas d'opinion et d'autres qui sont prêts à suivre ce que fait le plus grand nombre. Nous ne parlons pas ici de l'école paroissiale, car un peu plus loin il en sera question plus particulièrement.

Puisque les problèmes concernant la conservation de la langue ressemblent à ceux du Canada, nous n'hésitons pas à prendre des exemples et des suggestions que certains Canadiens ont donnés à leurs compatriotes. D'ailleurs, leurs discours ont été reproduits dans les journaux franco-américains, avec des commentaires très favorables ; nous pouvons donc nous en servir comme étant de provenance franco-américaine.

Ainsi M. Henri Bourassa disait, au Congrès du Parler Français à Québec, qu'un élément nécessaire à la conservation de la langue, au Canada comme aux Etats-Unis, « c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse

(22) *Bel.*, p. 47.

(23) *Le Travailleur*, 29 oct. 1931.

(24) *Le Canado-Américain*, janv.-fév. 1933.

« entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire la France » (25). Et ici il aborde l'objection que tout Américain, fut-il de souche allemande, anglaise, irlandaise ou autre, a maintes fois dite : « du danger que nous courons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine » (en France) (26). Mais, continue M. Bourassa, si nous n'alimentons pas la langue elle périra et en périssant elle emportera l'âme nationale qui est la gardienne de la foi. Alors ouvrons plutôt les portes toutes grandes « à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand dans cette production éternelle du génie français dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel, la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apostolats généraux » (27). En permettant de tout lire, poison et contrepoison, à la jeunesse lorsqu'elle est encore dans les écoles, on lui donne un moyen de défense. C'est pendant les années d'école que le jeune homme et la jeune fille apprendront à lire.

M. Bourassa expliquait bien sa pensée lorsqu'il dit : « Si par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt de faim ». Il vaut mieux former le goût de la jeunesse pendant les années d'écoles, et ainsi la préparer pour plus tard, que de décourager la lecture. En France, tous les étudiants doivent suivre un certain programme s'ils désirent se présenter au baccalauréat. Ce programme renferme des auteurs de toutes les catégories d'idées qui sont discutés en classe. Ces exercices non seulement forment le goût, mais réveillent la curiosité intellectuelle.

La lecture a été négligée au Canada comme aux Etats-Unis parce qu'on craignait les effets néfastes de la littérature française. Alors la jeunesse franco-américaine a acquis le goût de l'anglais et lit tout ce qu'il y a de moins bon dans la littérature américaine contemporaine ; surtout les revues. La *Justice* de Holyoke (28) faisait remarquer dernièrement que dans une certaine revue de langue anglaise, on avait expliqué, dans un article de deux colonnes, la manière de s'y prendre pour embrasser une jeune fille, et les explications ne laissaient rien à l'imagination. Et dire qu'on pense que la littérature française est dangereuse !

A côté de la lecture, il y a les relations personnelles entre Français et Franco-Américains. Depuis quelques années, les jeunes Franco-Américains ont beaucoup plus d'occasions de visiter la France et d'y faire des études ; plusieurs sont déjà venus étudier la médecine, d'autres ont obtenu des diplômes de lettres ou ont étudié la musique. De jeunes français aussi sont allés en Amérique ; ainsi, l'année dernière, un groupe de jeunes universitaires catholiques français faisait un voyage de plusieurs semaines pendant lesquelles ces jeunes gens ont visité plusieurs villes du Canada

(25), (26) et 27 *L'Opinion publique*, 3 juillet 1912. — *Le Devoir*, 1^{er} juillet 1912.

(28) *La Justice*, Hol., 17 déc. 1934.

et des Etats-Unis. Partout les Canadiens et les Franco-Américains étaient heureux de les voir et partout on voulait les entendre parler : leur petit accent particulier intéressait profondément les auditeurs. De cette façon, « si tous les gars du monde voulaient se donner la main » à la manière de Paul Fort, on ne tarderait pas à voir le vocabulaire franco-américain grandir et s'améliorer. Et après tout, le Franco-Américain est Américain ; pourquoi le Français ne cultiverait-il pas ces amitiés et ces bonnes volontés ?

CHAPITRE VII

ÉCOLES

Quoique les Canadiens n'aient commencé à venir aux Etats-Unis en grand nombre qu'après plusieurs autres nationalités, ce sont eux qui, les premiers, s'aperçurent de la nécessité de l'école paroissiale. Ce système d'école aux Etats-Unis « est en très grande « partie l'œuvre des Canadiens. Ce sont eux qui furent les pro- « moteurs » nous dit M. l'abbé Magnan (1), et Désrosiers et Fournet ajoutent « avant même que Rome l'ait expressément demandé, « à côté des écoles publiques, ils ont élevé des écoles catholiques « souvent au prix des plus grands sacrifices » (2).

L'école, au Canada, était une partie de l'organisation paroissiale. Les émigrés, aux Etats-Unis, continuèrent cette organisation en y apportant quelques modifications ; ce qui explique qu'aussitôt l'église construite, l'école apparaissait à côté. Dans certains endroits on a commencé par l'école, dans laquelle se trouvait une grande salle qui servait pour dire la messe. Les prêtres, en général, tenaient à avoir une bonne école paroissiale. M. l'abbé J.-O. Gadoury qui, en 1888, était curé à Salem, disait un jour : « Je me rappellerai « toujours ce que me disait un vieux prêtre lors de mon départ du « Canada pour venir exercer le saint ministère aux Etats-Unis : « Fonde de suite une école si tu ne veux pas que l'herbe pousse « devant la porte de ton église. » (3)

Certaines paroisses étaient assez bien partagées et pouvaient subvenir aux besoins de leurs œuvres paroissiales. Celle de Biddeford, par exemple, en 1888, avait une école qui avait coûté 60.000 dollars, et qui donna l'occasion à M. H.-I. Lord de dire : « Aujourd'hui, « à Biddeford, on est aussi français qu'à Paris, aussi catholique « qu'à Rome » (4). Par contre, il s'en trouvait beaucoup d'autres qui étaient très pauvres. C'est à celles-là surtout qu'on pensait, lorsqu'au Congrès des Canadiens à Nashua on formula une pétition qui devait être adressée aux évêques du Canada, leur demandant leur aide. « Ce ne serait que justice nous rendre, attendu que nous ins- « truisons les enfants du Canada qui en ont grandement besoin. « Quand ceux-là sont instruits, il nous en arrive d'autres qui sont

(1) Magnan, p. 284.

(2) Desrosiers et F., p. 230.

(3) Gat., p. 263.

(4) Gat. p. 263.

« pires que les premiers. » (5) Ce qui prouve que les écoles des Canadiens des Etats-Unis étaient meilleures que celles du Canada, ou du moins plus et mieux fréquentées.

A ce moment, l'éducation était devenue une question sérieuse et elle préoccupait beaucoup les Canadiens émigrés. M. Hugo-A. Dubuque, du *Castor*, de Fall-River, disait « qu'il fallait faire disparaître ce vieux préjugé, qui existe chez nous, que l'on peut aussi « bien aller au ciel sans savoir lire » (6). Ce *préjugé* n'existe plus chez les Franco-Américains : il en reste quand même une trace qui se fait sentir dans le manque d'initiative ou plutôt de curiosité ; cette curiosité qui pousse la jeunesse à étudier après avoir quitté l'école supérieure (*) ; qui, en un mot, la fait se servir de l'instruction acquise. Cela est peut-être dû à l'ambiance américaine ou à un reste du *préjugé* dont parlait M. Dubuque.

Vers l'époque dont nous parlons, il était assez courant dans les familles canadiennes de *faire instruire* un membre de la famille. Ce membre était de préférence un garçon qui se faisait prêtre. Lorsque c'était une fille, elle finissait par entrer au couvent. En voici les raisons. Ces jeunes personnes, après avoir passé quelques années dans les institutions du Canada, revenaient dans leurs familles où elles se trouvaient passablement dépaysées. L'éducation que cette jeunesse recevait au Canada était peu pratique et ne lui rendait aucun service à son retour aux Etats-Unis. Les jeunes filles revenaient avec un petit bagage de connaissances ; dans les couvents d'alors, on formait surtout des *demoiselles* ! Rentrées à la maison, ces connaissances n'étaient d'aucune utilité et leur éducation ne leur donnait aucun avantage pour gagner leur vie. Les jeunes gens faisaient un bon cours classique et pouvaient s'exprimer avec une grande facilité, mais n'avaient aucune notion des choses pratiques.

Quelquefois, c'étaient de ces jeunes filles, qui « parlaient en termes » (*), qui donnaient l'enseignement dans les premières écoles paroissiales. C'est ainsi qu'à Biddeford (Maine), la mère de M^{lle} Thivierge, écrivain et collaboratrice à la *Justice* de cette ville, enseigna pendant plusieurs années. A Minneapolis (Minnesota) ce fut premièrement un jeune homme qui enseigna ; malheureusement il ne rencontra pas beaucoup de succès et il fut remplacé par deux jeunes canadiennes, M^{lles} Blais. A Concord (New-Hampshire), M^{lle} Duclos fut la première institutrice, tandis qu'à Worcester, vers 1867, M. Tréflé Monast y fit l'école pendant quelques mois. Au bout de peu de temps, les curés finissaient par faire venir des religieuses

(5) Gat., p. 265.

(*) L'Ecole supérieure aux Etats-Unis renferme les quatre ans d'études secondaires qui précèdent le collège. Les quatre ans de collège conduisent au baccalauréat américain. Et l'âge moyen des candidats qui se présentent au baccalauréat est de vingt et un ans.

(6) Gat., p. 264.

(*) Avec préciosité ou simplement plus correctement.

du Canada pour s'occuper de l'enseignement dans les écoles paroissiales.

Ces religieuses et religieux étaient formés au Canada et enseignaient selon le programme canadien. Nous avons vu qu'il ne pouvait suffire aux exigences des Canadiens émigrés. On réclamait des religieux qui pussent enseigner le français ! Il arriva donc que l'anglais fut prononcé à la française, ce qui n'avait pas beaucoup d'importance puisque le contact avec les gens de langue anglaise donna vite la facilité voulue quant à l'expression. D'ailleurs l'enseignement ne pouvait être des meilleurs. Premièrement les écoles n'étaient pas assez grandes pour recevoir le grand nombre d'élèves qui se présentaient : surtout les petites classes regorgaient d'enfants. Deuxièmement, les religieuses n'étaient pas suffisamment préparées. Il arriva donc que certains parents préférèrent envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Cela ne manqua pas de faire couler l'encre dans les salles de rédaction.

Un homme pourtant, un grand patriote canadien, M. le docteur Métivier, de Holyoke, fondateur du *Courrier* de cette ville, s'était fait l'avocat des écoles publiques, car il les préférait aux écoles paroissiales ; attitude qui lui attira beaucoup d'ennuis. « On comprendra qu'avec de pareils sentiments les membres du clergé ont « cru devoir mettre leurs compatriotes en garde contre celui qui « les formulait » (7). Mais M. le docteur Métivier fut une des rares exceptions et, en général, les journaux franco-américains demandaient et soutenaient les écoles paroissiales. L'*Union* de novembre 1913 exprime la pensée que nous retrouvons chez tous les journalistes franco-américains : « Est-ce que les écoles soi-disant neutres « peuvent être fréquentées par les enfants catholiques ? Non, faut-« il répondre avec l'Eglise. L'école doit être chrétienne, religieuse, « car si elle ne l'est pas, ce n'est plus une école proprement dite, « mais un lieu où l'enfant ne trouvera pas les lumières et les secours « sans lesquels il lui est impossible de gouverner sagement sa vie, « surtout au point de vue de son âme. » (8) Et pour le Franco-Américain cette école doit être franco-américaine, car « pour le « jeune franco-américain, un problème spécial s'impose. La langue « française est la sauvegarde de son identité française et canadienne « qui le rend meilleur américain et sujet plus parfait. La foi et la « langue françaises vont, chez nous, la main dans la main » (9).

Graduellement, l'enseignement fut amélioré et les édifices aussi, si bien qu'aujourd'hui beaucoup de paroisses de la Nouvelle-Angleterre possèdent des écoles comparables et mêmes supérieures aux écoles publiques. En 1908, il y avait environ 133 écoles canadiennes sur un total de 327 écoles catholiques dans la Nouvelle-Angleterre. Ces 133 écoles recevaient à peu près 55.000 élèves canadiens sur un total d'élèves catholiques de 154.436. Il y avait aussi, en 1908, une

(7) Bel., p. 281.

(8) L'*Union*, nov. 1913.

(9) *Courrier de Lawrence*, 31 août 1934.

quinzaine d'académies (*), de collèges commerciaux et d'internats canadiens (10). Depuis, non seulement le nombre des écoles et institutions a augmenté sensiblement, mais beaucoup de modifications ont dû être opérées afin de satisfaire aux exigences de la vie franco-américaine.

Aujourd'hui, religieux et religieuses sont mieux préparés pour donner l'enseignement voulu ; beaucoup sont recrutés parmi les franco-Américains et assez souvent ils sont choisis pour faire les cours d'anglais. Il en est résulté ceci : au lieu d'être fiers de leur origine, ils sont devenus, à la manière de M. Lord de Biddeford, plus Américains que le Président de la République. C'est-à-dire que ces professeurs ont tant et si bien pris leur tâche à cœur qu'ils ont oublié leur français, s'ils l'ont jamais su. Ils font leurs classes en anglais ; ils parlent à leurs élèves et aux parents en anglais, et encore entre eux. De plus, ils tiennent à ce que leurs élèves parlent anglais pendant les récréations. Certaines communautés enseignantes de notre région ont « la détestable manie de faire usage de « l'anglais en tout et partout » (11).

Le *Travailleur* du 6 décembre 1934 rapporte un cas qui a amené les journaux à qualifier de « maudite manie » ce goût de l'anglais ; un certain couvent « qui prétexte une physiologie franco-américaine, n'a-t-il pas poussé l'audace un peu « loin quand, pour attirer des jeunes filles aux retraites fermées, il « annonça naguère ces retraites dans les grands journaux anglais « pendant que le journal français de la même ville était ignoré ? »

Dans un pays comme les Etats-Unis, il ne manque pas d'occasions de parler anglais ; c'est pour le français que les occasions devraient être multipliées, car « il faut perpétuer la langue française et la culture qu'elle représente. Un point, c'est tout. Le jour « où nous devons supporter le fardeau d'écoles séparées différentes des autres par le seul enseignement du catéchisme, ce jour-là « marquera la fin de nos contributions. L'instruction religieuse, en « effet, pourrait être donnée à bien meilleur compte, même sur « semaine, dans nos églises. » (12) Et si nos écoles cessent d'enseigner le français, où le trouverons-nous ?

Les prêtres ont été les premiers à déplorer cette insidieuse infiltration de l'anglais dans les écoles paroissiales et M. l'abbé Verette le fait bien sentir, dans ces lignes : « Dans ces foyers d'enseignement chrétien adaptés à nos besoins spéciaux, le religieux et la « religieuse doivent se rappeler que les sacrifices que s'impose « notre peuple ont une raison d'être et c'est la conservation sincère

(*) Académies : espèce d'école secondaire dont l'enseignement correspond à celui des écoles supérieures américaines. Il arrive toutefois que certaines institutions libres portent le nom d'Académie tout en donnant l'enseignement des petites classes jusqu'à celui de l'école supérieure inclus.

(10) Desrosiers et F., *La race française en Amérique*, p. 231.

(11) *Travailleur*, 24 sept. 1931.

(12) *Travailleur*, 6 sept. 1934.

« et franche dans l'âme de nos enfants des traditions chères à notre « race. » (13).

Et voici un autre prêtre franco-américain qui regrette l'anglo-manie « particulière aux prêtres et religieuses originaires de Worcester. Inutile, dit-il, je crois, de faire parvenir le *Travailleur* aux « bonnes sœurs d'ici. La directrice est de Worcester, avec cette « mentalité de Worcester assez commune chez un grand nombre « que vous connaissez à Worcester. Je dois la surveiller continuellement et j'ose dire que je suis occupé. » (14). Et plusieurs prêtres nous ont fait la même remarque, quoique les religieuses n'aient pas toujours été de Worcester. Il est évident qu'une surveillance rigoureuse est nécessaire si les écoles paroissiales franco-américaines doivent vivre.

Le programme d'études des écoles paroissiales franco-américaines est censé être bilingue, c'est-à-dire que pendant la moitié de la journée les classes doivent être faites en français et pendant l'autre moitié en anglais. Cet arrangement inévitablement donne plus de travail aux enfants. Malgré ce surcroît de travail, les enfants arrivent bien préparés à l'Ecole Supérieure. Actuellement « il ne s'agit « aucunement de savoir si nos écoles peuvent lutter de pair avec « les écoles publiques dans le domaine de l'enseignement général. « C'est aujourd'hui une certitude » (15). Ces quelques heures de français par jour permettent aux enfants d'apprendre assez de grammaire et de religion pour leur fournir un heureux départ dans la vie. Mais il y a un point faible dans cet enseignement, qui n'est pas un résultat du système bilingue mais, croyons-nous, de la méthode même. C'est ce que nous avons mentionné en parlant de la langue ; que cet enseignement pêche en ce qu'il ne donne ou ne développe pas le goût de la lecture par lequel les enfants pourront se former une âme et un esprit français.

M. l'abbé Lionel Groulx disait qu'il « est clair que nous perdons « notre temps à supplier nos gens de ne renier ni leur passé, ni « leur sang, ni leur culture, si dans leur esprit la conservation de « ces biens n'entraîne pour eux aucun profit, ou prend le caractère « d'une course à la chimère » (16). Le sujet de prédilection de tous les grands discours à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste a été de tout temps, et l'est encore, « soyons fiers de notre culture française, « de notre histoire, etc. ». Mais beaucoup peuvent se demander : *qu'elle est donc cette histoire et cette culture française ?* C'est parce qu'on a mal compris cette conservation. On a beau enseigner la grammaire française dans les écoles paroissiales, si cette connaissance ne sert pas à ouvrir la porte qui donne sur la culture française, si, avec l'aide de cette grammaire, on ne réveille ni ne développe le goût de la lecture qui permettra de connaître « et de faire

(13) Sainte Marie de Manchester, p. 256.

(14) *Trav.*, 6 sept. 1934.

(15) *Trav.*, 6 sept. 1934.

(16) *Trav.*, 11 oct. 1934.

« siennes les richesses spirituelles de la France » que sera la culture de nos compatriotes ? M. le docteur Vallières se plaint du même défaut : « Evidemment, dit-il, s'il est vrai qu'ils ont appris la grammaire française, il est non moins vrai qu'on a manqué gravement de leur inculquer l'amour de leur langue et de la famille qui la parle. » (17)

C'est-à-dire que si l'école paroissiale veut remplir son rôle et préparer les enfants à comprendre la survivance comme nos pères la comprenaient, il faut que nos instituteurs s'y prennent d'une autre manière. Il ne peut y avoir survivance si la langue « n'est un véhicule ou une expression de la culture française : sans une éducation nationale et sans les convictions invincibles sur la possibilité et l'utilité pour nous de rester Français » (18). Et M. Josaphat Benoît, de la *Liberté* de Fitchburg, nous fait entrevoir soit le résultat de notre enseignement, soit aussi notre caractère national lorsqu'il s'écrie : « Nous manquons d'hommes instruits, sachant lire, parler, écrire le français et l'anglais... de chefs intelligents et courageux pour donner le ton à la communauté dont ils font partie... Dès qu'elle tient en main un diplôme quelconque, notre jeunesse croit tout savoir, jette ses livres au feu... le manque d'idées générales et d'éveil intellectuel des jeunes gens sont d'autant plus déplorables que nous devons fonder sur eux l'espoir des générations futures et l'avenir de notre groupe ethnique aux États-Unis. » (19)

Voilà donc l'école paroissiale dont nos parents ont jeté la base et pour laquelle ils ont fait de très grands sacrifices. Au début, malgré l'insuffisance des institutrices et le manque d'édifices convenables, nous avons vu que les Canadiens tenaient à envoyer leurs enfants à l'école paroissiale « où le nouvel émigré sentit très peu la transition, et venant s'installer en Nouvelle-Angleterre il avait la satisfaction de venir y vivre sa propre vie, sans abdiquer les exigences de sa foi et de sa race » (20). Depuis quelques années, une certaine opposition se fait sentir ; des raisons pour ne pas envoyer les enfants à l'école paroissiale sont souvent données par de jeunes parents « sortis eux-mêmes de l'école paroissiale, et qui avouent déjà à 30 ans leur embarras de parler français. A nos yeux, la responsabilité de ces jeunes parents n'égale pas celle des auteurs du programme, et la logique des premiers n'est pas en mal comme celle des derniers » (21). Ceci confirme l'opinion déjà émise et, en même temps, permet d'entrevoir que le système des écoles paroissiales est menacé. Il faut aujourd'hui lutter avec les Franco-Américains eux-mêmes pour la conservation de leur œuvre.

(17) *Trav.*, 24 sept. 1931.

(18) *Trav.*, 11 octobre 1934.

(19) *La Liberté* Fitchburg, 16 août 1934.

(20) *Sainte Marie de Manchester*, p. 95.

(21) *Trav.*, 6 sept. 1934.

« Il faut sauver la bâtisse, non pas surtout la brique et la pierre qui
« la composent, quoiqu'en maints endroits l'apathie des Franco-
« Américains ou la maladresse des administrateurs menace la cons-
« truction elle-même. Mais les programmes... » (22).

Plus que jamais, à l'heure actuelle, les journaux invitent et encouragent les parents à envoyer leurs enfants aux écoles paroissiales. Il y a quelques années, les journaux disaient : « luttons pour « des écoles paroissiales » ; aujourd'hui, c'est « si nous avons été « sincères dans tout cela, la conclusion s'impose que nos enfants « doivent fréquenter nos écoles franco-américaines à tous les de- « grés » (23). La sincérité de nos parents ne peut être suspectée ; on ne fait pas de grands sacrifices pour rien. Mais ils ont eu à lutter ! Depuis quelques années, les Franco-Américains en Nouvelle-Angleterre ont joui d'un calme relatif : on n'a pas entravé trop souvent la construction d'églises ou d'écoles. Et à cause de ce calme, on a manqué de vigilance : on enseigne moins de français et il faut exhorter les parents à envoyer leurs enfants à leurs écoles.

Heureusement, peut-être, que la paix n'était pas définitive puisqu'en 1931 on pouvait lire dans un journal franco-américain que « dans nombre de nos écoles, au moins tout autour de Holyoke, « on ne donne qu'une demi-heure de français par jour » (24). Avec M. le docteur Vallières nous nous demandons à quoi servent les écoles paroissiales ? Un peu plus tard, le *Travailleur* reproduisait une lettre-circulaire qui avait été émise par l'évêché de Fall-River et qui concernait les écoles paroissiales. Un des articles de cette lettre insistait sur ce point que les écoles paroissiales devaient être maintenues non seulement parce qu'elles assuraient l'instruction nécessaire aux enfants, mais surtout parce que, si elles cessaient de fonctionner, la municipalité serait obligée de recevoir ces enfants. Il est facile de comprendre que par ce temps de crise la municipalité aurait une grande difficulté à supporter ce nouveau fardeau. M. Lajoie, de l'*Indépendant*, commente cette circulaire en termes qui ne permettent pas l'équivoque. « Les observations de Son Excellence « Mgr Cassidy, dit-il, sont marquées au coin de la sagesse et de la « compétence en matière financière.

« Cependant, certaines paroisses franco-américaines naguère « libérées de toute dette, auraient moins de difficultés à accuser « dans la présente crise, et ne parleraient pas si souvent de retrans- « cher leurs écoles paroissiales, si le bienveillant système de « Cor- « poration Sole » n'avait pas empilé sur leurs épaules les dettes « d'autrui.

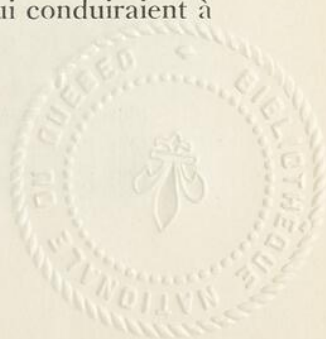
« Dans l'intervalle, il ne ferait pas bon pour qui que ce soit de « parler de fermer les écoles paroissiales franco-américaines. On « pourrait peut-être sonder les motifs véritables qui conduiraient à « pareille initiative. » (25)

(22) *Trav.*, 6 sept. 1934.

(23) *Courrier de Lawrence* (de la Trib.), 31 août 1934.

(24) *Trav.*, 24 sept. 1931.

(25) *Trav.*, 26 janv. 1933 (reprod. de l'*Indépendant*).



Nous n'avons pas connaissance que des écoles aient été fermées à cause de la crise. Par ailleurs, comment expliquer que des écoles bilingues soient arrivées à n'avoir qu'une demi-heure de français par jour ? Puisque « les parents seuls ont le droit naturel d'ins-truire leurs enfants, c'est à eux aussi qu'il appartient de fixer le « mode et la mesure de l'instruction » (26). Et si l'école est fondée et entretenue avec l'argent des parents, comment peut-on forcer les enfants à apprendre l'anglais et ne pas faire enseigner le français ? Il découle donc que ce sont les parents qui n'ont pas fait leur devoir. C'était à eux de s'enquérir de ce qu'on enseignait à leurs enfants, ou d'exiger un programme où le français serait sur le même pied que l'anglais. Maintenant que le Français a perdu beaucoup de terrain dans certains endroits, les parents s'agitent et sont indignés qu'« aux petits enfants... dès leur entrée à l'école, « et la première année on ne leur donne que de l'anglais... sachant « que les premières impressions, comme la première formation, « seront les plus durables » (27). Les parents commencent à se demander ce qu'il faut faire ; ils paient pour des écoles où le français doit être enseigné et on n'enseigne que l'anglais. On a beau dire que « les écoles paroissiales aux Etats-Unis ne sont pas des « biens ecclésiastiques dans le sens strict, mais peuvent et doivent « être regardées comme des biens ecclésiastiques *sui generis* (d'un « genre particulier) ; et qu'en tout cas les parents, comme nous « venons de l'établir déjà au n° 37, ont les droits que leur accordent « les auteurs cités, etc. » (28). Si les parents eux-mêmes ne s'y intéressent pas personnellement et n'insistent pas sur le programme convenu, il est bien évident que les assimilateurs vont profiter de l'apathie des Franco-Américains. C'est une grande injustice, mais qui ne devrait pas trop surprendre après cent ans de luttes. Un point gagné n'est pas une victoire décisive ! D'ailleurs, la paix n'est pas possible à cause du mode d'existence de l'église aux Etats-Unis.

Depuis soixante ans, les Franco-Américains construisent des écoles paroissiales aux Etats-Unis ; il y a des villes comme Manchester, Fall-River, Woonsocket, où l'organisation paroissiale est développée à un haut point. Les écoles, comme nous avons dit, peuvent être comparées avantageusement aux écoles publiques. Enfin leur apparence ne manque pas d'attirer l'attention et des mots d'admiration des voyageurs. Mais ne faudrait-il pas se méfier ? Ces constructions, qui semblent promettre tant pour l'éducation franco-américaine, et qui renferment tous nos efforts, ne seraient-elles pas justement notre point faible ? N'est-ce pas par ces écoles mêmes que les assimilateurs s'attendent à faire de nos Franco-Américains des Américains avec un autre préfixe ?

Nous avons parlé plusieurs fois de luttes pour les écoles. En effet, ce ne fut qu'une lutte continuelle. Après avoir eu les premiers

(26) J.-B. Geniesse, p. 14.

(27) *Trav.*, 17 sept. 1931.

(28) J.-B. Geniesse, p. 61.

l'idée de l'école paroissiale, et plus tard, en 1888, avoir écouté la voix du pape Léon XIII (ils ont bâti des écoles partout où les évêques le permettaient), les Franco-Américains ont été contrariés presque sans relâche. Pourquoi ? Parce qu'ils voulaient des écoles paroissiales bilingues. Par qui ? Par les assimilateurs qui ne voulaient que de l'anglais dans les écoles. Les Franco-Américains présentèrent un front commun. Plus tard, la division est entrée et les journaux franco-américains manquèrent d'accord. Personne ne voulait céder d'un pas. On a dit que le Canadien est tenace ; dans les luttes fratricides, il a montré qu'il est surtout têtu. Si toute cette énergie avait servi contre l'ennemi commun, il n'y aurait eu que succès pour lui.

Outre les luttes journalières et continues pour maintenir le français sur le même pied que l'anglais dans les écoles des paroisses composées totalement de Franco-Américains, il y en eut pour la construction même de l'école. Dans des paroisses mixtes, les prêtres irlandais avaient des manières souveraines pour arriver à leur but. Afin de faire comprendre ces luttes prétendues *ouvertes*, nous parlerons brièvement de l'Affaire de Danielson.

*
* *

AFFAIRE DE DANIELSON

Danielsonville (Connecticut), était une petite ville à tant d'autres pareille ; une grande rue, bordée d'arbres géants, et au milieu la « commune » (*) chère à tout cœur de la Nouvelle-Angleterre. Cette ville, en apparence si calme, n'était qu'assoupie.

Elle comptait une population d'environ 3.000 âmes, dont moins de mille étaient des descendants des premiers Américains, qui déjà avaient vu leur apogée et, à ce moment, suivaient le chemin de la décadence. Ces habitants de vieille souche vivaient dans de grandes maisons qui donnaient sur la grand'rue ; mais chacune n'abritait qu'une ou deux personnes qui, d'habitude, étaient célibataires. Les fortunes et les noms disparaissaient ensemble.

Plus loin que le quartier des affaires et de l'autre côté du chemin de fer, se trouvaient les maisons de la *compagnie* où habitaient, en grande partie, les émigrés, canadiens et irlandais, les nouveaux Américains.

C'était en 1894. Au Congrès des Canadiens du Connecticut, qui avait lieu à Taftville au mois de septembre, les délégués des différentes villes de cet Etat s'entendirent sur les moyens à prendre dans l'organisation des œuvres paroissiales. M. le docteur Leclaire, de Danielsonville, rendit compte des démarches qui avaient été

(*) « Commune » : square au centre des villes et villages de la Nouvelle-Angleterre. Au temps de la colonie, ces squares, comme l'indique le nom, étaient propriété commune.

faites et des résultats obtenus dans cette paroisse. Voici à peu près ce que ce rapport contenait :

La paroisse comptait environ 2.100 paroissiens dont 300 étaient Irlandais et 1.800 Canadiens. Le curé était Irlandais, ainsi que l'évêque du diocèse. La lutte commença par une requête de la part des Canadiens qui demandaient plus de français à l'école paroissiale. Cela leur fut refusé. L'enseignement dans cette école était donné par les religieuses de Saint-Joseph, congrégation française ; cinq d'entre elles étaient françaises et trois irlandaises. « L'éducation française dans notre école fait peine à voir, tant elle est négligée, » dit M. le docteur Leclaire. J'ai eu l'occasion de faire lire des enfants qui fréquentaient cette école depuis deux, trois et quatre ans et la plupart ne pouvaient lire couramment leur langue maternelle. » (29). Il demande au moins deux heures de français par jour ; M. le curé répondit qu'une heure et vingt minutes par jour, y compris l'enseignement du catéchisme, était suffisant.

« Quand il s'agissait de bâtir le couvent, le Révérend M. T.-J. Preston nous avait promis que le français serait enseigné à l'égalité de l'anglais ; maintenant on nous refuse quand nous demandons deux heures par jour. Bien plus, on nous renvoie à notre évêque. » (30) Et l'évêque, lorsqu'on lui présenta les faits, a répondu : « qu'il ignorait complètement qu'elle sorte d'enseignement était donné aux élèves et qu'il verrait notre curé » (31).

Voilà les faits tels que rédigés dans les minutes du Congrès et tels que les journaux de l'époque, tant français qu'anglais, les ont rapportés (32).

Après ce Congrès, M. l'abbé Dusablon, vicaire canadien de la paroisse, était mis « en disponibilité et remplacé par un autre » (33) parce que M. Dusablon, à Taftville, s'était « trouvé dans l'alternative ou de paraître blâmer son curé en donnant son adhésion au rapport du docteur Leclaire ou de violenter sa conscience en condamnant le rapport ». M. Dusablon avait pris le parti de quitter la salle sans rien dire. Les Canadiens étaient indignés de perdre leur vicaire et brusquement le conflit change de front. Ils raisonnent ainsi : il n'y a plus de nécessité de maintenir une école où les enfants n'apprennent que l'anglais. L'anglais est mieux enseigné à l'école publique et celle-ci a l'avantage d'être gratuite. L'école passe au second plan : l'essentiel est d'avoir un curé canadien qui saura mettre le français en vigueur à l'école paroissiale.

L'histoire de ce conflit nous est racontée dans les journaux de l'époque qui nous rapportent jour par jour les péripéties de la mêlée. Au début de 1895, nous apprenons que les Canadiens de Danielsonville venaient de soumettre leur cause à Mgr Satolli, le délégué Apostolique. Toute la Nouvelle-Angleterre attendait avec impatience la décision de Mgr Satolli. En ces moments, chaque geste

(29), (30), (31) Minutes du Congrès de Taftville, sept. 1894.

(32) et (33) *L'Opinion Publ.*, *la Trib.*, *le Réveil*, *l'Espérance*, *l'Etoile*, *Norwich Bulletin*, *Putnam Standard*, *Transcript* (Danielson), *Boston Herald*, *Hartford Courant*, *Boston Journal*, *N. H. Eve Reg.*, *Hartford Times*, *l'Indépendant*.

ou action prend une signification capitale. Le jour de la Confirmation, deux ou trois sermons avaient été faits, mais tous en anglais, devant une *assemblée dont plus de la moitié étaient des Canadiens* et qui ne comprenaient pas l'anglais. Le vicaire canadien avait été envoyé dans une petite paroisse irlandaise qui comprenait une cinquantaine de paroissiens.

Pendant ce temps-là la petite ville de Danielsonville ne manquait pas d'animation. Un journal de langue anglaise rapportait que « la question avait pris de telles proportions qu'elle causait un boycott ; les Irlandais refusant d'acheter chez les Canadiens ou chez ceux qui employaient des Canadiens. Le sentiment général dans les villages environnants semble être en faveur des *French* (Canadiens) » (34).

Non seulement des environs mais de partout arrivaient des paroles d'encouragements aux insurgés. M. Authier, rédacteur de l'*Espérance*, ainsi que M. Remi Tremblay de l'*Opinion Publique* et plusieurs autres Canadiens en vue de la Nouvelle-Angleterre, sont allés chez leurs compatriotes de Danielsonville afin de les encourager personnellement. Tandis que les journaux franco-américains leur apportaient périodiquement l'expression de leur appui et de leur sympathie, les sociétés formulaient des résolutions où percent les plus forts sentiments d'accord et de bonne volonté. Ainsi la société Saint-Jean-Baptiste de New-Haven en assemblée décida de faire parvenir les résolutions suivantes aux compatriotes de Danielsonville :

« Résolu que nous partageons fermement la conviction générale ; que sans pasteurs canadiens-français dans nos centres importants, l'Eglise et l'Etat auront respectivement à déplorer des défaillances malheureuses que nul ne pourra réparer.

« Résolu que comme humble appréciation de leur patriotisme, nous envoyons avec les présentes à nos braves compatriotes de Danielsonville l'expression sincère de la sympathie la plus cordiale et d'encouragement le plus chaleureux dans la belle lutte qu'ils ont si vaillamment entreprise pour la plus grande gloire de la religion et de la nationalité. » (35)

Enfin, tous les Canadiens sympathisaient avec leurs compatriotes de Danielsonville et attendaient, avec inquiétude, le dénouement de l'affaire. La réponse de Mgr Satolli ne se fit pas attendre. Monseigneur admettait que les Canadiens avaient le droit d'adresser à leur évêque une requête, mais il trouvait que l'évêque en ce cas avait pourvu aux besoins des Canadiens en leur donnant un prêtre qui pouvait parler suffisamment français pour toutes les exigences de la religion.

Cette réponse fut remise aux paroissiens par leur curé. On s'était attendu à un jugement plus conciliant. Après un moment d'étonnement, les Canadiens se réunirent en une grande assemblée, dans laquelle les chefs prirent la parole et conseillèrent « à ces

(34) *Norwich Bulletin*. 15 janvier 1895.

(35) S.J.B. de New Haven, assemblée du 16 avril 1895.

« pauvres opprimés de se tenir fermes » (36). Le dimanche suivant, les paroissiens canadiens refusèrent de contribuer aux dépenses de l'église et décidèrent de « *remettre leurs places* » (*). « Nos collecteurs à l'église ont été occupés dimanche dernier. C'est à peine s'ils pouvaient suffire à rayer les noms de ceux qui remettaient leurs places de bancs. » (37) Quelques jours plus tard, les mères de famille entrent en action et décident de suivre leurs maris dans la révolte.

Pendant ce temps, Mgr Satolli se rendait à Boston et était reçu par ses compatriotes, les Italiens, par des prêtres italiens, dans des paroisses italiennes. Les journaux canadiens saisirent l'occasion et raisonnèrent par analogie en disant : « Puisque Mgr Satolli a tant d'attachement pour ses nationaux et leur accorde des prêtres de leur nationalité, pourquoi ne fait-il pas la même chose pour nos compatriotes de Danielsonville ? » (38).

Les Canadiens refusent d'aller à l'église desservie par le curé irlandais et s'organisent pour la construction d'une autre église ; mais avant de faire le dernier pas, un comité de paroissiens rédige une liste de raisons qui expliquent leur action.

Voici la liste :

- 1° Parce que notre pasteur n'a aucune influence sur nos enfants et sur nos familles canadiennes.
- 2° Parce que notre curé parle si mal notre langue maternelle qu'il nous est impossible de le comprendre.
- 3° Parce qu'il encourage la danse, — ce qui a toujours été défendu ; et ces danses sont un lieu de perdition pour notre jeunesse.
- 4° Parce qu'il nous a dit publiquement de ne pas *ennuyer* notre vicaire, l'abbé C.-F. Bédard.
- 5° Parce que notre curé a dit publiquement, au Cercle des Jeunes Gens, que ni Sa Sainteté Léon XIII, ni Mgr Satolli, ni Mgr Tierney ne pourraient le mettre en disponibilité ; disant : « Je suis le chef » (I am the Boss.)
- 6° Et on nous a refusé la division sous prétexte qu'il n'y avait pas assez d'Irlandais pour entretenir un prêtre.

Nous demandons humblement pardon à Votre Eminence de notre action... et le Très Haut verra que nous ne sommes poussés ni par la haine ni par l'envie, mais plutôt par ce que nous considérons être notre devoir envers nos enfants.

Comité de la Paroisse,
Diocèse de Hartford - Danielsonville, Conn.
le 27 mai 1895 (39).

(36) *Op. Publ.*, 3 mai 1895.

(*) « Remettre leurs places » : Les églises en Amérique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, sont munies de bancs en bois formant prie-Dieu. Ces bancs comprennent quatre ou cinq places. On loue un banc complet ou une place seulement pour six mois ou un an.

(37) *Op. Publ.*, 7 mai 1895.

(38) *L'Espérance*, 29 mai 1895.

(39) *Transcript*, de Danielson, 29 mai 1895.

Le 18 juin de la même année, l'*Espérance*, journal de Central-Falls, publiait ces lignes : « Les difficultés qui s'étaient élevées « entre les Canadiens de Danielsonville et Sa Grandeur l'évêque « de Hartford, sont définitivement réglées d'une manière satisfai- « sante pour tous les intéressés. Très bien ! ». Les paroissiens cana- diens retournèrent à l'église, mais quinze jours plus tard l'*Opinion Publique* faisait comprendre que « Le différend entre Mgr Tierney « et nos compatriotes de Danielsonville est loin d'être réglé » (40).

A l'issue de cette affaire, la revue *Connecticut Catholic* félicitait les Franco-Américains de leur décision de retourner à l'église et souhaitait que la chose ne se répât pas : « Il est à espérer que « rien de la sorte ne se reproduise à Danielsonville, car le scandale « qui a été donné fut comme une mauvaise odeur pour le nez de « tout bon catholique de toutes les nationalités de l'Etat de Connec- « ticut » (41). La chose n'a pu se reproduire à Danielsonville, car au plus fort de la lutte le nom du village fut changé en Danielson tout court.

En 1935, les Franco-Américains de Danielson attendent encore un curé franco-américain. Ils sont desservis par un Français, Père de la Salette ; le premier vicaire est franco-américain et le deuxième irlandais-américain. C'est une paroisse mixte qui, au recensement de 1934, avait 3.850 âmes dont 3.300 Franco-Américains, 250 Irlandais et 300 Polonais, Italiens, etc. Le vicaire franco-améri- cain parle français, anglais et italien. A l'école paroissiale, on ensei- gne une heure de français par jour.

Depuis la mort de M. le docteur Leclaire, il y a eu peu d'agita- tion. Avec la cessation des luttes, nous disent des citoyens de Danielson, la religion n'a cessé de perdre de ses membres, et on compte un grand nombre de mariages mixtes. Les Franco-Améri- cains ont perdu beaucoup de leur entrain et sont devenus apathi- ques. Ils espèrent dans une délivrance prochaine !

(40) L'*Opinion Publique*, 2 juillet 1895.

(41) *Standard de Putnam*, 26 juin 1895.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
BY
JOHN HUTCHINGS
OF THE BOSTON BAR
IN TWO VOLUMES
VOL. II.
BOSTON: PUBLISHED BY
J. B. ALLEN, 1825.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
BY
JOHN HUTCHINGS
OF THE BOSTON BAR
IN TWO VOLUMES
VOL. II.
BOSTON: PUBLISHED BY
J. B. ALLEN, 1825.

CHAPITRE VIII

L'AFFAIRE DU MAINE

Les journaux franco-américains ont eu à relater les faits concernant plusieurs *incidents* ou *affaires* en dehors de celui de Danielson. Le mouvement le plus important de ce genre fut sans doute celui de l'Etat du Maine, mais il y eut aussi ceux de Fall-River, de Woonsocket, de Amesbury, de North-Brookfield et enfin l'Affaire de la *Sentinelle*. En effet, il n'est presque pas de villes ou de villages en Nouvelle-Angleterre qui n'ait pas eu des démêlés, pour la question langue, avec le curé de la paroisse ou l'évêque du diocèse. Les Franco-Américains n'ont pas été seuls à réclamer leurs droits, mais notre rôle est de raconter l'histoire des Franco-Américains vue à travers les journaux de langue française.

Nous parlerons de l'Affaire du Maine et de celle de North-Brookfield seulement pour plusieurs raisons. Premièrement, l'Affaire du Maine a eu beaucoup de retentissement : tous les journaux de la Nouvelle-Angleterre ont tenu leurs lecteurs au courant des événements qui se déroulaient dans cet Etat, tout en aidant et soutenant leurs compatriotes qui luttaient : dans le Maine, le *Messenger* de Lewiston se faisait le porte-voix des catholiques franco-américains « et cela parfois avec une extrême violence » (1). Après la nomination de Mgr Walsh, le *Messenger* est devenu un peu plus modéré, mais il n'a pas cessé la lutte pour la langue française à l'église et à l'école. Ensuite, elle ne risque pas d'éveiller, aujourd'hui, les passions. Le calme qui s'est fait depuis trente ans permet au spectateur de parler de cet incident sans soulever d'animosité. D'ailleurs, la majorité des acteurs de cette lutte mémorable ont disparu. Quant à l'incident de North-Brookfield, beaucoup de gens l'ont oublié.

C'est en 1905 que, sous le patronage de l'Institut Jacques Cartier de Lewiston, se constitua le *Comité de la Cause Nationale*. Ce Comité avait pour mission de réunir tous les Franco-Américains du Maine dans un Congrès à Lewiston. De la circulaire adressée à chaque groupe ou société pour les inviter à prendre part à cette manifestation, nous prenons la liberté de citer l'extrait suivant :

« Nous voulons à l'avenir que l'on respecte notre langue et que justice nous soit rendue ; nous voulons des prêtres franco-américains pour nos paroisses franco-américaines et, lorsque les circonstances le permettront et que Rome sera bien renseignée

(1) Bel., p. 206.

« sur notre nombre et nos justes réclamations, nous n'avons aucun
« doute qu'elle ne dédaignera pas de revêtir de la pourpre romaine
« un des bons prêtres de notre nationalité. »

Une propagande intense se fit pendant plusieurs mois et au printemps de 1906, cent cinquante délégués, venant de presque tous les coins de l'Etat du Maine, s'assemblaient à Lewiston. Le clergé franco-américain avait été invité à ce Congrès, et au cours de la première séance quelques Pères Dominicains entrèrent dans la salle, porteurs même d'un message bienveillant de la part du Vicaire Général. Ils revinrent le lendemain.

A ce Congrès, on adopta un certain nombre de résolutions ; entre autres les suivantes (2) :

« Nous, les représentants des Franco-Américains de l'Etat du
« Maine, réunis en convention à Lewiston, Maine, affirmons notre
« soumission filiale à l'Eglise catholique.

« 1° Considérant la grande majorité des catholiques franco-
« américains de l'Etat du Maine — 80.000 sur 106.000 — cette
« convention exprime le vœu que ses droits et privilèges comme
« tels devraient attirer l'attention immédiate des autorités diocé-
« saines, et elle prie, avec le sentiment de la plus profonde sou-
« mission, l'autorité religieuse d'aider généreusement la reconnais-
« sance de ces droits et privilèges.

« 3° Cette convention, après mûre discussion, reconnaît l'abso-
« lue nécessité des écoles paroissiales dans lesquelles les deux lan-
« gues, française et anglaise, doivent être sur un pied d'égalité ;
« et dans lesquelles l'enseignement de la doctrine catholique occu-
« pera la première place dans l'éducation des enfants ; et de ce
« chef, elle sollicite l'appui cordial et fervent de tous les Franco-
« Américains.

« 4° Cette convention reconnaît que le meilleur moyen de
« conserver la foi parmi les catholiques franco-américains est de
« leur donner des curés et des missionnaires de leur nationalité,
« qui partagent leurs aspirations et connaissent leur caractère ;
« elle se prononce de toutes ses forces en faveur de l'établissement
« de paroisses sous la conduite de prêtres de leur nationalité, par-
« tout où nos compatriotes sont assez nombreux pour maintenir
« des œuvres paroissiales ; et dans les paroisses mixtes, où les
« nôtres sont en majorité, elle demande des curés de leur natio-
« nalité.

« ...Cette convention croit à l'urgence de la nomination, si pos-
« sible, d'un évêque de la même nationalité que la majorité des
« catholiques du diocèse de Portland. Au cas où telle nomination
« d'un évêque de nationalité canadienne-française ne serait pas
« réalisable, cette convention regarde comme d'une importance
« capitale la nomination d'un évêque parlant la langue française. »

En deux mots, le congrès avait discuté les moyens de conserver la langue française dans l'Etat du Maine. Quelques mois après ce congrès de Lewiston, le Comité permanent qui avait été nommé

(2) *L'Action sociale*, 5 avril 1913.

par lui prévenait, « dans une lettre violente » dirent certains journaux, Mgr Walsh que les Franco-Américains du Maine seraient très mécontents d'apprendre sa nomination à l'évêché de Portland. A ce sujet, la *Tribune* indique « comment il faudrait accepter la « nomination d'un évêque irlandais à Portland : Si cette nouvelle « est vraie, dit-elle, nous accepterons la volonté de Rome avec « respect et soumission sans doute, mais pas avec joie... et nous ne « cesserons de protester tant que justice n'aura pas été rendue » (1). Toute cette agitation des Franco-Américains du Maine et de la presse franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre n'empêcha pas Mgr Walsh d'être nommé évêque.

Après cette nomination, les catholiques franco-américains adressèrent une protestation vigoureuse à leur nouvel évêque, qui, ils le savaient, continuerait la sourde persécution de son prédécesseur. Celui-ci, quelques mois avant de quitter Portland, avait dit : « La langue française est destinée à disparaître aux Etats-Unis. « Vaut autant maintenant que plus tard, et je veux que mes prêtres « m'aident à la faire disparaître » (2). Dans leur déclaration, les Franco-Américains prévenaient leur évêque de leur détermination de maintenir leur langue et leurs traditions ; ils déclaraient aussi s'incliner devant la décision de Rome, tout en affirmant solennellement tous leurs droits.

Mgr Walsh débuta par la formation d'une paroisse irlandaise avec deux cents Irlandais et douze cents Franco-Américains. Beaucoup d'autres actes s'en suivirent qui jetèrent la consternation et la terreur dans le diocèse. C'est par la répétition de cette sorte d'injustices que les diocésains arrivèrent à voir dans le mode d'administration des paroisses, « Corporation Sole » (Corporation simple), l'obstacle à toute action efficace pour la réalisation de leur programme. Ils s'aperçurent qu'après quarante ans de sacrifices et après avoir bâti les trois quarts des institutions de leur diocèse, eux, les Franco-Américains, ne possédaient ni terre, ni églises, ni écoles. Ils découvrirent qu'après avoir souscrit des milliers de dollars chaque année ils n'en recevaient aucun compte ; « que s'ils « refusaient de souscrire à une œuvre particulière, comme celle des « séminaristes ou celle des institutions irlandaises de Portland, « l'évêque prenait de force l'argent dans le fonds paroissial ; que « s'ils voulaient s'assembler dans leur église pour discuter les affaires de leur paroisse, l'évêque leur en fermait les portes et leur « défendait, en outre, de tenir des assemblées ailleurs, etc... » (3) Et M.-J. L.-K. Laflamme continue ainsi à énumérer les raisons qui poussèrent, enfin, les Franco-Américains à réclamer que ce système de « Corporation Sole » soit changé pour un autre qui répondrait aux besoins de citoyens américains catholiques.

Qu'est-ce donc que la « Corporation Sole » ? Voici comment

(1) La *Tribune*, 27 août 1906.

(2) La *Revue Franco-Américaine*, p. 298, août 1911.

(3) La *Revue Franco-Américaine*, p. 193-194, juillet 1911.

M. l'avocat Dupré, président du Comité permanent et avocat représentant les Franco-Américains, explique cette loi qui a causé tant de désarroi dans l'Eglise américaine :

« En 1887, Mgr James Augustine Healy, sentant sa fin approcher, et voulant donner la sanction des lois à la répudiation de ses promesses, exhuma pour la circonstance une loi inepte et surannée. Sous la raison sociale de Roman Catholic Bishop of Portland (évêque catholique romain de Portland), par un acte spécial de la législature locale, Mgr Healy devint, de même que ses successeurs, une corporation simple (Corporation Sole), avec pouvoir de recevoir, prendre et tenir par vente, donation, bail, transport ou autrement des propriétés mobilières et immobilières pour des fins de piété, d'éducation ou de charité, et d'en disposer à son gré selon la discipline et le gouvernement de l'Eglise catholique, avec, en sus, le droit d'emprunter *des argents* et d'en garantir le paiement par des hypothèques. Tel est le sens de la loi.

« ...Il ne manquait plus qu'un détail à la perpétration de l'escroquerie monumentale qu'on tramait. Il avait été prévu. James Augustine Healy, une à une, par des actes de vente, transporta toutes ses propriétés au Roman Catholic Bishop of Portland. Entre James Augustine Healy et la Corporation vous avez déjà vu une parenté assez rapprochée... Mauvais tour où la négligence des dupes n'atténue en rien l'astuce féroce du violateur. Mauvais tour qui a fait de nous les locataires tolérés, d'un propriétaire bourru, dans les églises que nous avons bâties, les concierges ou hommes de peine dans des écoles que nous croyions nôtres. Nouvelles vêpres siciliennes, durant lesquelles un prélat sans scrupule nous rivait à un servage ignoble, à un idéal rapace, tandis que nous priions. » (4)

Au moment que M. Dupré faisait ce discours, dont chaque mot vibre d'indignation, il y a avait déjà quatre ans que la question s'agitait dans le Maine. Deux autres congrès des Franco-Américains du Maine s'étaient réunis ; celui de 1907, à Waterville, et celui de Brunswick, deux ans plus tard, dans lesquels avaient été adoptées les mêmes résolutions que celles que nous avons citées. Un autre congrès se préparait pour 1911 ; il devait avoir lieu à Biddeford.

Au début de cette même année, l'agitation était arrivée à son comble, et c'est le 7 mars qu'un projet de loi fut présenté devant un Comité spécial nommé par la législature. Ce projet de loi demandait l'abrogation de la loi de la « Corporation Sole ». Il a fallu une patience sans borne pour arriver seulement à présenter ce projet de loi. Il faudrait, afin de pouvoir comprendre bien la situation, raconter tout au long les efforts qui ont été faits par les adversaires de la loi pour l'empêcher d'être présentée ; pour écarter la pétition, qui portait six mille signatures, de passer par la filière obligatoire pour être mise à l'étude pendant la session de la Législature qui siégeait à ce moment-là. Si on n'était pas arrivé à présenter cette

(4) L'Etoile (Lowel), 13 octobre 1909.

loi à ce moment précis, il aurait fallu attendre deux ans avant de pouvoir le faire à nouveau ; la Législature du Maine ne se réunissant que tous les deux ans.

Après l'exposition vigoureuse de M^e Dupré, dans laquelle non seulement il expliqua les raisons de sa démarche, mais indiqua en même temps les mesures à prendre pour remédier aux griefs des paroissiens, Mgr Walsh et ses assistants répondirent par de vagues généralités. Et lorsque l'interrogatoire devint un peu difficile pour eux, la commission décida de s'ajourner sans aucune discussion. Ainsi la requête était étouffée en voyant le jour. Elle n'arriva pas à la Législature.

Deux mois plus tard, les membres du comité qui s'étaient présentés pour défendre les droits de leurs compatriotes, furent frappés d'interdiction, ce qui n'empêcha pas un de leurs membres de dire : « Pour ma part, je ne mettrai jamais bas les armes. Et si, « pour avoir fait connaître nos ennemis à Rome, avoir fait un exemple qui ne peut manquer de servir à notre avancement religieux « et national, il me fallait toute ma vie entendre un groupe de fanatiques piailler sur mes talons, et m'exposer aux représailles que « me promettent tout bas, à ce qu'on me dit, quelques vengeurs « plus rampants qu'influents, en certains quartiers, et bien, je vous « déclare, brave défenseur, j'ai assez de patriotisme, moi, pour « souffrir patiemment ce qui pourrait m'arriver de fâcheux de ce « côté-là, consolé et récompensé à l'avance par la satisfaction « qu'éprouve tout patriote qui a mis son cœur, sa plume et son « argent au service de la justice et de la vérité. » (5) Ce membre, M. le docteur Fortier, mourut peu de temps après et bien qu'il eût fait sa paix avec l'Eglise, l'évêque montra son mépris pour ce lutteur jusque dans la tombe. M. Laflamme écrivait : « Et je ne sais « quel frisson de fierté et d'espoir a couru sur les milliers de fronts « inclinés devant sa dépouille, quand le chant vengeur de la liturgie catholique est venu chercher jusque dans son foyer celui que « la justice a trouvé inébranlable jusqu'à la fin et que la tyrannie « n'a pu vaincre même dans la tombe » (6).

Les six catholiques interdits ont tout de suite porté la question à Rome en y joignant un réquisitoire qui souligne tous les maux dont ont souffert les Franco-Américains du Maine. Ce fait était très important et d'une gravité suprême pour tout l'élément franco-américain, et quoique les journaux eussent encouragé les combattants du Maine, ils se trouvèrent presque désarmés devant cette dernière démarche. Mais ils ne faussèrent pas compagnie à leurs compatriotes ; ils serrèrent plutôt les rangs autour de l'*Indépendant* de Fall-River, qui indiquait la ligne de conduite à suivre : « Il serait toutefois de la dernière imprudence, pour dire le moins, « de tirer sur ses propres camarades... fussent-ils coupables d'algarades déplorables... quand la bataille va s'engager sur toute la

(5) *La Revue Franco-Américaine*, p. 347, août 1911.

(6) *Idem*, p. 139, juin 1911.

« ligne avec un ennemi qui a des trésors d'indulgence pour les « siens » (7).

Cette fois Rome intervenait par un décret dont nous relevons l'extrait suivant :

« Des différentes méthodes de détenir et d'administrer les propriétés ecclésiastiques aux Etats-Unis, la Sacrée Congrégation « préfère la méthode des corporations paroissiales ; mais cette « méthode doit être la même que celle qui existe dans l'Etat de « New-York. Par cette décision, il est ordonné aux évêques d'introduire... dans leur diocèse le système qui vient d'être recommandé, « à condition toutefois que la loi en vigueur le permette ; et si « aucune loi n'existe à cet effet, les évêques devront tenter d'en « faire adopter une. » (8) Aussitôt ce décret connu, le Comité permanent, qui avait toujours la confiance que lui avait accordée le Congrès de Biddeford, présenta de nouveau le projet de loi qui devait abroger la « Corporation Sole » et lui substituer un Conseil d'administration paroissiales, composé du curé ex-officio et de quatre laïques élus par les paroissiens. Mgr Walsh intervint immédiatement et fit passer en amendement une loi qui l'autorisa à organiser les paroisses suivant le système de New-York, comme le demande le décret.

Ainsi la « Corporation Sole » subsiste, nécessairement, pour « l'administration des biens épiscopaux ; mais l'évêque est autorisé « par la Législature à organiser pour les paroissiens un Conseil « composé de cinq membres, l'Evêque, le Grand Vicaire et le Curé « et deux laïques choisis par les trois membres d'office » (9). Et l'*Action Sociale* ajoute : « La lutte pénible est donc terminée. Du « moins devrait-elle l'être. Rome a parlé, ses volontés ont été suivies » (10). Et le rédacteur de ce journal croit que la nouvelle loi aura des suites bienfaisantes non seulement pour les compatriotes du Maine mais pour toute la Nouvelle-Angleterre.

Les abus n'ont pas tout à fait cessé dans le Maine, mais la lutte que les Franco-Américains y ont soutenue a eu ses répercussions dans le reste de la Nouvelle-Angleterre. Pendant un certain temps, les évêques ont cessé de menacer leurs diocésains ; c'est-à-dire qu'on n'entendait plus dire dans nos églises « vous devez donner « tant pour la collecte pour les orphelins, sinon l'évêque prendra « la différence dans le fonds de la paroisse ». Actuellement, les assimilateurs ne frappent pas à grands coups sur les chaires ou sur les tables pour imposer leur volonté ; ils y vont tout doucement, ce qui n'empêche pas leur action d'être aussi néfaste.

(7) *La Revue Franco-Américaine*, p. 135, juin 1911.

(8) *L'Action sociale*, 5 avril 1913.

(9) *L'Action sociale*, 5 avril 1913.

(10) *L'Action sociale*, 5 avril 1913.

L'AFFAIRE DE NORTH BROCKFIELD

(MASSACHUSETTS)

Bien que les journaux aient été très occupés à tenir leurs lecteurs au courant des événements de la guerre Hispano-américaine, l'Affaire de North-Brookfield, pour les Franco-Américains, n'a pas manqué d'intérêt et de sujets de méditation.

En parcourant les journaux de l'époque, on a l'impression d'un malaise général ; les faits narrés avec peu de commentaires. Le fait qu'un prêtre n'était pas soumis à son évêque avait jeté la stupéfaction parmi les catholiques franco-américains. Voici les faits.

C'était en 1898, à North-Brookfield, charmant village de l'Etat du Massachusetts qui disparaît sous les grands arbres qui bordent les rues. Ce village possédait une paroisse de catholiques, qui était desservie par un curé irlandais et un vicaire franco-américain. Cette paroisse Saint-Joseph était alors une des plus considérables du diocèse de Springfield et « une bonne proportion » des fidèles était franco-américaine. A un moment donné, les Franco-Américains, croyant être assez nombreux, demandèrent la permission de former une paroisse séparée avec leur église et leur école. Dès ce moment le village changea du tout au tout. De calme et paisible qu'il était, il devint un centre de discorde. Il fallut des années pour arriver à une espèce d'entente, mais auparavant beaucoup ont souffert, et l'effet de cette souffrance n'a pas tout à fait disparu.

Après avoir demandé une église bien à eux, desservie par un curé franco-américain, les Franco-Américains attendirent la réponse de l'évêque. Il refusa, alléguant qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Le fait est que les catholiques d'autres nationalités avaient besoin des Franco-Américains pour maintenir une église. Ce refus fut le signal d'un vrai soulèvement ; un mouvement qui prit un aspect tout à fait différent des autres incidents. Ailleurs on avait lutté, ici on se révoltait. Et la raison de ce changement fut l'arrivée d'un prêtre sur la scène. Ce prêtre était M. l'abbé Jean Berger. Voyant l'état d'agitation dans lequel se trouvaient les Franco-Américains, il sut profiter de leur dépit ; il épousa leur cause et devint l'esprit dirigeant de la révolte.

M. l'abbé Berger commença par aller dire la messe tantôt dans une maison, tantôt dans une autre chez les catholiques mécontents, tandis qu'à l'Eglise Saint-Joseph on disait la messe pour les paroissiens égarés et que le soir la cloche appelait encore le troupeau au bercail. Un petit nombre de Franco-Américains continua à assister à ces offices, mais le grand nombre avait suivi M. l'abbé Berger. Enfin le mouvement séparatiste aboutit à l'érection d'une église franco-américaine. Les dissidents avaient formé une corporation qui fonctionnait sous le titre religieux de l'Eglise Sainte-Anne indépendante.

L'évêque ne pouvait tolérer un scandale pareil. Il n'octroya pas une église aux Franco-Américains, mais il demanda à Rome d'excommunier toutes les personnes qui fréquentaient la nouvelle église, ainsi que M. l'abbé Berger. Il était aussi défendu à toute personne catholique d'entrer dans l'église Sainte-Anne indépendante.

Le décret d'excommunication fut lu du haut de l'autel de l'église Saint-Joseph en juin 1899, et, dès ce moment-là, l'église séparatiste Sainte-Anne fut un vrai sujet d'épouvante pour tout bon catholique. Les protestants et les curieux bravèrent la foudre et allèrent visiter cet édifice comme on va visiter une maison hantée. Malheureusement, un beau jour l'église brûla sans que jamais on sût comment le feu avait pris. Leur église brûlée, les dissidents, découragés, ne s'assemblèrent plus.

Les membres de la corporation et les fondateurs de l'église perdirent l'argent qu'ils avaient donné pour la construction de leur temple, car, même avant qu'elle ne brûlât, M. Berger avait saisi la propriété en rémunération de ses services. Finalement personne ne put toucher les dédommagements, à cause de certaines irrégularités dans le transfert de la police d'assurances.

Lorsque M. Berger quitta North Brookfield il fut remplacé par M. J. de Villareille, prêtre, mais il ne resta que peu de temps ; personne n'assista plus aux offices.

Le 29 juillet 1906, le curé de Saint-Joseph de North Brookfield lisait, aux deux messes, la pétition demandant le pardon de l'instigateur et des chefs des Franco-Américains : M. Berger demandant à l'évêque de le réintégrer dans le giron de l'Eglise.

Ainsi finit l'affaire de North Brookfield, seulement l'*Avenir National* ajoute : « Quelques catholiques de langue française, qui « avaient suivi le Rév. Berger dans son mouvement religieux indé-
« pendant, étaient à l'église lorsque la lecture de cette lettre a été
« faite, mais la majorité n'y était pas... on se demande maintenant
« si la soumission de leur ancien chef va être le signal de leur
« retour. » (1). D'un seul coup l'Eglise a perdu quelques centaines de fidèles ; ils étaient peut-être des indésirables, mais pourtant c'est le gand Berger qui, lui-même allait vers ses brebis égarées.

L'*Opinion Publique* dit, en terminant, qu'il « n'ose pas porter
« de jugement téméraire sur la question. Il lui sera permis de dire,
« toutefois, que si nos revendications nationales et religieuses
« avaient toujours été entendues sans préjugé, nous n'aurions pas
« à déplorer les schismes qui servent de prétextes à nos coreli-
« gionnaires d'autres origines de dire que nous pouvons manquer
« de foi et de patriotisme. Les grandes responsabilités dans l'Eglise
« reposent au sommet. Le troupeau est docile sous la houlette
« paternelle. » (2).

(1) *Avenir National*, 30 juillet 1906.

(2) *L'Opinion Publique*, 2 août 1906.

CHAPITRE IX

LES SOCIÉTÉS

Le Canada vient de fêter le centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette société fut fondée à Montréal en 1834 par Ludger Duvernay, le même qui nous l'avons vu, fondait en 1838 le *Patriote* à Burlington (Vermont). Depuis ce moment, les Canadiens du Canada ou des Etats-Unis se sont groupés en sociétés Saint-Jean-Baptiste. Aux Etats-Unis, « en bien des endroits, la Société Saint-Jean-Baptiste a précédé la paroisse et l'école de langue française. « Toujours elle fut la gardienne jalouse de nos aspirations » (1). Et « les salles ont servi de berceaux aux congrégations naissantes... « elles ont souvent aussi servi d'écoles » (2).

Ces sociétés aux Etats-Unis ne furent d'abord que des organisations locales qui n'avaient d'autre but que de grouper les Canadiens. Un peu plus tard on tenta de les transformer en sociétés de secours mutuel. C'est-à-dire que chacune de ces associations s'était constituée en compagnie d'assurances ; à la mort d'un membre, tous les autres se cotisaient et donnaient un dollar ; la somme totale ainsi perçue était remise à la veuve. Il est évident que ce système ne pouvait être ni efficace ni équitable. Bientôt il fut question d'une organisation nationale.

Un journaliste, pionnier parmi les journalistes franco-américains, M. Edouard-N. Lacroix, de Détroit, le premier, parla d'organisation nationale. C'est en 1843 dans son journal, *L'Ami de la Jeunesse*, que M. Lacroix commença sa croisade en faveur d'une association nationale. Sa première tentative ayant échoué, il ne se découragea pas, il revint à la charge sept ans plus tard dans son deuxième journal *Le Citoyen*. Par ses articles patriotiques, qui paraissaient dans ces deux journaux, M. Lacroix réussit à secouer ses compatriotes de l'Ouest et à faire comprendre la nécessité de ces groupements. Une fois le mouvement lancé, il trouva beaucoup d'adhérents dans la région de Détroit, et peu après les Etats de l'Est accueillirent l'idée avec enthousiasme. Ce fut dans l'Etat de New-York que « des cœurs généreux mirent à exécution dans l'Est « l'œuvre inaugurée par M. Lacroix dans l'Etat du Michigan » (3).

En 1865, au moment de la paix entre le Nord et le Sud, les

(1) Augustin Martin, dans *le Trav.* du 12 janv. 1933.

(2) Discours de M. C.-E. Boivin, journaliste de F. R. Cong. de Spg. 2 oct. 1901. *Gat.*, p. 383.

(3) *Bel*, 42.

Canadiens des Etats-Unis se réunirent en congrès pour la première fois et ils décidèrent de fonder un journal dévoué à l'organisation de sociétés parmi les Canadiens et à leur développement. Il était grand temps de penser à cette organisation, car, surtout à New-York, nombreuses étaient les défections parmi les émigrés. Mais il fallut deux ans pour que ce projet fut enfin mis à exécution par une société qui était connue sous le nom de l'Ordre des Dix : les fondateurs étant au nombre de dix. Les desseins de cette société étaient de grande envergure ; elle devait s'épanouir en une union qui aurait des succursales dans tous les centres canadiens des Etats-Unis et du Canada. A plusieurs reprises, cette association convoqua les Canadiens de l'Etat de New-York et ceux des Etats-Unis de l'Est. C'est dans ces réunions que M. J.-A.-B. Paradis, rédacteur du journal de la société, « Le Public Canadien », s'est fait entendre souvent, encourageant l'union entre les groupes. Mais cette union avait surtout pour but de contrecarrer la propagande annexionniste et de réveiller le patriotisme chez les émigrés.

La société et le journal connurent de beaux jours, mais tous deux disparurent « malgré tous les efforts et les sacrifices « financiers des fondateurs. » (4).

M. Paradis était donc le précurseur de nos fédérations de sociétés d'aujourd'hui, lorsqu'il disait dans son journal : « Toutes ces sociétés de secours mutuel ne sont que des organisations essentielles ment locales. Pourquoi ne s'unissent-elles pas ? » (5). C'est par les efforts de M. Paradis que la Saint-Jean-Baptiste de New-York tenta une union des sociétés Saint-Jean-Baptiste, qui fonctionnaient déjà dans l'Est et dans l'Ouest. Enfin, au Congrès de Springfield, en 1868, le quatrième congrès des Canadiens aux Etats-Unis, l'Union des Sociétés de secours mutuels fut organisée. Les délégués adoptèrent une constitution qui avait été rédigée par MM. J.-B.-A. Paradis, Ferdinand Gagnon, Antoine Moussette, H.-J. Dear et A. Paré.

A partir de 1865, année du premier congrès des Canadiens aux Etats-Unis, jusqu'en 1876, cette Union des Sociétés de secours mutuels tenait une réunion annuelle. Du moins, les Canadiens se réunissaient annuellement dans différentes villes de la Nouvelle-Angleterre, de l'Etat de New-York, de l'Illinois ou de Michigan et ces grandes assemblées étaient connues comme « Convention Nationale Générale » ou comme « Convention de l'Union Canadienne française de secours mutuel des Etats-Unis ». Celle-ci continua d'être en vigueur jusqu'en 1881. Après 1881, il n'y eut que des « Conventions Nationales Générales ».

En 1900, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique était fondée ; c'était l'organisation des sociétés Saint-Jean-Baptiste locales en une grande société qui a son bureau central à Woonsocket (Rhode-

(4) Bel, p. 44.

(5) Bel, p. 46.

Island). Graduellement, le nombre des membres a augmenté, soit par recrutement individuel, soit par l'affiliation tardive de sociétés locales, et au bout de dix ans, elle comptait déjà environ 25.000 membres.

La deuxième grande société de secours mutuel est l'Association Canado-Américaine qui a ses quartiers généraux à Manchester (New Hampshire). Celle-ci fut fondée en 1896, quatre ans avant l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. En 1911 elle comptait environ 15.000 membres et ne cesse d'augmenter.

Les Forestiers Franco-Américains viennent en troisième lieu ; nous en parlerons un peu plus loin, car leur histoire fait pendant à celle de tant de paroisses franco-américaines.

La Société Jacques-Cartier, du Rhode Island, est une autre société de secours mutuel franco-américaine, qui a des « cours » dans presque toutes les villes et villages de l'Etat du Rhode Island.

Outre ces quatre sociétés tout à fait franco-américaines, deux autres doivent être mentionnées parce qu'elles recrutent beaucoup de leurs membres parmi les Franco-Américains ; ce sont « Les Artisans Canadiens-Français », société canadienne ayant ses bureaux au Canada, et la « Société de l'Assomption », qui est l'organisation des Acadiens des provinces maritimes et des Etats-Unis. La Haute Cour de cette dernière est à Fitchburg (Massachusetts).

Inutile d'ajouter que toutes ces sociétés sont catholiques et qu'il est obligatoire de parler français dans les réunions. Néanmoins, depuis quelques années, il est permis, dans certains conseils de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de parler anglais dans les assemblées, afin que tous les membres puissent prendre part aux débats sans difficultés.

A part ces grandes unions de sociétés de secours mutuels, le « Travailleur » de Worcester signale, depuis deux ou trois ans, la fédération de toutes les sociétés franco-américaines de Worcester. Cette fédération fonctionne déjà bien, et sans doute qu'elle parviendra à une action importante en faveur de la survivance. Elle a déjà fait preuve de force et de jugement. D'autres villes de la Nouvelle-Angleterre ont aussi vu leurs sociétés franco-américaines se grouper en fédération, ce qui doit rendre plus efficace les moyens que l'on prend pour l'avancement des Franco-Américains dans tous les domaines.

En 1908, à Baltimore (Maryland), un groupe d'étudiants Américains-Français fondèrent une société qui porte le nom de « L'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine ».

Une société qui a compté parmi ses membres un bon nombre de Franco-Américains bien connus et dévoués à la cause nationale est la Ligue des Patriotes. C'est, en réalité, un « patriote » qui fonda cette ligue, M. Remi Tremblay, journaliste, rédacteur de plusieurs journaux de la Nouvelle-Angleterre et orateur. A côté de M. Tremblay, nous trouvons un autre lutteur des mauvaises heures, M. le juge Hugo-A. Dubuque. La Ligue des Patriotes était fondée en 1885 à Fall-River (Massachusetts). Un autre fondateur de société et qui s'est occupé de journaux franco-américains est M. Joseph-

Henri Guillet. Il fut un des fondateurs de la Société Historique franco-américaine et le premier président. Cette organisation compte déjà trente-six ans d'existence, elle semble avoir pris, cette année même, une nouvelle vigueur, ce qui permet de bien augurer pour son avenir. Cette société fut fondée, ainsi que l'indique son nom, « dans le but d'encourager l'étude attentive et systématique « de l'histoire des Etats-Unis et, particulièrement faire ressortir, « sous son véritable aspect la part exacte prise par la race française « dans l'évolution et la formation du peuple américain » (6) M. Favreau, autrefois rédacteur de l'*Opinion Publique* de Worcester, et organisateur du grand congrès de Springfield en 1901, fut secrétaire de la Société Historique Franco-Américaine pendant plusieurs années et jusqu'à sa mort en 1933.

Il serait impossible d'énumérer toutes les associations, clubs, cercles, etc., qui ont été fondés dans le but de conserver la langue et de travailler à la survivance française chez les Franco-Américains. Dans un autre chapitre nous avons parlé de cercles qui s'étaient donné la devise : « s'unir, s'instruire et s'amuser », et dont un grand nombre existent encore et groupent toujours les Franco-Américains. M. Lussier, de la *Justice*, de Holyoke, à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation du Cercle Canadien de Southbridge (Massachusetts), qui avaient lieu le 11 avril 1926, écrivait un article vibrant dont nous relevons quelques idées. Ces idées serviront à souligner ce qu'ont fait et ce que font ces « Cercles Canadiens » en général. « Mardi soir, le « Cercle Canadien » « de Southbridge célébrait son cinquantenaire... La fête fut charmante comme le sont toutes les manifestations des nôtres, dans « cette serre chaude de l'âme française qu'a toujours été ce centre « remarquable où la bonne entente, l'harmonie et le dévouement « aux œuvres marchent de pair avec le patriotisme, l'attachement « aux vieilles traditions et le respect pour le drapeau étoilé.

« Cette célébration a été... une source de réflexions consolantes au point de vue de la race et de ses titres d'ancienneté en ce « pays. Elle n'était d'ailleurs que la répétition d'une foule d'autres « anniversaires des institutions franco-américaines établies par nos « devanciers. » (7)

Ces cercles existent dans presque tous les centres franco-américains. Nos devanciers fondaient ces sociétés afin de donner un lieu d'amusement à leurs fils, mais où ils pouvaient retrouver l'atmosphère du foyer. C'était de ces cercles que partaient les idées qui faisaient le tour de la paroisse ; ils étaient à la fois des clubs dramatiques, politiques et littéraires. De nos jours, ils n'ont pas changé beaucoup quant à leurs buts, et la jeunesse franco-américaine, malgré la concurrence des grandes sociétés de langue anglaise, suit ses aînés et « appartient au Cercle ». Mais le temps et les mœurs ont changé et il arrive que les anciens sont assez souvent choqués d'entendre l'anglais dans cette enceinte où l'on avait l'habitude de n'en-

(6) Bel, p. 433.

(7) La *Justice*, de Hol., 13 avril 1926.

tendre que le français. Le tort n'est pas du côté des jeunes seuls ; la génération de ceux qui savaient pourquoi ils voulaient conserver leur langue et leur tradition a disparu, celle qui a suivi a transmis mollement les habitudes sans conviction ; la génération présente a presque perdu l'habitude de parler français et elle ne sait pas qu'elle a des traditions françaises.

Il y a un rayon clair dans ce tableau un peu sombre ; quelque chose qui promet beaucoup pour la génération qui fréquente encore les écoles : ce sont les femmes ! Depuis quelques années les femmes franco-américaines, elles aussi, se sont organisées en clubs et cercles. Actuellement, et surtout en Nouvelle-Angleterre, les cercles de femmes sont plus actifs dans leur travail pour l'avancement des Franco-Américains et pour la survivance française que les cercles d'hommes. Il y a même des endroits où les « Cercles Canadiens » étaient destinés à disparaître sans le secours opportun des femmes. Elles se sont groupées, et au moyen de soirées récréatives elles ont non seulement comblé les déficits du cercle d'hommes, mais elles ont su intéresser les jeunes gens à leur œuvre et les faire devenir membres. Avec ce nouvel élan, l'espoir renaît et il ne serait pas étonnant de voir ces cercles reprendre leur programme d'autrefois : club dramatique, soirée musicale ou littéraire.

A côté de ces *auxiliaires*, les Franco-Américaines possèdent leurs cercles bien à elles. Parmi ces organisations de femmes la plus ancienne et la plus importante, sans doute, est le Cercle Jeanne-Mance, de Worcester (Massachusetts). Il compte déjà plus d'un quart de siècle et chaque année le voit grandir et pousser des racines plus profondes. Il recrute ses membres parmi les Franco-Américaines de Worcester et des petites villes environnantes qui sont très dévouées à leur cercle. C'est un vrai foyer de culture et d'activité française ; on y trouve des classes de français, des cours d'étude ; chaque année, plusieurs conférenciers bien connus sont invités à parler sur des questions d'histoire ou de littérature ; on s'occupe des pauvres et on s'amuse aux soirées dansantes et aux bals. Voici un élément qui fait non seulement espérer, mais aussi croire en la survivance franco-américaine. Les femmes savent ce qu'elles veulent et n'acceptent pas de demi-mesure. Comme sa cousine la Française, la Franco-Américaine sait mieux se tirer d'affaire que son mari.

En 1932, le *Travailleur* de Worcester publiait une lettre qui convoquait tous les professeurs franco-américains à une assemblée. De cette tentative il est sorti une association qui porte le nom de « Association des Professeurs Franco-Américains ». M. Alexandre Goulet, qui, l'année dernière, recevait le grade de Docteur d'Université de la Sorbonne, en est président. Avec cette nouvelle société les liens intellectuels entre la France et les Franco-Américains seront peut-être resserrés.

Depuis une dizaine d'années, les étudiants se sont groupés et ont formé l'« Association des Etudiants Franco-Américains ». Leur centre de réunion est Boston.

Enfin, il ne faut pas passer sous silence ce qui est fait pour les

plus jeunes Franco-Américains. Jusqu'à maintenant les enfants se contentaient des relations de famille et de leurs jeunes amis sans qu'il fût question d'organisation. Longtemps les parents franco-américains aussi ont cru que la famille devait suffire à tous les besoins de leurs enfants. Malheureusement, l'expérience des dernières années a prouvé que non. Premièrement, la famille franco-américaine a changé ; il n'y a pas très longtemps encore, cette famille était une espèce de forteresse, gardienne de tout ce qui était le meilleur de la nationalité ; c'était là que chaque membre revenait allègrement et où il était sûr de retrouver les distractions et l'affection. Les familles étaient nombreuses, chargées d'enfants, comme on dit en France, et il n'était pas nécessaire d'aller en ville chercher les amusements. Il y en a encore de ces familles, et beaucoup même, mais il n'est pas permis de fermer les yeux sur la tendance moderne. Les Franco-Américains font comme leurs concitoyens ; ils forment des ligues pour les sports, des sociétés pour la politique, des organisations philanthropiques, etc., etc ; mais les enfants ont été oubliés. C'est pourquoi nombre d'entre eux sont entrés dans des sociétés irlandaises ou américaines.

Depuis un certain nombre d'années les Boy Scouts ont un attrait tout particulier pour les garçons, petits et grands. Les prêtres franco-américains ont bien prêché contre ces associations sans toutefois empêcher les jeunes gens d'y entrer. Et puis, ni les paroisses, ni les sociétés n'avaient pensé à fonder des Boy Scouts catholiques franco-américains ! Il aurait été souhaitable que les Franco-Américains eussent pressenti la tendance de la jeunesse il y a longtemps ; ils n'auraient pas le spectacle de petits Franco-Américains allant aux écoles paroissiales irlandaises et parmi les Scouts irlandais ou protestants sous prétexte qu'il n'y a pas de Scouts franco-américains. « Pour nous, pour notre jeunesse, les Boy Scouts, le « Y.M.C.A., etc., font œuvre de destructions..., nos jeunes sont Américains..., ils ont les goûts américains ; les sports, la vie du dehors, « ils trouvent tout cela dans les Scouts. » (8) M. Emile Lajeunesse, dans le *Travailleur*, donne le moyen d'arriver aux jeunes Franco-Américains ; c'est de leur donner ce que les Scouts leur offrent, « raison de plus, pour nos sociétés, de se fédérer... et d'organiser le « scoutisme dans tous les coins possibles... ». (9) Si les sociétés prennent cette question au sérieux, il est certain qu'avant longtemps chaque centre franco-américain aura ses « troupes » de scouts, car « s'il est logique que les Scouts catholiques aient leur école, il « est logique aussi que pour les Franco-Américains cette école soit « française » (10).

Et voilà tout le monde pourvu de sociétés, si la famille en souffre il faut dire, hélas ! c'est la maladie du siècle. Il n'y a plus moyen de se soustraire à l'emprise des sociétés et des organisations de toute sorte. Il faut suivre le courant en s'embarquant sur des bateaux aussi étanches que ceux du voisin et les couduire avec dextérité afin de ne pas faire naufrage.

*
* *

Parmi les sociétés nationales que nous avons nommées, une dont l'histoire est particulièrement intéressante est celle des Forestiers Franco-Américains. Avant 1906, c'était l'Ordre des Forestiers Catholiques et il était composé de membres Irlandais, Allemands, Canadiens, enfin de tous les catholiques des Etats-Unis. Ses quartiers généraux étaient à Chicago. En 1901, il y avait 30.000 Franco-Américains dans cette société qui comptait 90.000 membres. A la veille du fameux Congrès de Springfield, dont nous avons parlé plusieurs fois, qui eut lieu en octobre de cette année même, 1901, et auquel les Franco-Américains Forestiers avaient été invités comme tous les autres Franco-Américains, M. Thiele, secrétaire général des Forestiers, adressait la lettre suivante aux Cours franco-américaines. Cette lettre porte la date du 30 juillet 1901, nous en reproduisons l'essentiel.

« On nous informe qu'une circulaire invitant des délégués à « prendre part à un Congrès Canadien-Français... a été lancée, et « que quelques-unes de nos Cours ont été priées d'envoyer des « représentants à cette occasion.

« La circulaire en question a été envoyée aux Cours subordonnées, qui l'ont reçue sans aucune permission de la Cour Suprême, « et rien n'indique que le mouvement auquel elle fait allusion ait « eu l'approbation de quelqu'un en relation avec les autorités ecclésiastiques. Dans ces circonstances, les Cours subordonnées n'ont « pas le droit de recevoir l'invitation qui leur est faite ou d'envoyer « des représentants au Congrès... Signé : Théo. B. Thiele. »

Les Franco-Américains virent dans cette lettre un certain défi que « nous relevons et nous saurons prouver que si nous pouvons « recevoir des coups, nous sommes aussi de ceux qui en donnent ». (11) Ils prirent donc immédiatement le parti de choisir leurs délégués qui devaient les représenter à Springfield, car, disait l'*Avenir National*, « que les nôtres fassent leur devoir ! ». Et « ce devoir est tout indiqué », disait la *Tribune* de Woonsocket. « Aller « d'abord au Congrès de Springfield ; ensuite, prendre les meilleurs « moyens de se protéger contre les assimilateurs de la Haute « Cour ». (12) L'*Avenir National* dit très justement : « Cette dernière démarche des Forestiers Catholiques est une des meilleures « preuves du besoin et de la nécessité d'un congrès dans le genre « de celui qui aura lieu dans quelques semaines. » (13)

Rendu à ce point-ci, on peut se demander : « qu'est-ce que les Franco-Américains allaient faire dans cette galère ? »

La vérité est qu'ils n'avaient pas alors de grandes sociétés distinctes, car si nous regardons un peu en arrière nous voyons qu'en

(11) *Trib.*, 2 août 1901.

(12) *Trib.*, 14 août 1901.

(13) *Av. Nat.*, 12 août 1901.

1901 l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique venait d'être fondée et l'Association Canado-Américaine n'avait que cinq ans. Donc, de 1875 à 1896 les Canadiens étaient sollicités par toutes les grandes sociétés catholiques de langue anglaise et le résultat était celui que nous venons de constater.

Enfin, la *Tribune* du 14 août 1901 proposait le remède suivant : « Formez l'Association Indépendante des Forestiers Catholiques « Canadiens-Français..., ou allez ailleurs. Travaillez pour vous-mêmes ! Unissez-vous ! ».

Le 27 septembre, M. Favreau écrivait aux délégués choisis par les Canadiens-Français faisant partie de Cours de Forestiers Catholiques : « Nous apprenons qu'un nouvel avis vient d'être envoyé « aux Cours canadiennes des Forestiers Catholiques, les avertis-
« sant qu'elles ne peuvent envoyer des délégués à titre de Fores-
« tiers Catholiques...

« Les menaces de suspension lancées contre ces délégués à la
« dernière heure n'ont pas leur raison d'être et resteront sans aucun
« effet, car les délégués seront admis au Congrès comme Cana-
« diens Français, titre que nul pouvoir au monde ne saurait leur
« ravir. » (14)

A ce Congrès de Springfield, la question des Forestiers Catholiques ne fut pas discutée. Un ou deux délégués en parlèrent à mots couverts. Ce fut M. Calixte Morin de Franklin Falls (N. H.), membre de cette association, qui, en terminant son discours, proposa « que les Forestiers Catholiques présents choisissent, entre eux, un « comité qui fera les premières démarches pour amener la séparation. » (15). Mais le président du congrès déclare que cette proposition ne fait pas partie de l'ordre du jour, et M. Morin, alors, conseille à tous de s'enrôler dans l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

La controverse dura encore cinq ans avant que les Franco-Américains prissent la décision définitive de se séparer. La scission eut lieu en 1906 et, en 1909, l'Ordre comptait déjà quarante « cours » dans la Nouvelle Angleterre et, en 1925, il comptait 15.000 membres (16). Aujourd'hui, en 1935, cette société ne compte plus que 2.900 membres. Une résolution que le secrétaire de la société a fait parvenir aux « cours » démontre que la « société « passe actuellement par une crise qui menace son existence » (17). Le Congrès triennal de l'Ordre des Forestiers Franco-Américains a eu lieu en octobre dernier à Boston, et les délégués devaient avoir à régler sur le champ la question « d'une fusion de leur société à une autre. » (18). Nous n'avons pas encore appris la décision du congrès.

Il est intéressant d'ajouter que M. Calixte Morin, qui parla au Congrès de Springfield, vient de mourir à Manchester (New-Hamp-

(14) Gat., 359-60.

(15) Gat., 400.

(16), (17), (18) *Trav.*, 18 oct. 1934.

shire). Il a suivi le conseil qu'il donnait à ses compatriotes d'alors, car il était membre non seulement de l'Association Canado-Américaine, mais aussi de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, des Artisans Canadiens-Français et de l'Ordre des Forestiers Catholiques. » (19).

(19) *Trav.*, 8 nov. 1934.

CHAPITRE X

CARACTÈRE

De l'émigré canadien d'autrefois, que reste-t-il ? Est-ce que les efforts, le travail, les luttes soutenues par les journaux ont eu quelque effet sur la masse de ces émigrés ? Nous trouvons la réponse dans ces mêmes journaux qui nous renseignent sur cette évolution du Canadien. L'émigré canadien est devenu Franco-Américain.

Nous avons vu le Canadien lorsqu'il traversa la frontière ; il était timide et gauche ; il manquait de confiance comme tout terrien arrivant à la ville ; il était ignorant comme tous les émigrants. Il avait « la résignation à la volonté de Dieu, l'esprit de foi, la » patience dans les épreuves... la charité envers les malheureux et « une grande pureté de mœurs... » (1).

Aussitôt installé dans une ville américaine, il prenait le chemin de l'usine le matin, à l'aube, et rentrait au foyer au soleil couchant. Le soir, à la veillée, il passait un petit moment chez le voisin, mais, forcément, il rentrait de bonne heure, afin de permettre à chacun de prendre assez de sommeil pour le travail du lendemain. Et ainsi se succédaient les jours et les nuits sans changer grand'chose. Un jour, il y eut du nouveau ; quelque chose était venu secouer l'émigré chez lui. C'étaient les sociétés et les journaux qui apportèrent dans les foyers un souffle nouveau, un souffle qui semblait audacieux à la masse. On leur conseillait de se dépouiller de leur timidité parce « qu'il n'y a pas de raison de se soumettre, de « se tenir à l'écart ou de craindre. Qu'en effet ce sont ces choses qui « attirent le mépris, l'oppression et l'hostilité » (2). Bientôt on vit arriver des prêtres canadiens qui se mirent à l'œuvre et les églises et les écoles surgirent. Soutenus par leurs prêtres, les Canadiens prirent courage et se dépouillèrent de leur timidité. On voit déjà une amélioration dans la manière de vivre.

La vague de rapatriement en avait ramené au pays natal un certain nombre qui s'accommodaient mal de la vie nouvelle qu'on menait aux Etats-Unis ; mais la majorité y était restée et bientôt se fit naturaliser. Ces premiers Canadiens, devenus « citoyens » n'étaient pas très différents de leurs frères du Canada : « Aux premiers temps de l'émigration, il y a environ trois quarts de siècle, « quand un ancien allait faire un tour au pays il disait : « je vais me « promener chez nous, aujourd'hui il dit je vais faire une visite « Au « Canada ». Au retour il dit, je m'en retourne chez nous » (3).

(1) Magnan, p. 288.

(2) *Immig. P. et itc.*, p. 289.

(3) *Justice*, Holyoke, 10 juin 1926.

Les journaux des « premiers temps » s'adressaient à leurs lecteurs comme à des enfants ; ils indiquaient ce qu'il fallait faire, l'école à fréquenter ; ils insistaient pour que les parents fissent instruire leurs enfants, etc. Il n'est plus nécessaire de gronder dans ce sens maintenant ; il faut prier les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles paroissiales plutôt qu'aux écoles publiques. Les Franco-Américains comprennent la nécessité de faire instruire leurs enfants et les font instruire aux Etats-Unis. Du caractère de l'émigré d'il y a soixante-quinze ans, il reste peu. La tradition, la religion et la langue se maintiennent, il est vrai, mais le point de vue et les caractères sont modifiés. « Cette transformation graduelle opérée « par le contact du sol nouveau, a surtout agi sur la matière. Le « corps s'est assimilé aux nouveaux modes de travail, d'exercice, « de délassement et d'action, mais l'âme, le cœur et l'esprit ont « conservé jusqu'ici leur essence atavique... L'on assiste au spectacle bizarre d'une sorte de métempsycose, grâce à laquelle une âme « canadienne survit dans un corps métamorphosé américain » (4).

L'Âme canadienne demeure bien elle-même ; néanmoins le caractère franco-américain est très différent de celui du Canadien, bien qu'il existe toujours une certaine ressemblance. Il faut donner quelques exemples tirés des manifestations extérieures pour expliquer ce qui s'est produit.

Un Franco-Américain qui visite le Canada est frappé par un certain nombre de gestes ou d'expressions de politesse qui ne sont plus pratiqués aux Etats-Unis ; premièrement au Canada on s'embrasse sur les joues, comme en France, ce qui ne laisse pas de surprendre le Franco-Américain habitué à embrasser sur la bouche, à l'Américaine. Le Canadien est plus gracieux, plus poli envers toutes les personnes et surtout plus galant avec les femmes que ne l'est le Franco-Américain. Il faut visiter les campagnes de la Province de Québec, et surtout il faut entrer dans un magasin de village, pour voir avec quelle aise, avec quelle spontanéité le propriétaire ou le commis se précipitera pour ouvrir la porte. On se croirait en France du temps que les Français étaient polis. Le Franco-Américain a perdu ce geste qui exprime la politesse innée ; il craint d'être remarqué dans un pays où on exprime beaucoup moins qu'on ne sent.

Par contre, le Franco-Américain est beaucoup plus homme d'affaires (business man), plus travailleur et il travaille plus tard dans la vie. Il semble que le Canadien peut toujours arrêter son travail pour passer un moment avec des amis ou en famille ; le Franco-Américain fait sa journée sans interruption, à quelques exceptions près. Mais tous deux, s'ils ont fait des études classiques ou l'équivalent, préfèrent embrasser une profession libérale. Peut-être moins aux Etats-Unis où les affaires, depuis quelques années ont attiré beaucoup de jeunes gens. Mais enfin c'est un trait caractéristique canadien qui existe depuis toujours au Canada et qu'on

(4) *La Justice*, Holyoke, 10 juin 1926.

déplore, des deux côtés de la frontière ; et il fut encouragé par « la négligence de la part de nos maisons d'enseignement secondaire... ensuite, il y a les parents qui n'aiment guère qu'on déme-rite d'un cours classique en étant autre chose qu'un professionnel » (5).

Le Franco-Américain, comme le Canadien, est tenace, mais il est plus entreprenant (et encore pas assez), bien qu'il ne sache pas s'exprimer avec autant de facilité que son frère. Autrefois, les *premiers venus* aimaient bien les discours de la Saint-Jean-Baptiste, leurs descendants les aiment moins ; ils aiment peu les conférences.

Dans une lettre que M. Léon Bossue dit Lyonnais nous adressait, il disait, en parlant du journal *Le Canadien* des Etats-Unis, « qu'il aurait vécu probablement, si l'ambition, l'orgueil et la jalousie, ces trois vertus théologiques canadiennes, n'étaient venues s'associer à l'œuvre ». Le Franco-Américain est comme le Canadien, en ce sens que « le succès d'un de nos frères mieux doué, plus énergique, ou plus heureux que nous, nous porte ombrage. Cette jalousie toujours en éveil, cette mesquinerie et cette étroitesse de cœur sont la plaie vive des nôtres en ce pays ; on ira plutôt encourager un étranger, un inconnu, un passant, qu'un frère, dans la crainte que celui-ci ne réussisse trop bien. » (6) Et c'est aussi une faiblesse canadienne, qui vient sans doute du fait que tout a conspiré pour lui faire croire qu'il était inférieur, de penser que le commerçant étranger est moins voleur que le compatriote, ou que le médecin d'une autre nationalité est meilleur que le Franco-Américain.

Ce sont ces « vertus théologiques canadiennes » qui assez souvent ont été la raison des échecs de certains mouvements religieux et politiques. Mais la race n'a pas fini d'évoluer et avec les années de libre essort elle comprendra enfin qu'aucune ne lui est supérieure.

Par ailleurs, l'esprit de famille canadien est encore vivace chez les Franco-Américains. C'est encore chez eux que se trouve bien déterminé ce noyau de la société, la famille, malgré les assauts de toutes sortes. Sans doute aussi longtemps que les familles franco-américaines compteront cinq, six et plus d'enfants, le groupe familial formera un nucléus puissant pour l'éducation franco-américaine, et le foyer un centre d'attraction et d'affection pour chaque membre. Mais les familles franco-américaines deviennent d'année en année moins nombreuses ; les exigences de la ville agissent sur les mœurs. Tout de même, l'esprit de famille ne meurt pas : ce qui nous fait dire avec M. Lussier que « Nous resterons donc Français et catholiques tout en étant citoyens intègres de la plus étonnante république de l'univers » (7).

(5) *Le Trav.*, 25 oct. 1934.

(6) *La Just.*, 24 janv. 1935.

(7) *La Just.*, 31 janv. 1935.

CHAPITRE XI

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Nous avons vu que les Franco-Américains étaient représentés dans toutes les sphères de la vie américaine ; en politique, dans les professions et les métiers. Mais en littérature, qu'ont-ils fait ?

Cette branche du peuple canadien est encore de pousser toute récente et ses forces ont été employées à se maintenir en vie, à ne rien perdre de la civilisation française. Les Franco-Américains constituent une petite minorité dans un vaste pays qui tend à l'engloutir, et ils ont deux langues qui peuvent servir à leur expression littéraire. Si la langue dont ils se servent est l'anglais, leurs productions ne peuvent être classées parmi les œuvres franco-américaines. Par ailleurs, les Franco-Américains ont-ils eu le loisir et les moyens nécessaires pour se développer au point de vue littéraire ? Nos écoles ont-elle réussi à faire aimer et connaître la langue française assez pour en faire « un véhicule de culture » selon la pensée de M. l'abbé Lionel Groulx ? Un assez bon nombre connaît la langue française suffisamment pour « faire siennes les richesses de la « culture française », mais les loisirs et l'atmosphère d'encouragement ont manqué. Le fait est qu'en dehors des journalistes, les Franco-Américains qui se sont occupés d'écrire sont assez clairsemés, mais il y a des écrivains franco-américains, et plus que nous ne pensions.

Comme il est naturel, ce sont les journalistes qui, les premiers, s'aventurèrent sur la route littéraire. C'était à eux de donner l'élan puisque, nous l'avons vu, au début ils étaient les plus instruits parmi les émigrés, avec les prêtres et les médecins. C'est en faisant leur métier de journaliste que Honoré Beaugrand, Remi Tremblay, Léon Bossue dit Lyonnais, Arthur Favreau, Télesphore Saint-Pierre, J.-G. Leboutiller, J.-L.-K. Laflamme et tant d'autres ont fait connaître leur valeur d'écrivain. S'il est vrai que le journalisme impose aux écrivains « une tâche trop hâtive » qui ne leur permet pas de : « vingt fois sur le métier remettre leur ouvrage », par contre, pour certains, la nécessité de travailler plus vite, avec un rythme plus rapide, sous l'aiguillon de l'actualité, loin d'être une gêne, constitue un stimulant. Enfin plusieurs journalistes ont publié des œuvres.

En 1875, Honoré Beaugrand publiait comme feuilleton, dans son journal à Lowell, un roman de mœurs : « Jeanne la Fileuse ». C'était l'histoire d'une Canadienne qui, arrivant du Canada, était entrée fileuse dans une usine. C'était d'actualité.

Remi Tremblay, malgré sa tâche déjà lourde de rédacteur et de conférencier très apprécié, a écrit quatre volumes, dont trois de poésie et un roman, « Le Revenant ».

M. Léon Bossue dit Lyonnais nous a donné deux volumes ; l'un exprime les impressions qu'il éprouva en se promenant dans la ville de New-York et l'autre contient des articles. Encore aujourd'hui, malgré son grand âge, ce pionnier écrit des articles que le *Messenger de New-York* est heureux de publier. Il écrit d'un style clair et vigoureux ; ses articles ont de l'ordre et de l'équilibre, « vertus essentielles de la composition » (1).

M. Arthur Favreau, rédacteur de l'*Opinion Publique* pendant plusieurs années, a collaboré à plusieurs revues et aussi à la *Catholic Encyclopedia* (Robert Appleton et C^o, N.-Y.), volume VI. Il est l'auteur de la « Grande Semaine », œuvre bien connue, décrivant les fêtes du tricentenaire de la découverte du Lac Champlain.

M. Télesphore Saint-Pierre, rédacteur lui-aussi à l'*Opinion Publique* et à beaucoup d'autres journaux, caractère nerveux et doué de la curiosité et de l'énergie de l'historien, a écrit une « Histoire des Canadiens du Michigan » qui sert aujourd'hui de livre-source aux étudiants d'histoire.

Il y a aussi cette autre histoire qui nous a été de la plus haute utilité, elle est une source inépuisable de renseignements et de documentation : « L'Histoire de la Presse franco-américaine et des Canadiens-Français aux Etats-Unis », de M. Alexandre Belisle, et que rédigea M. J.-G. Leboutiller, maintenant rédacteur à l'*Avenir National* de Manchester (New-Hampshire).

D'autres ont contribué au développement de la littérature franco-américaine qui n'étaient pas à proprement parler des journalistes de profession, mais qui ont été en contact presque constamment avec les salles de rédaction, acquérant ainsi un style dont ils se servent avec succès. Parmi ceux-ci, nous retrouvons M^{me} Onésime Thibault, dont l'*Indépendant* de Fall-River a publié plusieurs productions littéraires, qui eurent le don de plaire au propriétaire du journal, car en 1888 elle épousa M. Thibault. Elle est l'auteur de « Les Deux Testaments » et, plus tard, un volume de poésies : « Fleurs du Printemps ».

Robert Choquette, de Manchester (New-Hampshire), depuis assez longtemps écrit pour les journaux et fait des conférences à la T. S. F. Nous avons de lui « A Travers les Vents » et « La Pension Leblanc ».

M^{me} Hélène Thivierge a fait ses coups d'essais dans les journaux. Elle est collaboratrice au *Bulletin* et à la *Justice* de Biddeford (Maine). Ces journaux ont publié maintes poésies de cet auteur et elle vient de recevoir une mention spéciale de la revue *Rénovation* de Paris pour son étude sur « Le Folklore Canadien », et un deuxième prix, dans la section *Poésie*, pour son poème « Québec ».

Une chroniqueuse et conférencière bien connue en Nouvelle-

(1) *La Presse*, Montréal, 28 août 1934.

Angleterre, M^{me} Rosine Caudert, est rédactrice de la page féminine de l'*Avenir National* de Manchester (New-Hampshire).

Il a été dit souvent que l'Américaine était plus littéraire que l'Américain. Elle s'occupe plus de clubs littéraires, de conférences, de lectures que son mari, et naturellement elle est mieux renseignée que lui. C'est bien le cas chez les Franco-Américains, et c'est peut-être la Franco-Américaine qui sera la cause ou le moyen sûr et efficace de notre survivance. Elles ne sont peut-être pas aussi nombreuses dans le champ des lettres, que leurs frères, mais elles les connaissent mieux qu'eux, et il est admis que nos femmes-auteurs peuvent être comparées favorablement aux hommes.

Parmi ces femmes, les plus connues sont M^{me} Corinne Rocheleau-Rouleau, de Worcester, qui, tout en collaborant à certains journaux, a publié quelques livres dont un, « Hors sa Prison », fut couronné par l'Académie Française.

En parcourant la liste de journaux franco-américains, nous voyons qu'assez souvent des prêtres ont été rédacteurs ou propriétaires : l'abbé Druon, l'abbé Richard, les RR. PP. Dominicains, etc. Quelques-uns se sont dévoués plus particulièrement aux lettres et ont donné des articles de grand intérêt aux journaux. Un de ceux-ci est bien connu et a laissé une vingtaine de volumes, c'est M. l'abbé Henri Beaudé, qui signait ses articles « Henri d'Arles ». M. l'abbé Beaudé est mort à Rome en 1930.

Ensuite, nous avons M. l'abbé Adrien Verette, qui possède déjà plusieurs œuvres à son actif. Il est jeune, a du talent, de l'esprit et cette persistance dans les recherches qui est nécessaire à l'historien ; et, par dessus tout, il est travailleur. Ses cinq volumes d'histoire des Franco-Américains du New-Hampshire sont remplis d'une documentation précieuse. Nous pourrions dire de lui ce qu'il a dit de Messire Joseph-Augustin Chevalier : « Une carrière sacerdotale aussi riche en dévouement et en œuvres, devient une inspiration pour ceux qui demain recevront, pour le transmettre à leur tour, le dépôt sacré de notre foi et de notre race : depositum custodi » (2). Ses volumes portent les titres suivants : « Paroisse Sainte-Marie (Manchester) ; Paroisse Saint-Charles-Borromée (Dover, New-Hampshire) ; Messire Joseph-Augustin Chevalier ; La Société St-Jean-Baptiste (Sommersworth, New-Hampshire) ».

Un écrivain qui appartient autant au Canada qu'aux Etats-Unis est M. Edmond de Nevers. Il est de la phalange des pionniers franco-américains dans la littérature. Ses livres les plus connus sont « L'Avenir du Peuple Canadien » et « L'Ame Américaine ».

Les peuples, dans leur jeunesse, ont toujours choisi la poésie comme moyen d'expression. C'est sans doute la raison pour laquelle nous trouvons les poètes en plus grand nombre chez les Franco-Américains. Nous avons parlé de Remi Tremblay ; un autre journaliste connu dans tous les centres franco-américains, M. Charles-R. Daoust, de Manchester, était aussi poète. Il publia un volume de vers « Au Seuil du Crépuscule ».

(2) Introd. à Messire Joseph-Augustin Chevalier, p. 8.

M. Louis Dantin, de Cambridge (Massachusetts), est poète, romancier et critique. Il a publié « Les Poètes de l'Amérique Française », « La Vie en Rêve », recueil des meilleurs contes écrits en français dans l'Amérique du Nord, et deux plaquettes : « Chanson Citadine » et « Chanson Javanaise », poésies bien inspirées. Comme critique, M. Dantin possède « plus de force, plus de psychologie » qu'Henri d'Arles.

Un autre poète, qui est mort en 1931, M. le docteur J.-H. Roy, avait publié un volume de poésies : « Voix Étranges ».

Les médecins semblent tout particulièrement épris de l'art poétique. M. le docteur Girouard, du Maine, a deux volumes de poésies à son actif : « En regardant passer la Vie », et « Fragments de Rêve ».

Un autre médecin-poète, M. le docteur Boucher, de Brockton (Massachusetts), est l'auteur d'un volume de poésies pleines de mérite.

M. le docteur Jules Gendron, de Minneapolis (Minnesota), est l'auteur d'un recueil de poésies dont l'inspiration est canadienne.

Un jeune poète, qui est déjà bien connu pour avoir publié trois recueils de poésie, est Rosaire Dion, de Nashua (New-Hampshire). Ces recueils sont « En égrenant le Chapelet des Jours », « Les Oasis » et « Les Etincelles ».

Et enfin M^{lle} Marie Ratté, qui a fait paraître « Au Temps des Violettes » et « Jardin de Roses ».

En conscience, nous devons dire que la liste ci-dessus des écrivains franco-américains, quoique très incomplète, nous a surpris par sa longueur et nous croyons, avec M. Leo-A. Levesque (Rosaire Dion), « que notre élément, malgré de nombreux obstacles, ne fait pas trop mauvaise figure dans les lettres » (3).

(3) *Trav.*, 17 septembre 1931.

Nous avons puisé certains renseignements pour ce chapitre dans l'article de M. Léo-A. Levesque paru dans le *Travailleur* du 17 septembre 1931.

CHAPITRE XII

CONCLUSION

Ainsi se raconte journallement dans les journaux franco-américains l'histoire des Franco-Américains. Aussi longtemps qu'il y aura une histoire à raconter, il y aura des journaux de langue française et des journalistes prêts à se dévouer pour la faire connaître. Le journal est nécessaire, car « si l'histoire des Français, résidents « sur le sol de l'Amérique du Nord, avant la conquête anglaise et « celle du groupe de leurs descendants, Canadiens-Français émigrés depuis la fondation de la République des Etats-Unis, est « connue, il doit être dit à son éloge que la presse de langue française a été l'instrument nécessaire au groupement prodigieux de « cette partie de la Nouvelle-Angleterre. » (1)

Les journaux ont dit ce que faisaient les émigrés, tout en leur indiquant ce qu'ils devaient faire. Nous l'avons vu, ce sont les journaux qui permirent aux Franco-Américains de se retrouver, malgré les distances entre les villes, de s'apprécier et de constater les progrès qui se faisaient. C'est la presse, par son initiative et par l'apport de son concours aux sociétés, qui fit comprendre aux Canadiens les bienfaits à recevoir et l'utilité qu'il y aurait à être citoyen du pays qu'ils habitaient. C'est elle qui a fait comprendre la vie américaine à son peuple tout en l'encourageant à conserver sa langue et sa foi. « Un peuple unifié par la langue, scellé par la même foi religieuse, revêtu des mêmes coutumes et traditions, ne peut ni se « perdre, ni se fondre, ni se changer. » (2)

Ils ont aussi prêché l'union, la bonne entente entre compatriotes et concitoyens ; l'union afin de pouvoir mieux s'entr'aider, mieux travailler à l'avancement du groupe franco-américain qui, ainsi, contribuerait plus efficacement au développement de son pays. Avec cet esprit d'union, M. Lussier ne craint pas « d'affirmer « de nouveau ici, que grâce à lui et à nos tendances ataviques naturelles, et aussi au travail bien dirigé de notre clergé, de nos sociétés et de notre presse, la race se maintiendra intacte en Nouvelle-Angleterre » (3).

C'est par sa propre persévérance que la presse a pu ouvrir le chemin, qu'elle a aidé les sociétés à fonder des paroisses ; c'est avec son appui que les curés ont construit des écoles et des orphelinats, etc...

(1) et (2) *Le Fr. Amér.*, Waterville, 7 fév. 1935.

(3) *La Justice*, Holyoke, 31 janv. 1935.

Par ailleurs, la presse franco-américaine est vraiment d'une vitalité surprenante ; elle est de race ! Un journal disparaît-il, aussitôt un autre surgit qui reçoit le flambeau de celui qui passe ! Il faut croire fièrement dans l'avenir des siens pour ne pas fléchir devant les obstacles sans nombre et « la sainte pauvreté » que ces journalistes ont connue et connaissent actuellement, comme l'a fait « Notre cher Péguy ». Ils ont cru dans l'avenir de leur race et si ardemment, que leurs compatriotes ont senti le souffle de la foi ; devant le spectacle de deux millions de leurs concitoyens persévérants, ils ouvrent des yeux étonnés et croient voir par ce phénomène « s'épanouir les desseins cachés, que la Providence « réservait à la culture française, dans la fondation de cette nouvelle humanité en Amérique du Nord, où chacune des nationalités et des races qui la composeront doit y apporter son caractère individuel et contribuer ainsi à une harmonie des forces « morales et intellectuelles qui, séparées, sont en perpétuelle « opposition » (4).

En face de ces affirmations, que doit-on penser de la disparition de deux quotidiens qui comptaient déjà une existence de près d'un demi-siècle ? L'*Opinion Publique* de Worcester, qui cessa de paraître en 1931, et la *Tribune* de Woonsocket, qui vient de sombrer, mais qui fut secourue immédiatement par l'*Indépendant* de Fall-River. Plusieurs raisons en ont été données, entre autres que les Franco-Américains de ces deux endroits n'encourageaient pas leur journal. C'est vrai sans doute, mais comment expliquer alors que l'*Opinion Publique* à peine disparu, le *Travailleur* bondissait dans l'arène, et qu'avant même que la *Tribune* ait exhalé son dernier soupir l'*Indépendant* lui infusait une vie nouvelle ? Il ne faut pas voir seulement la ténacité du journaliste dans ces deux gestes, mais aussi l'effort de l'élite qui prouve sa volonté de vivre. Les éléments qui composent l'élite sont beaucoup plus nombreux qu'il y a soixante-quinze, cinquante ou vingt-cinq ans, car en dehors du clergé, les médecins et les avocats sont en grand nombre, et à l'heure actuelle il y a beaucoup de professeurs, élément qui, il y a cinquante ans, n'existait presque pas. Il y a aussi les hommes d'affaires et de politique.

Avec une élite plus nombreuse, les Franco-Américains sont arrivés à un tournant de la route ; vont-ils continuer tout droit ou prendre la gauche ? On a l'impression nette que les luttes ne cesseront pas et qu'ils ne voient que la route droite. Ils vont faire servir les forces et les moyens acquis pour travailler avec plus d'efficacité à leur survivance.

Puisque c'est la presse qui a fait connaître les forces et les ressources que possédaient les Franco-Américains, il n'est que juste aujourd'hui qu'ils s'en montrent reconnaissants ; il faut « que les « Franco-Américains aisés qui ont du flair, de l'énergie, du bon « vouloir et de l'esprit d'initiative viennent à sa rescousse » (5).

(4) Le *Fr.-Amér.*, 7 févr. 1935.

(5), (6), (7), (8), (9) et (10) Discours de M. de Tonnancour, p. 456. Gat.

Ils le feront, car ils sont convaincus de la vérité des paroles de M. de Tonnancour : « Je crois sincèrement que, sans la presse « franco-américaine, avant quinze ans on ne parlerait plus du clergé « de notre race aux Etats-Unis » (6).

Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point que les journaux ont toujours secondé le clergé ; les faits le prouvent. Mais il est non moins vrai que depuis « longtemps, disait M. de Tonnancour « en 1901, on ne peut s'empêcher d'observer qu'un éloignement « sensible s'est opéré entre eux » (7), en raison, disait un prêtre, de « ce que certains journalistes n'étaient pas des modèles de « piété » (8). Tandis que Ferdinand Gagnon lui-même avait remarqué que « son journal, *Le Travailleur*, n'avait jamais pu franchir « le seuil de certains presbytères » (9). Le fait demeure que le clergé et la presse ne s'entendaient pas très bien il y a trente ans. Actuellement, il semble y avoir un rapprochement ; plus de prêtres reçoivent les journaux franco-américains ; quant aux journalistes, il est aussi vrai aujourd'hui qu'il y a trente-quatre ans que « pas un « seul d'entre eux n'a jamais eu la moindre velléité de combattre « le clergé » (10).

Si, pendant les troubles dans le Maine, de Fall-River, de Danielson jadis et du Rhode-Island maintenant, les journaux ont déploré l'influence de certaines communautés françaises, ce n'était pas sans raisons. Ils voyaient tous les efforts des Franco-Américains rendus nuls par des membres de ces communautés devenus administrateurs de paroisse. Parlant des curés du Connecticut, l'*Espérance* disait : « Ces prêtres européens, qu'ils parlent le français ou « à moitié, ne peuvent pas nous être utiles. Premièrement parce « qu'ils n'ont pas le même caractère ou les mêmes aspirations que « nous et ils ne nous connaissent qu'imparfaitement » (11). Il semble qu'au lieu d'étudier leurs paroissiens ces prêtres aient fait œuvre d'assimilateurs. Dans le Connecticut, nous avons vu que plusieurs paroisses presque entièrement franco-américaines étaient desservies par des prêtres irlandais ou belges. « On a mis des prêtres belges à la tête de nos paroissiens au lieu de nous donner « des prêtres canadiens, et qu'ont-ils fait pour nous ? Ils ont formé « partout des paroisses mixtes où nous aurions dû avoir des paroisses canadiennes.

« A l'exception du Révérend Père Martial, les prêtres belges « ont toujours prêché l'assimilation. A diverses reprises, ils nous « ont prophétisé la disparition de la langue française... ils ont travaillé et travaillent encore à rendre vraies leurs prophéties de « malheur. » (12).

Les affaires du Maine et de Fall-River ont fait entrevoir que les communautés françaises n'étaient pas sympathiques aux idées et aux aspirations des paroissiens que desservaient certains de leurs membres. M. J.-L.-K. Laflamme, le vaillant rédacteur de la *Tribune* de Woonsocket pendant les troubles du Maine, prétend

(11) L'*Espérance*, 19 fév. 1895.

(12) L'*Opinion publique*, 8 fév. 1895.

que « ces gens étaient déjà dans le camp ennemi, nous dotant de « collègues anglais dirigés par des Français, anglifiant nos paroisses « canadiennes avec des curés français ou belges, cherchant à faire « croire aux nôtres que le respect dû à l'autorité pouvait exiger, à « certains moments, la honteuse abdication de nos droits et le « reniement national » (13). *L'Opinion Publique* disait en somme la même chose : « La présence au milieu de nous des Dominicains « français est un danger pour notre langue, puisqu'ils ne sont pas « plus sympathiques à notre élément que ne le sont les prêtres « irlandais » (14).

Par ailleurs, les Assomptionnistes de Worcester ont toujours eu l'appui des journaux franco-américains et ont su se faire aimer des Franco-Américains en général.

Enfin, nous constatons que les journaux n'ont pas combattu le clergé ; ils ont combattu pour un clergé national, ce qui est normal étant donné que les prêtres canadiens du Canada sont assez contents de passer aux Etats-Unis. Par ailleurs, parmi la jeunesse franco-américaine, il ne manque pas de vocations.

Bien qu'il ne soit plus nécessaire de lever les boucliers pour faire comprendre que les Franco-Américains ne sont pas des inférieurs, comme au temps de l'Affaire du Colonel Wright ou celle de Foster, etc., pendant lesquelles on avait ignominieusement attaqué les Canadiens, croyant qu'ils ne se défendraient pas, les journaux sont peut-être plus utiles que jamais. Ces incidents avaient blessé les émigrés dans leur amour-propre ; ils ont prouvé depuis que ces exaltés avaient fait un jugement téméraire. C'est à la presse aujourd'hui de faire honte à ces Franco-Américains qu'elle a défendus jadis et qui « vendent leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles ». On n'a plus rien à craindre des Wrights et des Fosters, et il n'y avait rien à craindre alors : si de temps en temps encore on se permet de se servir des journaux de langue anglaise pour indiquer aux Franco-Américains la manière de faire du pain américain ou cuire le chou, il ne faut pas s'en offusquer. Aux Etats-Unis chacun est le gardien de son voisin et on fait ce qu'on peut pour sauver son âme. Par ailleurs, ce qu'il faut craindre c'est l'ignorance de l'Histoire de France, du Canada et des Franco-Américains chez ceux-ci. C'est cette lacune qui cause les défections. Un peuple fier connaît son histoire. Voilà la tâche actuelle des journaux !

Afin d'assurer de bons journaux, il reste à l'élite de toutes les catégories de montrer qu'elle apprécie tout ce que la presse a fait. Puisqu'elle a compris l'importance et la nécessité des journaux, il faut que ce soit elle qui leur apporte son appui et leur indique ce qu'elle attend d'eux. « En somme, un peuple a la presse qu'il veut... « celle surtout que veut son élite », disait M. Omer Heroux, rédacteur en chef du *Devoir* (15). Le moment est arrivé ; que les Fran-

(13) *La Tribune*, 27 août 1906.

(14) *L'Opinion publique*, 18 juillet 1906.

(15) *Le Travailleur*, 2 mars 1933.

co-Américains se prononcent ! Ainsi nous sera-t-il permis d'arriver à la réalisation des paroles prophétiques de M. Levesque : « Le public verrait alors nos journaux donner à nos écrivains l'hospitalité d'une page littéraire. Et ce facteur modifierait l'esprit actuel et nous permettrait peut-être une littérature créatrice de concepts généreux, d'idées neuves, qui se traduirait par des œuvres françaises essentiellement, sans doute, mais proprement franco-américaines » (16).

(16) *Le Travailleur*, 17 septembre 1931.

BIBLIOGRAPHIE

PÉRIODIQUES

L'ACTION NATIONALE	Montreal 1932-33.
L'ACTION SOCIALE	Montreal 1932-33.
L'AVENIR NATIONAL	Manchester (New Hampshire).
THE BOSTON HERALD	Boston (Mass.).
LE BULLETIN	Biddeford (Maine).
LE CANADO-AMERICAIN	Manchester (New Hampshire).
LE CITOYEN	Haverhill (Mass.).
LE CLAIRON	Lowell (Mass.).
LE COURRIER	Lawrence (Mass.).
LE DEVOIR	Montreal.
L'ESPERANCE	Central Falls (R. I.).
L'ETOILE	Lowell (Mass.).
LE FRANCO-AMERICAIN	Waterville (Maine).
THE HARTFORD COURANT	Hartford (Conn.).
THE HARTFORD TIMES	Hartford (Conn.).
L'INDEPENDANT	Fall River (Mass.).
LA JUSTICE	Biddeford (Maine).
LA JUSTICE	Holyoke (Mass.).
LA JUSTICE	Sanford (Maine).
LA LIBERTE	Fitchburg (Mass.).
LE LYNNOIS	Lynn (Mass.).
LE MESSENGER	Lewiston (Maine).
LE MESSENGER	New-York (N. Y.).
THE NEW HAVEN REGISTER	New Haven (Conn.).
THE NEW YORK MAGAZINE	New-York (N. Y.).
THE NORWICH BULLETIN	Norwich (Conn.).
L'OPINION PUBLIQUE	Worcester (Mass.).
THE PUTNAM STANDARD	Putnam (Conn.).
LA PRESSE	Montreal.
LE REVEIL	Worcester (Mass.).
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE.	Quebec et Montreal
LA SEMAINE PAROISSIALE	Fall River (Mass.).
LA SENTINELLE	Woonsocket (R. I.).
THE EVENING TRANSCRIPT	Boston (Mass.).
THE TRANSCRIPT	Danielsonville (Conn.).
LE TRAVAILLEUR (Ferd. Gagnon).	Worcester (Mass.).
LE TRAVAILLEUR	Worcester (Mass.).
LA TRIBUNE	Woonsocket (R. I.).
L'UNION	Woonsocket (R. I.).
WOONSOCKET REPORTER	Woonsocket (R. I.).

- ANONYME. — *La Nouvelle France Catholique*. Librairie Schleicher Frères, 61, rue des Saint-Pères, Paris, 1908.
- ANONYME. — *Collections of the Minesota Historical Society*, vol. IX, St Paul (Minn.), April, 1901.
- AMARON, C.-E. — *The Evangelization of the French Canadien*, Lowell, 1885.
- ARNOULD, Louis. — *Nos Amis les Canadiens*, Paris, 1913.
- ANDRAE, Percy. — *Quoted remarks of Percy Andrae in Report and Hearings of the sub-committee on Judiciary*, United States, Senate. Vol. I, p. 953.
- BAXTER, J.-P. — *The Pioneers of New France in New-England*, Albany, 1894.
- BABY, L.-F.-G. — *L'Exode des classes dirigeantes lors de la cession du Canada*, Montréal, 1889.
- BAKER, Charlotte-A. — *A True Story of New-England Captives*, Cambridge, 1897.
- BELANGER, A. — *Guide Franco-Américain*, 1931, 9^e, Salem.
— 1921 : *Les Franco-Américains et la Guerre Mondiale*, Fall River.
- BELISLE Alexandre. — *Histoire de la Presse Franco-Américaine et des Canadiens-Français aux Etats-Unis*.
— *L'Opinion Publique*, Worcester, 1911.
— *Libre d'or des Franco-Américains de Worcester*, Worcester, 1920.
- BENDER, Prosper. — *A New France in New England*, dans *Magazine of American History*, nov. 1888.
- BONIER, Marie-Louise. — *Débuts de la Colonie Franco-Américaine de Woonsocket (R. I.)*, Lakeview Press, Framingham (Mass.), 1920.
- BLANC M^{me} (Th. Bentson). — *La Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre*, Paris, 1899.
- BRACQ, Jean-Charlemagne. — *Evolution of French Canada*, Mac-Millan Co. N. Y. 1916.
- BETHLEEM, l'Abbé Louis. — *La Presse, son influence et sa puissance*, Editions de la Revue des Lectures, 77, rue de Vaugirard, Paris (VI^e), 1928.
- BUCKLEY, James-Monroe. — *The Press as a religious Agency. In Congress of Arts et Sciences, Universal Exposition*, Saint-Louis, 1904.
- BELCOURT, N.-A., Hon. Senator. — *The French Canadian outside of Québec*.
— *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. CVII, May, 1923, Philadelphia.
- BUIES, Arthur. — *La Presse canadienne-française et les améliorations de Québec*, Conférences, Québec.
- CESTRE, Charles. — *Les Etats-Unis*, Librairie Larousse, Paris, 1927.
- CHANDONNET, ABBE T.-A. — *Notre-Dame des Canadiens et les Canadiens des Etats-Unis*, Montréal, 1872.
- CUCHEVAL-CLARIGNY, P.-Anthanasie. — *Histoire de la Presse en Angleterre et aux Etats-Unis*, Amyot, éditeur des œuvres de Napoléon III et de la Semaine Politique, 1857.
- CANADA FRANÇAIS, Vol. I, 1888. — Revue périodique publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval, Montréal.

- DAVIDSON, John. — *The Growth of the French Canadian Race in America*, Philadelphia, 1908.
- DANDURAND, (M^{me}). — *Nos Travers*, Librairie Beauchemin, Montréal, 1924.
- DECELLES, A.-D. — *Les Etats-Unis*, Montréal, 1913.
- DIONNE, N.-E. — *Québec et la Nouvelle France*. Bibliographie, 1534-1906. Québec, 29, rue Couillard, 1906.
- DUBUQUE, Hugo-A. — *Les Canadiens-Français de Fall River*. Imprimerie du Journal "Le Castor". A. Boisseau, éditeur, 1883.
- DESROSIERS et FOURNET. — *La Race française en Amérique*, Montréal, 1911.
- DURTAIN, Luc. — *Quelques notes d'U.S.A.* Editions Lemarget, Paris.
- DUNN, Oscar. — *Dix ans de journalisme*, Montréal.
- DOUGLAS, J. — *New England and New France*, New York, 1913.
- ELSON, Henry-William. — *History of the United States*. Review of Reviews Company, New-York, 1905.
- FARMER, Silas. — *The History of Detroit and Michigan*. A chronological Cyclopaedia of the Past and Present, Detroit, 1884.
- FAVREAU, J.-Arthur. — *La Grande Semaine*, Worcester, 1909.
- FINLEY, John. — *The French in the Heart of America*. Charles Scribners'Sons, New-York, 1915.
- FISKE, J. — *New France and New England*, Boston, 1902.
- FIDLER, I. — *Observations on Professions, Literature, manners and Emigration in the United States and Canada*, New-York, 1833.
- FOISY, J.-Albert. — *Histoire de l'Agitation Sentinelliste dans la Nouvelle Angleterre*. La Tribune Publishing Company. Woonsocket (R.-I.), 1928.
- FOLLETT, Frédérick. — *History of the Press in Western New-York*. Charles F. Heartman, New-York 1920.
- GALTIER-BOISSIERE, Jean, et LEFEBVRE, René. — *Histoire de la Presse* (Tome II). — *Les Journaux de Province, Revues illustrées, etc...* Crapouillot, Paris, novembre 1934.
- GATINEAU, Félix. — *Historiques des Conventions Générales des Canadiens-Français aux Etats-Unis*. Edité par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Woonsocket 1927. — *Histoire des Franco-Américains de Southbridge (Massachusetts)*. Framingham 1919.
- GEDDES, J.-Jr. — *Canadien French. The Language and Literature of the past Decade, 1890-1900, with a retrospect of the causes that have produced them*. Paris 1902.
- GENIESSE, chanoine, J.-B. — *Pour aider à la Solution de questions qui s'agitent aux Etats-Unis et au Canada*. Mémoire adressé à S. S. Pie X. Roma 1912.
- GROULX, Abbé Lionel. — *La France d'Outre-Mer*. Paris 1912. — *Nos Devoirs envers notre Race*. Brest 1924.
- HAMON, E. — *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*. Québec 1891.
- HULOT, Baron Etienne. — *De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et les Etats-Unis*. Paris-Plon 1888.
- JAMES, Edmund J. Ph. D., assisted by Loveless, Milo J. — *Newspapers published prior to 1860 in Illinois*. Springfield (Illinois) 1899.

- JONES, H.-M. — *America and French Culture*. Oxford Univ. Press 1927.
- KEENLEYSIDE, Hugh Ll. — *Canada and the United States*. Alfred A. Knopf, Inc. New-York 1929.
- LANSON, Gustave. — *Trois Mois d'Enseignement aux Etats-Unis*. Librairie Hachette & C^{ie}.
- LAUVRIERE, Emile. — *La Tragédie d'un Peuple*. Librairie Henry Goulet, Paris 1924.
- LE BRETON M. — *The French in Boston in the 18th Century*. Bordeaux 1929.
- LODGE, H.-C. — *A Million Immigrants a Year*. Century, January 1904, V. 67, p. 466, to 473.
- MALLAT, Joseph. — *La Presse et les Lectures populaires*. Paris 1877.
- MAUROIS, André. — *The War against the Moon*. Forum July 1927.
- MARSAN, G.-A. — *Fêtes du 75^e anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal*. Juin 1909. Montréal 1910.
- MAGNAN, Abbé D. M. A. — *Histoire de la Race Française aux Etats-Unis*. Paris 1912.
- MARTIN, M.-L. — *Le Monde Américain. History of Wisconsin. Address before the State Historical Society of Wisconsin at Madison*. January 21, 1851.
- Mc VICKER, J.-H. — *The Press, the Pulpit and the Stage ; a lecture delivered at Central Music Hall, Chicago*. November 28, 1882. The Western News Company 1883.
- MOORE, William-Henry. — *The Clash, a study in nationalities*. J.-M. Dent & Sons. Toronto 1918.
- NEILL, Rev. Edward Duffield. — *Minnesota Explorers and Pioneers from A. D. 1858 Minneapolis* 1881.
- NEVERS, Edmond de. — *L'Avenir du Peuple canadien-français*. Paris 1896.
— *L'Ame américaine*. Paris 1906.
- OSBORN, Dr Henry FAIRFIELD. — *The Outlook*, p. 369, July 4, 1928.
- OZANAM, Frédéric. — *Discours sur les Devoirs littéraires des Chrétiens*. Cercle Catholique. Paris 1827.
- PARRY, Albert. — *Good-bye to the Immigrant Press American Mercury*. January 1933.
- PAYNE, George-Henry. — *History of Journalism in the United States*. Appleton & C^o, 1929, New-York.
- PARK, Robert-E. — *The Immigrant Press & Its Control*. Harper Bros, New-York 1922.
- RAGEY, P. Mariste. — *Une Nouvelle France*. Augustin Challamel, Paris 1902.
- RAMEAU E. — *La France aux Colonies*. A. Jouby, libraire. Paris 1859.
- RAY, Mary-Katherine. — *The Immigration Problem. A Bibliography*. Madison (Wis.) 1909.
- SAINT-AMANT, M. de. — *Voyages en Californie et dans l'Orégon ; envoyé du Gouvernement français*. 1851-2.
- SAUREL, M. l'abbé A. — *Courte notice historique sur la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Redford (New-York)*. Redford 1899.

- SAURIOL, G. — *Cinquante années de progrès.*
— *La Société des Artisans Canadiens-Français.* Août 1926.
- SHERWOOD, H.-F. — *New Aspects of American Immigration.* Independent, Nov. 28, 1907. Vol. 63, p. 1.290-97.
- SPERANZA, G.-C. — *How it feels to be a Problem.* Charities, May 7, 1904. V. 12, p. 457.
- STEWART, Geo. Jr. — *Literature in Canada. In Canadian Leaves.* Napoléon Thompson & C°. New-York 1887.
- STEIN, Gertrude. — *The Making of Americans.* Paris.
- SMITH, John-Talbot. — *The Truth about the French Canadian.* New-York Catholic World. July 1889.
- SCOTT, Franklin-William. — *Collections of the Illinois State Historical Library.* Springfield (Illinois) 1910.
- SCRIBNERS, Charles-Sons. — *America and the Americans from the French Point of View.* 1897.
- SAINT-MAURICE, Faucher de. — *Les Canadiens-Français aux Etats-Unis.* (Séance de l'Assemblée Législative de Québec, 18 mars 1883).
- SAINT-PIERRE, Téléphore. — *Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario.* Montréal 1895.
- SIEGFRIED, André. — *Le Canada, les deux Races.* Paris 1906.
- SWOPE, Herbert-Bayard. — *It makes a lot of Difference.* Collier's. January 3, 1925.
- TARDIVEL, J. — *Le Citoyen Américain.* Worcester 1902. Lille 1900.
- TREMAUDAN, A.-H. de. — *Le Sang français.* Winnepeg 1918.
- TRAQUAIR, R. — *The Canadian Type,* Atlantic Monthly, June 1923.
- TRUMBULL, Frank. — *The New New-England.* Boston Public Library manuscript. Waldorf-Astoria, December 22, 1916. New-York.
- TASSE, Joseph. — *Les Canadiens de l'Ouest.* Montréal 1882.
- TINKER, Edward-Larocque. — *Les Ecrits de Langue française en Louisiane au XIX^e siècle.* Paris 1932.
- VERETTE, l'abbé Adrien. — *Histoire d'une Paroisse. Paroisse Saint-Charles-Borromée, Dover (N.-H.).* Manchester 1933.
— *Messire Joseph-Augustin Chevalier.* Manchester 1927.
— *La Société Saint-Jean-Baptiste de Somersworth (N.-H.)* 1933.
— *Paroisse Sainte-Marie, Manchester (N.-H.).* 1931.
- VALLEE, l'abbé Henri. — *Les Journaux Trifluviens de 1817 à 1933. Les éditions du « Bien Public ».*
— *Les Trois Rivières.* 1933.
- WILSON, Bruno. — *L'Evolution de la Race Française en Amérique : Vermont, New-Hampshire, Connecticut Rhode-Island.* Tome I. Beauchemin, Limitée, Montréal.
- WOOFER, T.-J. Jr. — *Recent Social Trends.* McGraw, Hill Book C°. Inc. New-York 1933.
- WRIGHT, Caroll D. — *The Canadian French in New England.* Boston 1882.
- WALKER, F.-A. — *Immigration and Degradation.* Holt. 1899.
- WOODS, R.-A. — *Americans in Process.* Houghton 1902.
- WARNE, Frank-Julian. — *The Immigrant Invasion.* Dodd, Mead & C°, New-York 1913.
- WEILL, Georges. — *Le Journal. Origines, Evolution et Rôle de la Presse Périodique.* Paris, 1934.

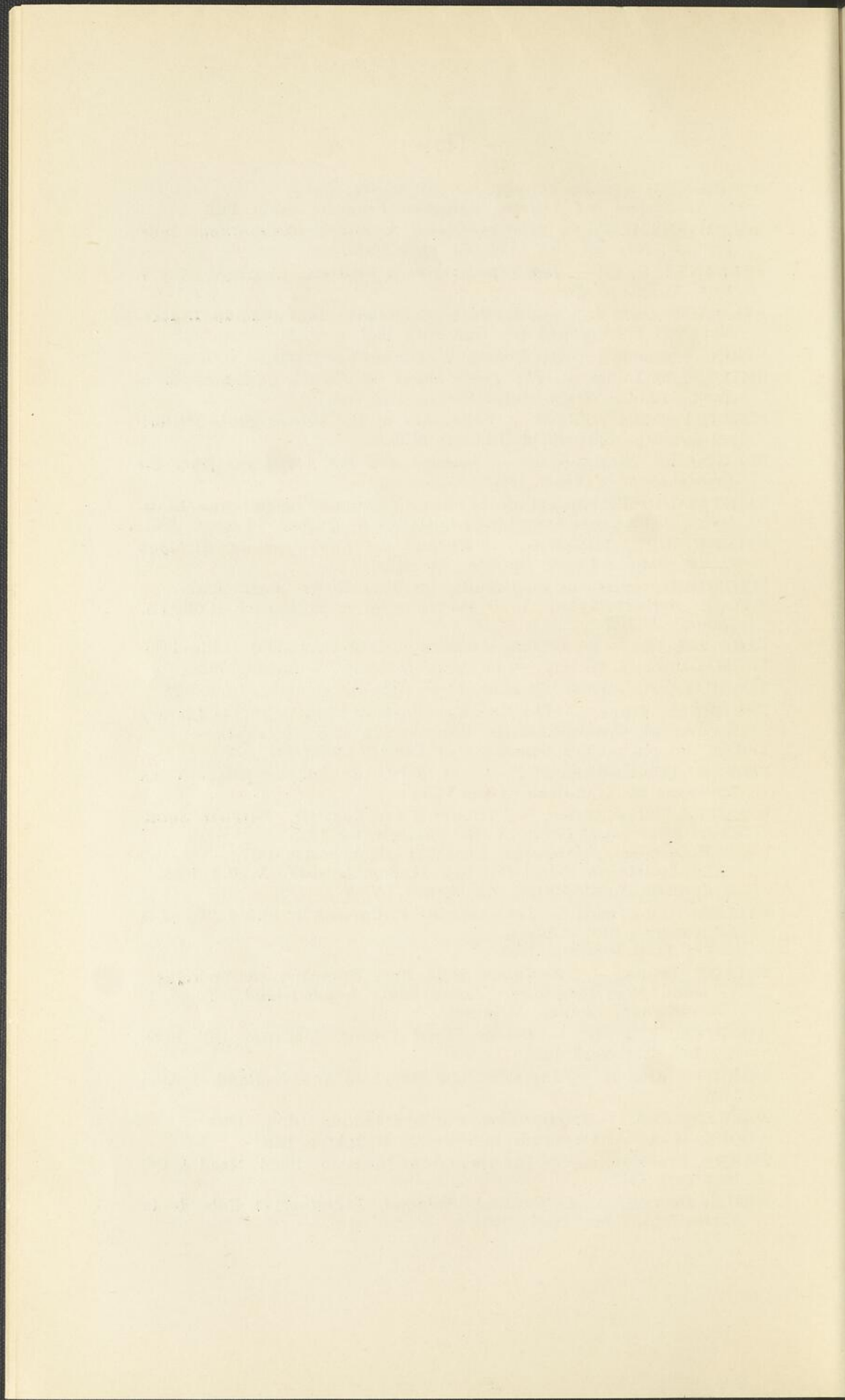


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
JOURNAUX EXISTANTS	3
JOURNAUX DISPARUS	13
CHAPITRE PREMIER. — Exode	51
CHAPITRE II. — Etapes du développement de la presse Franco-Américaine	57
CHAPITRE III. — Raison d'être des journaux Franco-Américains	63
CHAPITRE IV. — Rapatriement	69
CHAPITRE V. — Naturalisation	75
CHAPITRE VI. — La Langue	83
CHAPITRE VII. — Ecoles	93
CHAPITRE VIII. — L'affaire du Maine	107
CHAPITRE IX. — Les Sociétés	115
CHAPITRE X. — Caractère	125
CHAPITRE XI. — Le mouvement littéraire	129
CHAPITRE XII. — Conclusion	133
BIBLIOGRAPHIE	139

IMPRIMERIE FERRAN - MARSEILLE

GENERAL - NAME - ADDRESS



